

**AT HOME IN
EUROPE**

**LES CLASSES
POPULAIRES
BLANCHES
EN EUROPE**

NOYLYN



**OPEN SOCIETY
FOUNDATIONS**

©2015 Open Society Foundations

Cette publication est disponible sous format PDF sur le site internet des Open Society Foundations, sous un contrat de licence Creative Commons autorisant la reproduction et la distribution de la publication, dans son intégralité uniquement, sous réserve d'attribution à Open Society Foundations et d'utilisation à des fins non commerciales et éducatives ou de politique d'intérêt public. L'utilisation des photos hors publication est interdite.

ISBN: 978-1-940983-41-7

Publié par
OPEN SOCIETY FOUNDATIONS
224 West 57th Street
New York NY 10019
United States

Pour de plus amples informations, merci de vous adresser à :
AT HOME IN EUROPE
OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR EUROPE
Millbank Tower, 21-24 Millbank,
London, SW1P 4QP, UK

*Couverture conçue par Dennis Ahlgrim/Ahlgrim Design Group
Mise en page : par Q.E.D. Publishing*



**LES FONDATIONS POUR UNE SOCIÉTÉ
OUVERTE OEUVRENT POUR LA
CONSTRUCTION DE DÉMOCRATIES
VIVANTES ET TOLÉRANTES DONT LES
GOUVERNEMENTS SE MONTRENT
RESPONSABLES POUR LEURS CITOYENS.
TRAVAILLANT AVEC LES COMMUNAUTÉS
LOCALES DANS PLUS DE 100 PAYS,
LES FONDATIONS POUR UNE SOCIÉTÉ
OUVERTE SOUTIENNENT LA JUSTICE ET
LES DROITS DE L'HOMME, LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION ET L'ACCÈS AUX ÉCOLES ET
AUX SOINS PUBLICS**

Remerciements

Ce document s'inscrit dans une série de rapports d'enquêtes qui s'intitule Les collectivités ouvrières blanches d'Europe et porte sur six villes de l'Union européenne et, plus particulièrement, sur un ou deux secteurs bien précis de chacun de ces centres urbains : Aarhus (quartier Trigeparken); Amsterdam (Tuindorp Buiksloot et Floradorp); Berlin (Marzahn-Hellersdorf Nord); Lyon (8e arrondissement); Manchester (Higher Blackley); Stockholm (Botkyrka-Sud).

Le programme Chez soi en Europe (At Home in Europe) de l'Open Society Initiative for Europe mise sur pied par les Fondations pour une société ouverte (FSO; Open Society Foundations, OSF) a assuré la rédaction de ces comptes rendus, en collaboration avec des experts locaux et nationaux.

La présente enquête a été réalisée sous la direction de Derek Pierre Christie, Ph. D., collaborateur scientifique, LASUR/INTER/ENAC/EPFL. L'élaboration de ce rapport aurait toutefois été impossible sans la généreuse contribution de nombreuses personnes et associations qui ont permis aux Fondations pour une société ouverte d'affiner leur connaissance et leur compréhension du 8e arrondissement de Lyon, et ont également procuré à l'équipe de recherche les locaux utilisés pour les entrevues, les discussions des groupes et les rencontres de suivi avec les acteurs majeurs de la problématique.

Nous remercions tout particulièrement Michel Jacquet, chercheur indépendant auprès des Outils de la gouvernance, de son apport majeur à ces travaux; Raphaël Trémaud, spécialiste des sciences sociales, Berne (Suisse); ainsi que Clovis Borowy et Maximilien Vigne, étudiants et assistants de projet à Lyon.

Un conseil consultatif a été constitué pour formuler des recommandations et procurer des compléments d'information aux différentes étapes du processus de recherche et d'analyse. Nous tenons à remercier de leur apport inestimable à l'élaboration de ce rapport :

- Mme Frédérique Bourgeois, directrice adjointe, CR-DSU, Lyon;
- Mme Corinne Lacroix, directrice adjointe, Mission Entrée Est, Lyon.

Nous remercions très sincèrement les nombreux répondants et répondantes vivant ou travaillant dans le 8e arrondissement qui ont participé aux groupes de discussion, ainsi que ceux et celles qui, sans assister à ces rencontres, ont contribué de diverses autres façons à enrichir et préciser cette enquête.

Les Fondations pour une société ouverte ont organisé à Lyon les 19 et 23 juin 2014 deux tables rondes fermées dont les participants étaient invités à formuler des critiques et des commentaires sur le rapport préliminaire. Nous les remercions d'avoir généreusement mis leur temps et leurs connaissances à la disposition de l'équipe de recherche. L'une de ces rencontres réunissait des membres de la société civile (associations et organismes non gouvernementaux); l'autre a permis de recueillir le point de vue de représentants de la municipalité et de spécialistes des questions étudiées dans cette enquête. Nous remercions également Michel Jacquet de sa contribution à la préparation, la tenue et l'animation de ces deux réunions.

Le programme Chez soi en Europe assume l'entière responsabilité du contenu de ce rapport, y compris celle des erreurs ou inexactitudes qui auraient pu s'y glisser.

L'équipe de l'Open Society Initiative for Europe (Chez soi en Europe)

Open Society Initiative for Europe Team (At Home in Europe)

Nazia Hussain

Directrice

Hélène Irving

Coordinatrice de programmer

Klaus Dik Nielsen

Chargé des recommandations

Csilla Tóth

Assistante de programme

Tufyal Choudhury

Conseiller principal en politiques

Préface

Plusieurs changements démographiques, sociaux et économiques majeurs bouleversent les États de l'Europe du Nord et de l'Ouest depuis une cinquantaine d'années : désindustrialisation; avènement d'une économie de services; creusement des inégalités; remise en question des protections sociales; accentuation de la diversité ethnique et culturelle... À l'échelon municipal aussi, ces évolutions constituent un facteur de risque pour la cohésion sociale et l'intégration.

En partenariat avec les décideurs locaux, les intervenants de terrain et les associations, le programme Chez soi en Europe (*At Home in Europe*) des Fondations pour une société ouverte (FSO; *Open Society Foundations, OSF*) œuvre depuis 2007 à la promotion de la participation, de l'intégration sociale et de l'égalité dans 20 villes de 10 pays. Cette initiative a émergé du mandat que les FSO se sont donné de mieux comprendre les préoccupations des groupes vulnérables et d'y répondre, à l'heure où les gouvernements européens commençaient à prendre acte du fait que leurs nombreuses communautés immigrantes, particulièrement d'origine musulmane, étaient bien enracinées en leur sol et faisaient désormais partie intégrante de leurs paysages sociaux, politiques et culturels. L'augmentation de la visibilité et du poids démographique des musulmans et autres groupes minoritaires d'Europe a suscité le déploiement de plusieurs politiques d'intégration. Toutefois, la conception de ces interventions et leur mise en œuvre s'inscrivaient alors et continuent de s'inscrire dans le contexte de craintes grandissantes vis-à-vis des flux migratoires, d'un sentiment marqué d'érosion des identités nationales, et d'une vive impression que les populations majoritaires des pays européens se trouvent aujourd'hui reléguées dans l'ombre, avec leurs préoccupations et leurs besoins particuliers.

Dans le discours, l'intégration est généralement présentée comme un processus bilatéral; dans la pratique, les politiques d'intégration et de cohésion sociale se sont trop souvent focalisées sur les comportements et actions que les immigrants ou leurs descendants devaient adopter pour s'intégrer, ignorant au passage le point de vue et le vécu des communautés implantées de plus longue date. Pour de nombreux observateurs, cette absence de prise en compte des interrogations et des craintes des populations majoritaires face aux changements structurels économiques et sociaux qui touchent leurs quartiers renforce leur conviction d'être oubliées, laissées pour compte et diabolisées. Ce sentiment nourrit parfois la déception et l'amertume à l'égard des grands partis et des valeurs politiques libérales qui leur sont associées, en même temps qu'il augmente le pouvoir d'attraction des partis populistes, principalement de droite, mais aussi de gauche. Au total, il se traduit trop souvent par une désaffection à l'égard de tous les processus politiques.

La série d'enquêtes *Les classes populaires blanches en Europe* s'intéresse au vécu de communautés « blanches » dans six villes européennes : Aarhus, Amsterdam, Berlin, Lyon, Manchester et Stockholm. Chacun de ces rapports d'étude porte sur un secteur ou un quartier bien précis de la ville considérée. Ces recherches aident ainsi à mieux connaître et comprendre des groupes démographiques souvent présentés de manière caricaturale, et dont la voix reste rarement entendue dans les débats publics entourant l'intégration, l'inclusion et la cohésion sociale. Elles permettent également d'établir des comparaisons et de mieux discerner les parallèles et les différences dans les politiques, pratiques et parcours des villes européennes analysées.

Contents

6 Acronymes et abréviations

7 Résumé

12 Introduction

Contexte de l'enquête

Méthodologie

20 Population et démographie

Lyon, une ville européenne typique

Le secteur étudié

La pauvreté socio-économique

29 Politique

Les objectifs de l'enquête dans le contexte des politiques publiques

La politique de la ville

La politique de la ville : vue d'ensemble

Le 8^e arrondissement dans la politique de la ville

37 Identité et appartenance

L'identité nationale

L'identité locale

Le racisme

Une fracture dans la société française

La discrimination et la lutte contre la discrimination

La cohésion sociale

52 Éducation

Le système éducatif français

Éducation et emploi

Le décrochage scolaire

Comportement et discipline

63 Emploi

Le pôle métropolitain

Les entreprises et les secteurs d'activité

Le chômage
Les emplois manuels, trop souvent méprisés
Les salaires et le coût de la vie

73 Logement

La revitalisation urbaine à Lyon
Concentration et dispersion des populations démunies
Accessibilité des logements sociaux
Les transports
La vie en HLM

82 Santé et protection sociale

L'offre de services de santé
La protection sociale
Orientations des politiques futures

90 Maintien de l'ordre et sécurité

Bilan statistique de la criminalité
Les incivilités
Les défis en matière de sécurité

100 Participation à la vie politique et civique

La participation politique
Consultation et participation
Les participants et les mécanismes de consultation
Les défis de la participation politique et civique

110 Rôle des médias

116 Conclusion

119 Principaux constats et recommandations

122 Annexe 1 : Bibliographie

125 Annexe 2 : Un exemple de bonne pratique (Ville Vie Vacances)

126 Annexe 3 : Liste des personnalités interviewées

Acronymes et abréviations

AME	Aide médicale de l'État
API	Allocation de parent isolé
CAF	Caisse d'allocations familiales
CISL	Centre international de séjour de Lyon
CMU	Couverture maladie universelle
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie
CUCS	Contrat urbain de cohésion sociale
ENAR	Réseau européen contre le racisme (<i>European Network Against Racism</i>)
UE	Union européenne
FDG	Front de gauche
FN	Front national
HLM	Habitation à loyer modéré
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
MdEF	Maison de l'emploi et de la formation de Lyon
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisme non gouvernemental
PS	Parti socialiste
UMP	Union pour un mouvement populaire

Résumé

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche du programme Chez soi en Europe (*At Home in Europe*) des Fondations pour une société ouverte (FSO; *Open Society Foundations*, OSF). L'objectif de cette série d'enquêtes sur le quotidien des classes ouvrières d'Europe consiste à mieux circonscrire et comprendre les obstacles qui entravent la participation à la vie sociale dans ces collectivités ainsi que les facteurs qui favorisent la marginalisation, dans l'optique de concevoir des politiques et pratiques d'intégration efficaces et d'en promouvoir la mise en œuvre dans les contextes européens.

Ce rapport sur les conditions de vie de la population majoritaire française de Lyon se fonde sur les discussions de 15 groupes réunissant 85 habitants du 8^e arrondissement de la ville, 20 entretiens individuelles avec des intervenants clés de la problématique et une analyse approfondie des résultats de recherches antérieures sur le sujet. Ce document développe plusieurs angles d'analyse permettant de mieux comprendre la marginalisation et l'exclusion sociale au quotidien : identité et appartenance; éducation; emploi; logement; santé et services sociaux; maintien de l'ordre et sécurité; participation à la vie politique et civique; rôle des médias.

En France, la collecte de données faisant apparaître les origines raciales ou ethniques des répondants est interdite; il s'avère par ailleurs très difficile de parler explicitement d'ethnicité. C'est donc le terme « population majoritaire » qui a été utilisé pour recruter les participants aux groupes de discussion. Cette expression ne renvoyant pas à des caractéristiques ethniques précises, il est probable que certains des participants aux groupes de discussion, sans doute peu nombreux, étaient en réalité d'origines ethniques autres que françaises. Il convient cependant de souligner que tous les participants aux groupes de discussion se définissaient eux-mêmes comme appartenant à la « majorité française », de sorte que cette expression a été considérée comme définissant une catégorie ouverte.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une étude comparative portant également sur cinq autres villes européennes : Aarhus, Amsterdam, Berlin, Manchester et Stockholm. Cette enquête constitue la recherche empirique la plus vaste qui ait jamais été menée sur la population majoritaire de la France – et même, à notre connaissance, la seule à ce jour. Le présent rapport fait état des points de vue et des situations vécues par des citoyens et citoyennes majoritaires de l'un des neuf arrondissements de Lyon. Néanmoins, Lyon s'imposant à bien des égards comme une ville française typique, ses résultats témoignent aussi très probablement du quotidien de la population majoritaire dans la communauté urbaine de Lyon tout entière (la conurbation du Grand Lyon), voire en France.

La communauté urbaine de Lyon forme la deuxième conurbation française après Paris. Sa population s'établit à environ 1,5 million de personnes, un chiffre comparable à ceux de Marseille ou Lille. La ville de Lyon en elle-même compte près de 500 000 habitants. (Sa population exacte s'établissait à 401 268 personnes au 31 décembre 2011; ce chiffre a été publié par l'Institut national de la statistique¹ deux ans plus tard, le 31 décembre 2013, dans un contexte de croissance soutenue.²) L'agglomération lyonnaise se divise en trois secteurs : l'ouest, plus prospère (à l'exception notable du quartier de la Duchère, dans le 9^e arrondissement); le centre, à population mixte; les quartiers sud et est, qui regroupent la plupart des Lyonnais issus des minorités ou vivant des difficultés sociales majeures. Le 8^e arrondissement, sur lequel porte la présente étude, figure parmi les secteurs les plus défavorisés de la ville sur les plans économique et social.

Le 8^e arrondissement compte 76 000 habitants se situant pour la plupart dans le bas de l'échelle socio-économique. Il regroupe différents types d'habitations, principalement des logements sociaux (habitations à loyer modéré, HLM), mais aussi des immeubles d'appartements résidentiels de qualité supérieure et des maisons individuelles avec jardin.

Du point de vue politique, Lyon vote majoritairement pour le Parti socialiste (PS). Les partis populistes n'y ont jamais convaincu un électorat très nombreux. Le Front national (FN) a cependant recueilli plus de 18 % des suffrages dans le 8^e arrondissement aux élections municipales de mars 2014.

Grâce à sa « politique de la ville », Lyon s'impose au niveau national comme un modèle en matière d'inclusion et de cohésion sociale.

Certains participants des groupes de discussion de cette enquête estiment que l'identité française est actuellement malmenée, voire en crise. Il s'avère toutefois difficile de déterminer si l'immigration ou les perceptions qui l'entourent peuvent expliquer ce point de vue et, si oui, dans quelle mesure. Les discussions établissent une concomitance de l'immigration massive et du déclin de l'identité nationale, mais rien ne permet d'établir un lien de causalité incontestable entre les deux. Selon les intervenants clés interrogés, la population estimerait que le recul de la présence de l'État et de ses représentants dans la vie quotidienne pourrait favoriser, d'une part, l'immigration incontrôlée et, d'autre part, l'émergence ou l'accentuation d'un sentiment d'abandon.

1 Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). *Commune de Lyon*, <http://insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=COM-69123> (site consulté le 23 novembre 2014)

2 *Lyon Mag*. « Recensement : Lyon compte officiellement 491 268 habitants », 31 décembre 2013, <http://www.lyonmag.com/article/61281/recensement-lyon-compte-officiellement-491-268-habitants> (site consulté le 23 novembre 2014)

Quoiqu'à des degrés divers, tous les membres des groupes de discussion se sentent fiers d'être Lyonnais. Le secteur États-Unis du 8^e arrondissement possède une identité très forte, peut-être en raison de sa spécificité architecturale et historique. Les participants étant convaincus que l'identité nationale française traverse une crise, leur sentiment d'identité locale ou municipale s'en trouve renforcé d'autant. Pour certains d'entre eux, leur identification à l'Hexagone dépend en définitive des possibilités d'amélioration de leurs conditions de vie que le pays leur paraît offrir.

Particulièrement marquées dans le secteur États-Unis, la diversité sociale et la densité démographique de Lyon suscitent une multitude d'interactions et de relations entre des gens d'horizons très différents. Par conséquent, les participants aux discussions possédaient tous et toutes une connaissance et une expérience au moins indirecte des préjugés et du racisme quotidiens, même s'ils n'avaient jamais été eux-mêmes la cible. La diversité vécue au jour le jour induit par ailleurs une cohabitation de la tolérance et de l'intolérance.

Les participants font état d'un sentiment croissant de fracture dans la société française; cette impression semble toutefois renvoyer surtout au creusement des inégalités sociales. À propos de la situation de la population majoritaire défavorisée, l'un des répondants parle de « désastre français ». Il évoque ainsi ces nombreux travailleurs manuels qui ont perdu leur emploi au cours des 20 dernières années, et dont les enfants ont souvent fait des études supérieures pour échapper à ces difficultés, sans toutefois pouvoir aujourd'hui décrocher un bon emploi.

Les participants se disent heureux et fiers de l'excellente qualité de leurs établissements d'enseignement. Cependant, ils se montrent insatisfaits et inquiets du comportement des écoliers et des élèves, à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements. Ils déplorent certaines lacunes dans l'autorité et la discipline, ainsi qu'un accroissement de l'incivilité au quotidien.

De nombreuses grandes entreprises sont établies à Lyon, notamment dans le secteur biomédical. La ville possède aussi plusieurs écoles et universités d'excellent niveau. La grande majorité des participants ont actuellement un emploi ou en avaient un jusqu'à tout récemment. Un nombre important d'entre eux travaille dans le domaine de la santé; ce sont presque exclusivement des femmes. Globalement, la composition professionnelle des groupes de répondants de cette enquête des Fondations pour une société ouverte correspond aux démarcations sexospécifiques traditionnelles : la plupart des femmes travaillent dans les services (elles sont auxiliaires de soins, gardiennes d'enfants, vendeuses, etc.); les hommes occupent plutôt des emplois manuels. Seulement 5 % des répondants sont actuellement à la recherche d'un emploi. Assez étonnamment, les participants ont exprimé peu d'insatisfactions à l'égard de la situation économique ou du marché du travail (peut-être parce qu'il est plus dynamique à Lyon que dans le reste de la France). Certains semblent néanmoins juger la situation meilleure en Allemagne ou dans la Suisse voisine.

Les participants des groupes sur l'éducation et sur l'emploi déplorent que l'enseignement professionnel, les compétences pratiques et les métiers traditionnels ne soient pas mieux valorisés. Pour eux, le système éducatif devrait préparer à de « vrais » emplois (par exemple, mécanicien, plombier ou horticulteur) et cesser de viser l'illusoire objectif du bac pour tous. Les répondants qui ont des emplois peu valorisés socialement signalent par ailleurs un manque de respect grandissant à l'égard des travailleurs des échelons inférieurs. Plusieurs participants indiquent aussi qu'il est très difficile de subsister avec un emploi rémunéré au salaire minimum. Des femmes ayant atteint l'âge de la retraite soulignent qu'elles doivent encore travailler pour joindre les deux bouts.

Les « emplois francs » sont cités comme exemples de bonnes pratiques : cette formule consiste à accorder des incitatifs financiers aux entreprises employant à temps plein des jeunes de moins de 30 ans qui habitent depuis au moins six mois dans une zone prioritaire et sont sans emploi depuis au moins un an.

La plupart des participants aux discussions (90 %) vivent dans des appartements locatifs. La moitié environ habitent des logements sociaux (HLM) du quartier États-Unis, essentiellement constitué d'une longue avenue très large parcourue par une ligne de tramway.

Globalement, les répondants approuvent la politique de logement et de revitalisation urbaine, qui vise à mieux répartir les foyers à revenus modestes sur l'ensemble du territoire afin d'éliminer les fortes concentrations de pauvreté et de créer des quartiers présentant une meilleure mixité socio-économique.

Certains participants craignent que les logements disponibles se fassent de plus en plus rares ou que leur coût devienne prohibitif. La plupart des intervenants clés interrogés appuient toutefois la politique mise en œuvre par la municipalité pour développer le pourtour du centre-ville afin d'augmenter l'offre de logements et répondre ainsi aux besoins d'une population croissante. Les espaces verts du 8^e arrondissement sont peu nombreux et relativement éloignés les uns des autres. Les participants ne s'en plaignent cependant pas, car les transports publics leur permettent d'accéder rapidement à plusieurs grands parcs situés dans un rayon de cinq kilomètres.

Les répondants sont satisfaits des services de santé, des services sociaux et des conditions de vie dans le 8^e arrondissement et, d'une manière plus générale, dans la ville de Lyon. Capitale de la région Rhône-Alpes (qui comprend également les villes de Saint-Étienne et Grenoble et s'étend jusqu'au lac Léman), Lyon compte 14 établissements hospitaliers publics et plusieurs hôpitaux privés, dont certains dans le 8^e.

C'est dans le domaine du maintien de l'ordre et de la sécurité que les participants ont exprimé les préoccupations les plus vives; certains estiment que l'État les a laissés

tomber. Plusieurs participants s'inquiètent des frictions et conflits possibles entre les jeunes, souvent d'ascendance étrangère, et la population majoritaire vieillissante. Pour les répondants, aucun secteur géographique de Lyon ou du 8^e arrondissement ne présente un degré de dangerosité tel qu'il devrait être évité; cependant, l'insécurité se manifeste plus fortement à certaines heures et ne touche pas également les hommes et les femmes. Plusieurs participants, surtout des femmes d'âge mûr, soulignent qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans les rues le soir; une répondante parle même de « couvre-feu ». Les habitants du quartier se plaignent des virées en voiture volée ou « empruntée » qui agitent les rues, et des véhicules (autos et motos) qui roulent ou sont garés sur les trottoirs, particulièrement le long du boulevard des États-Unis. Si les participants ne craignent pas véritablement les crimes majeurs, leurs propos témoignent d'un sentiment diffus que l'État, la Ville et les services policiers n'exercent plus leur autorité dans les rues une fois le soir tombé.

Des répondants trouvent que les médias locaux (le quotidien *Le Progrès* et le mensuel *Lyon Capitale*) « boudent » le 8^e arrondissement à cause de sa réputation de pauvreté, et ils le déplorent. Mais bien plus qu'une stigmatisation, c'est l'indifférence des grands médias à leur égard qu'ils dénoncent. Les participants signalent par ailleurs que la télévision joue un rôle central dans leur paysage médiatique; elle reste toutefois dominée par les chaînes nationales. Nombreux sont ceux et celles qui s'informent aussi par Internet; quant à la radio, elle n'a jamais été spontanément mentionnée.

Les résidents lisant peu les journaux payants, la Municipalité occupe largement le terrain des communications écrites avec les bulletins distribués régulièrement dans les boîtes aux lettres de la ville. Tout en reconnaissant les qualités de cette formule, les participants soulignent qu'ils aimeraient que la municipalité ne se contente pas d'informer les citoyens, mais qu'elle engage aussi un dialogue direct avec eux. Il est à signaler qu'un projet prévoit l'instauration de conseils citoyens dans tous les quartiers de Lyon en 2014-2015.

L'administration française est complexe, inextricable et constituée d'échelons nombreux. La démarche de métropolisation actuellement en cours, qui devrait fusionner Lyon avec la moitié sud du département du Rhône, pourrait simplifier les structures.

En conclusion, même si le quartier lyonnais étudié dans cette enquête peut être considéré à certains égards comme un secteur marginalisé et vulnérable, ses résidents envisagent généralement l'avenir sous un jour positif et ne se sentent pas particulièrement tenus à l'écart ou désavantagés. Cet optimisme pourrait être attribuable au filet social déployé par l'État ainsi qu'à la position enviable de Lyon par rapport à d'autres villes françaises.

1

INTRODUCTION

1.1 | CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une enquête comparative réalisée dans plusieurs villes par le programme Chez soi en Europe (*At Home in Europe*) de l'Open Society Initiative for Europe. Par les recherches, la diffusion d'information et la sensibilisation, Chez soi en Europe entend favoriser l'inclusion sociale des collectivités vulnérables dans une Europe en pleine mutation. Ces enquêtes portent sur six villes d'Europe de l'Ouest : Aarhus (Danemark), Amsterdam (Pays-Bas), Berlin (Allemagne), Lyon (France), Manchester (Royaume-Uni) et Stockholm (Suède).

Le programme instaure des collaborations fructueuses avec les résidents des collectivités, la société civile (notamment les associations et autres organismes non gouvernementaux) et les décideurs pour dresser un portrait exact de la participation de différents groupes marginalisés de l'Europe occidentale à la vie politique, sociale, culturelle et économique. Conçues dans l'optique d'une amélioration des politiques, ses activités d'information et ses recherches permettent de mieux cerner les conditions de vie quotidiennes des habitants de villes européennes caractérisées par une forte diversité. L'objectif de ces travaux est de mieux circonscrire et comprendre les obstacles qui entravent la participation à la vie sociale et les facteurs qui favorisent la marginalisation, dans l'optique de promouvoir des politiques et pratiques d'intégration efficaces dans toute l'Europe.

La série d'études *Les classes populaires blanches en Europe* regroupe des enquêtes comparatives sur les mesures implantées localement en vue de mieux répondre aux besoins des populations et collectivités majoritaires marginalisées. Aux fins de cette recherche, sont considérées comme appartenant aux « populations majoritaires » les personnes qui sont nées dans le pays considéré et qui en sont citoyennes, et dont les parents sont également nés dans ce pays et en sont citoyens. Ainsi que nous le verrons dans les chapitres ultérieurs, ces paramètres représentent une difficulté particulière dans le contexte français.

Le but premier de ce projet de recherche est de favoriser la mise en place de politiques répondant aux besoins des populations et collectivités majoritaires marginalisées locales. Plus particulièrement, le présent rapport s'intéresse aux mesures visant à résorber la marginalisation économique et sociale, lutter contre la discrimination, et favoriser la cohésion sociale; il dresse également un état des lieux de la participation de ces collectivités à la vie publique.

Ce compte rendu de recherche met en lumière les principales préoccupations des populations majoritaires marginalisées et analyse les politiques cherchant à renforcer l'inclusion et la cohésion politiques et sociales des collectivités lyonnaises; il décrit également un certain nombre de facteurs qui ont pu nuire à l'efficacité de ces mesures.

À Lyon comme dans toutes les autres villes étudiées, l'enquête aborde plus précisément les thèmes suivants : identité et appartenance; éducation; emploi; logement; santé et protection sociale; maintien de l'ordre et sécurité; participation à la vie politique et civique; rôle des médias.

1.2 | MÉTHODOLOGIE

Ce rapport se fonde sur une analyse de recherches antérieures, sur des entretiens avec des intervenants clés de la problématique, et sur des discussions de groupe. Un conseil consultatif lyonnais a par ailleurs été constitué pour formuler des recommandations et procurer des compléments d'information sur la démarche et les constats au fil de l'enquête. L'équipe de recherche a établi un rapport préliminaire qui a été analysé en deux tables rondes tenues à Lyon en juin 2014. La première rassemblait essentiellement des représentants de la Ville provenant d'instances municipales concernées par la recherche (intégration; éducation; politique de la ville). La deuxième regroupait quatre personnes – l'une était spécialiste des recherches en sciences sociales; une autre représentait une association; les deux dernières étaient des résidents du secteur États-Unis ayant participé aux groupes de discussion.

Une analyse de recherches antérieures sur la conurbation lyonnaise a permis de restreindre l'objet de l'enquête au 8^e arrondissement. Des intervenants clés ont ensuite été choisis dans cet arrondissement, mais aussi dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Des liens ont été établis avec des associations et des ONG du 8^e; les discussions ultérieures ont toutefois montré que la plupart avaient choisi cet emplacement pour des raisons pratiques (loyers raisonnables; facilité d'accès par les transports) et que leur action ne concernait pas spécifiquement les habitants du quartier.

Lyon étant une grande agglomération ainsi qu'une capitale régionale, les chercheurs ont interrogé 20 intervenants clés du quartier étudié, mais aussi de la ville, du département du Rhône et de la région Rhône-Alpes. Parmi ces interlocuteurs figuraient plusieurs représentants de la Mairie centrale, mais aucun de la Mairie du 8^e. (Certaines des personnes approchées pour les entretiens ont probablement décliné l'invitation en raison des élections municipales de mars 2014.) Les représentants des autorités interrogés aux fins de ce rapport provenaient de secteurs d'action divers, notamment : intégration, politique de la ville et culture. Les chercheurs ont aussi interrogé un élu du Grand Lyon.

En plus du point de vue de ces représentants des autorités locales, les entretiens ont permis de recueillir l'avis d'associations et d'ONG actifs dans la lutte contre la pauvreté ou dans la promotion de l'inclusion sociale et de la participation dans le quartier considéré. D'autres entretiens ont été réalisés auprès de résidents et de

personnes qui travaillent dans la région ou qui la connaissent bien, mais qui, pour des raisons diverses, ne pouvaient pas participer aux groupes de discussion ou ne souhaitaient pas le faire.

Enfin, au moins 100 autres personnes et groupes ont pris part à des conversations et discussions brèves souvent très riches d'information; cette méthode s'est révélée particulièrement importante pour établir le dialogue avec les hommes d'âge mûr.

La loi française interdisant d'établir des distinctions en fonction de l'ethnicité, la constitution des groupes de discussion s'est révélée ardue. Les chercheurs ont en définitive sélectionné des citoyens français se considérant comme appartenant à la population majoritaire.

Pour former les groupes, les chercheurs ont approché directement des gens se trouvant au marché en plein air du boulevard des États-Unis, ou dans ses abords immédiats, les jeudis et les samedis (jours de marché) entre les mois d'août et octobre 2013. En outre, plus de 1000 prospectus décrivant les groupes de discussion ont été déposés dans les boîtes aux lettres du 8^e arrondissement. Près de la moitié des personnes approchées dans la rue se sont arrêtées pour écouter les chercheurs décrire le projet, mais moins de 10 % ont effectivement participé aux rencontres. La plupart de ceux et celles qui ont refusé ont dit qu'ils n'avaient pas le temps de participer à l'enquête ou que l'horaire des discussions ne leur convenait pas.

Dans la pratique, les personnes qui se sont présentées aux rencontres et qui n'étaient pas des citoyens français n'ont pas été exclues pour autant des groupes de discussion. Il est par conséquent très probable que certains participants (moins de 5 % du total) n'étaient pas français.

Quelques répondants (environ 10 %) ont été recrutés par contacts directs (échantillonnage « boule de neige » non contrôlé) : il s'agissait d'amis des étudiants ayant pris part aux premières étapes de la recherche ou d'amis de participants des premiers groupes de discussion. Il s'est avéré si difficile de rassembler au moins six répondants pour chacun des groupes qu'en définitive, la plupart des personnes qui ont voulu participer aux discussions ont été autorisées à le faire. Néanmoins, trois ou quatre groupes de discussion ont dû être annulés à la dernière minute, faute d'un nombre suffisant de participants.

En raison de ces difficultés de recrutement et de la décision qui avait été prise de ne pas exclure des personnes susceptibles d'apporter une contribution positive aux discussions, les groupes comptent en moyenne un ou deux participants ne provenant pas du 8^e arrondissement. Leur présence ne diminue en rien la qualité de l'information recueillie. Au contraire, elle a permis d'établir un dialogue fécond entre des résidents du 8^e et des habitants de secteurs adjacents.

Au total, 15 discussions de groupe ont eu lieu entre le 30 août et le 31 octobre 2013. Certains participants acceptaient d'y assister uniquement s'ils pouvaient être accompagnés d'un(e) ami(e), colocataire ou conjoint(e). Le recrutement s'étant révélé particulièrement ardu, les participants ont été autorisés à venir avec une personne de leur choix. Les chercheurs ont cependant pris bonne note des liens antérieurs unissant les participants et en ont tenu compte dans l'animation des discussions.

Composé de 10 personnes (8 qui vivaient dans le 8^e arrondissement et 2 qui y travaillaient), le groupe sur la participation à la vie politique et civique s'est imposé comme l'un des plus nombreux de la recherche. Il comprenait notamment un plombier, un officier de l'armée à la retraite, un employé des postes à la retraite, un étudiant et deux personnes sans emploi. [Les catégories d'emploi sont toujours indiquées sous leur forme masculine pour préserver l'anonymat des participants.] L'un des participants avait vécu jusqu'à tout récemment à Paris, et un autre dans une petite ville. Leur présence a permis de comparer leur situation à celle des répondants qui n'avaient jamais quitté Lyon.

En tout, 85 personnes ont participé à 13 groupes de discussion (une moyenne d'environ 6,5 participants par groupe) : 54 femmes et 31 hommes; les femmes représentent donc 63 % de l'échantillon. L'âge moyen des participants s'établit à 45 ans. La moitié d'entre eux ont un emploi (51 % de l'échantillon); cinq sont sans emploi (6 %); 21 % sont étudiants, et 22 % retraités. Sur l'ensemble des participants, 74 % habitent actuellement dans le 8^e arrondissement, et 13 % dans des secteurs directement adjacents (principalement Vénissieux). Les 13 % restants ne vivent pas dans le quartier étudié, mais au moins la moitié d'entre eux entretiennent des liens directs avec le 8^e arrondissement parce qu'ils y ont vécu ou qu'ils y travaillent. Environ 5 % des participants n'ont pas de relation particulière avec le 8^e. Il faut toutefois noter que tous les participants de l'échantillon vivent actuellement dans la région lyonnaise.

Sur les 60 participants qui occupent ou ont occupé un emploi, presque tous sont des travailleurs peu qualifiés. Une personne retraitée et une actuellement en emploi sont, respectivement, (ancien) chef d'entreprise et cadre supérieur. L'échantillon compte par ailleurs quatre travailleurs autonomes. Les autres participants actuellement en emploi se répartissent selon les catégories sexospécifiques habituelles : les femmes sont employées en commerce de détail, infirmières ou soignantes en milieu hospitalier ou autre établissement de santé (généralement auprès de personnes âgées ou d'enfants); la plupart des hommes travaillent au nettoyage des rues, dans un garage ou dans le bâtiment. À l'exception d'un apprenti en boucherie, les étudiants interrogés fréquentent l'université.

Les discussions de groupe constituent une méthode, non pas quantitative, mais qualitative. L'intention des chercheurs n'était donc pas de former des groupes représentatifs; c'est ce qui explique que les hommes et les chômeurs y sont

proportionnellement peu nombreux. L'objectif des discussions consistait à permettre l'expression de points de vue aussi nombreux et diversifiés que possible.

1.2.1 | LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS : CONTRAINTES ET RÉUSSITES

La loi française interdisant d'établir quelque distinction que ce soit entre les citoyens français, par exemple entre ceux qui sont nés de parents français et ceux qui sont nés de parents étrangers, les représentants des associations, des ONG et de la fonction publique n'ont pas pu prendre part au recrutement des participants.

Toutes les rencontres des groupes se sont tenues dans un établissement privé, le Centre international de séjour de Lyon (CISL), à la fois auberge de jeunesse et locateur de salles de réunion.

Au début du projet, un représentant de la municipalité de Lyon (qui souhaite garder l'anonymat) a indiqué à l'équipe de recherche que les habitants du 8^e étaient lassés d'être sollicités pour participer à des enquêtes. L'un des chercheurs a même entendu un résidant déclarer : « Vous êtes mon troisième sociologue cette semaine ! »

Par ses modalités et sa démarche, ce projet de recherche s'avère par ailleurs très inhabituel pour le quartier étudié en ceci qu'il porte sur les récits subjectifs par lesquels les résidants décrivent les situations qu'ils vivent. Il est apparu très rapidement que les habitants du secteur considéré étaient accoutumés à des formes de communication descendantes : au moins 25 personnes sont réunies dans une pièce pour être informées sur un sujet donné, et la seule participation aux discussions qui leur est permise consiste à poser des questions aux conférenciers. De ce fait, la plupart des personnes approchées pour participer à la recherche ont tout d'abord exprimé des réticences. Une fois que les groupes de discussion ont été mis en place, elles se sont toutefois montrées généralement satisfaites du processus, et souvent même, enthousiastes.

Il s'est révélé ardu de constituer des groupes correspondant exactement au profil décrit dans le protocole initial de recherche. L'enquête s'intéresse à des secteurs urbains marginalisés plutôt qu'à des individus; à cause, notamment, de la stigmatisation qui pèse sur l'exclusion et la pauvreté, il reste en effet très difficile de singulariser les personnes exposées à l'exclusion sociale, politique, économique ou culturelle. Il s'avère souvent difficile d'établir des liens avec les répondants potentiels présentant ce type de profil, d'autant plus que la plupart n'aiment pas les réunions.

Certains résidants souhaitaient ardemment participer au projet, en particulier du fait des liens sociaux qu'ils entretiennent dans la collectivité. Comme ils faisaient par ailleurs partie de plusieurs associations ou ONG, ils avaient toutefois des

réunions prévues presque tous les soirs et ne pouvaient par conséquent pas assister aux rencontres des groupes. Du point de vue financier, la plupart des participants aux discussions étaient légèrement mieux lotis que les personnes véritablement marginalisées.

Il s'est par ailleurs avéré difficile d'éviter l'effet « boule de neige » dans le recrutement des participants : dans cette collectivité au tissu social très serré, nombreux sont les résidants qui ont intégré le projet à l'invitation de leurs amis, membres de leur famille ou voisins. Un nombre élevé de participants se sont par ailleurs montrés déçus de ne pas pouvoir assister à un deuxième groupe de discussion; pour compenser, ils ont convaincu un ami ou un proche de s'y rendre.

Par sa dimension collective et publique, la méthode des groupes de discussion a forcément entravé la participation de certaines personnes. Plusieurs ont affirmé n'avoir rien à dire. Les chercheurs ont redoublé de vigilance à l'égard de ces résidants plus réservés et se sont efforcés de les amener à exprimer leur point de vue en dépit de leurs réticences... tout en tempérant parfois les ardeurs des répondants plus volubiles! Au total, il est néanmoins bien évident que tous les membres des groupes n'ont pas participé aux discussions de manière égale.

L'effectif global des participants n'était pas constitué également d'hommes et de femmes. Il s'est révélé en effet plus difficile de convaincre les hommes et les 30-50 ans de participer aux groupes. En définitive, l'effectif n'était donc pas aussi représentatif que prévu du point de vue démographique. Il faut cependant garder présent à l'esprit que l'objectif premier d'une recherche qualitative comme celle-ci n'est pas d'étudier un échantillon représentatif dans l'intention d'extrapoler ses réponses à l'ensemble d'une population, mais de cartographier les expériences de vie et les points de vue subjectifs du nombre le plus élevé possible de répondants.

Comme les groupes de discussion tiraient à leur fin, il est apparu clairement que les hommes d'âge mûr étaient amplement sous-représentés dans l'effectif. Les chercheurs ont alors déployé des efforts additionnels pour recruter des participants de cette catégorie. Ils ont même organisé des mini-groupes composés de seulement deux ou trois répondants pour vérifier si leurs points de vue différaient notablement de celui des autres participants. Ils ont aussi pris le temps de discuter dans la rue avec des hommes d'âge mûr qui refusaient de participer aux discussions de groupe parce qu'ils ne voulaient pas aborder certains sujets en public, mais acceptaient volontiers de s'exprimer en privé. Cette méthode s'est révélée particulièrement utile pour mesurer les convictions d'extrême droite et les sentiments xénophobes des hommes d'âge mûr dans le quartier étudié.

Ainsi que nous l'avons indiqué, la Constitution française interdit d'établir des statistiques ventilées selon l'appartenance ethnique. Dans le pays comme à l'étranger, certaines voix se sont prononcées en faveur d'un assouplissement de ces dispositions,

ne serait-ce que pour faciliter les recherches en sciences sociales. Mais au moment où nous écrivons ces lignes, aucune proposition concrète de changement n'a encore été formulée en ce sens.

Un article publié dans le magazine *Time* en 2009 résumait en ces termes la spécificité française.³

Selon la Constitution du pays, [...] « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale [qui] assure l'égalité devant la loi de tous ses citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. » L'idéologie nationale affirme que cette revendication d'indifférence à l'égard du sexe et de la couleur de la peau protège les minorités en tenant dans l'ombre les différences qui les divisent en groupes souvent opposés les uns aux autres [...] Cette interdiction qui frappe les collectes de données ethniques ou religieuses, même fournies de leur plein gré par les répondants, condamne la France à une évaluation grossière de ses composantes démographiques : sa population compterait ainsi entre 4 à 7 millions d'Arabes, 3 à 5 millions de Noirs, quelque 1,5 million d'Asiatiques et environ 600 000 Juifs. Selon les estimations les plus généreuses, ces quatre catégories représenteraient au total presque 22 % de la population française, et certainement la plupart des victimes de racisme et de discrimination. L'écrasante majorité des Français veulent changer cet état de fait. Toute la question est de savoir comment.

Indépendamment de ces dispositions juridiques et constitutionnelles, tous les débats entourant l'immigration, l'ethnicité et même l'identité nationale possèdent en France une charge émotive considérable. Les particularités du contexte français ont donc des répercussions très concrètes sur la présente étude.

3 Crumley, Bruce. « Should France Count Its Minority Population? », *Time*, 24 mars 2009, <http://content.time.com/time/world/article/0,8599,1887106,00.html> (site consulté le 17 octobre 2013)

2

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

2.1 | LYON, UNE VILLE EUROPÉENNE TYPIQUE

Lyon est la deuxième ville de France en importance démographique après Paris, au coude à coude avec deux villes de population similaire : Lille, dans le nord du pays, et Marseille, dans le sud. Si l'agglomération parisienne regroupe environ 12 millions d'habitants, chacune des régions métropolitaines de Lyon, Marseille et Lille possède une population comprise entre 1 million et 2 millions de personnes, selon les définitions retenues. Le Grand Lyon compte 1,3 million d'habitants (chiffre de 2011) répartis en 58 communes sur 51,5 km². Plus vaste, « l'aire urbaine » de Lyon regroupe 513 communes comptant au total 2,2 millions d'habitants (2011).

La population de la ville de Lyon elle-même s'élève à environ 490 000 personnes (chiffre de 2011), un recul par rapport à son record de 1931 (580 000 habitants) et à son autre sommet démographique : 529 000 habitants en 1962.⁴ Il serait cependant faux de croire que Lyon est une ville en déclin démographique : sa population s'accroît au contraire d'environ 5000 personnes chaque année. Lyon se classe par ailleurs parmi les villes les plus dynamiques de France du point de vue économique; elle est aussi la capitale de la région Rhône-Alpes, l'une des plus prospères du pays.⁵

En matière d'inégalités socio-économiques, Lyon se situe au milieu du classement : l'indice de Gini ne la classe ni parmi les 10 villes les plus inégalitaires de France, ni parmi les 10 les plus égalitaires.⁶ L'enquête Mercer sur la qualité de vie (*Mercer Quality of Living Survey*) situe Lyon au 39^e rang mondial, entre Londres et Barcelone. La ville ne figure cependant pas au classement Mercer des infrastructures urbaines (*Mercer's City Infrastructure Ranking*).⁷ Même si elle accueille plusieurs instances mondiales de premier plan, par exemple Interpol et l'Union internationale contre le cancer (UICC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Lyon ne constitue pas un point de convergence majeur pour les institutions internationales. Elle est à bien des égards une ville européenne moyenne, qui aspire toutefois à s'imposer comme un pôle continental incontournable. Son emplacement stratégique à l'extrémité nord de la vallée du Rhône lui confère un rôle de carrefour important depuis l'époque romaine. Ses habitants aiment par ailleurs à rappeler que c'était bien Lyon, et non Paris, qui était autrefois la capitale des Gaules...

4 Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui. *Lyon. Notice communale*, http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=20464 (site consulté le 15 octobre 2014). Ce site indique l'évolution démographique des communes.

5 Observatoire du développement durable, 2011. *Référentiel social de l'Agenda 21 : Évolution des inégalités*, <http://www.grandlyon.com/Les-referentiels.2338.0.html> (site consulté le 17 octobre 2013)

6 Observatoire des inégalités. *Le palmarès des villes françaises les plus inégalitaires*, 2011, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1479> (site consulté le 15 octobre 2013)

7 Mercer Consulting. *The best cities in the world for environment and infrastructure*, http://www.citymayors.com/features/quality_survey.html (site consulté le 21 février 2014)

Sur le plan historique, Lyon a constitué l'un des bastions de la Résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi un centre important de la Gestapo. C'est la ville de Jean Moulin, le plus célèbre des combattants français pour la liberté; mais c'est aussi ici qu'il a été trahi, arrêté, torturé et exécuté. Cette histoire récente reste très présente dans l'esprit de nombreux Lyonnais et Lyonnaises. Enfin, la ville s'enorgueillit d'être le berceau de deux pilotes de renommée mondiale, Antoine de Saint-Exupéry (par ailleurs auteur du *Petit Prince*) et Jean Mermoz, mais aussi des frères Lumière, pionniers du cinéma.

La France est depuis très longtemps une terre d'immigration. Elle a notamment accueilli des travailleurs en provenance du monde entier, des hommes et des femmes originaires des anciennes colonies, en particulier africaines, puis des immigrants arrivés sur son sol au titre du regroupement familial ou au gré des chaînes migratoires. Le pays resserre toutefois ses politiques en matière d'immigration depuis le milieu des années 1970. Les immigrants les plus nombreux à l'heure actuelle sont les Portugais, les Marocains et les Algériens,⁸ les Italiens et les Espagnols des vagues antérieures (ou leurs descendants) ayant acquis depuis la nationalité française.

Originaires essentiellement du Sud, les immigrants se sont établis à Lyon par vagues successives. La vieille ville s'est développée tout entière sur la rive ouest (droite) du Rhône. Jusqu'au début du 20^e siècle, un seul pont permettait de gagner le secteur est de la ville moderne, un quartier correspondant aujourd'hui au 8^e arrondissement et à la gare ferroviaire principale (la gare Part-Dieu, qui a graduellement pris le relais de l'ancienne gare Perrache, située à l'ouest du Rhône et au sud de la vieille ville). Au pied du pont, côté est, la Guillotière a longtemps servi de zone de confinement et de quarantaine;⁹ situé à l'extrémité nord du 7^e arrondissement actuel, ce secteur mène aujourd'hui au quartier États-Unis et à l'ensemble du 8^e.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, les nouveaux venus qui affluaient à la Guillotière étaient surtout des paysans des régions françaises entourant Lyon cherchant du travail dans le bâtiment. À la fin du 19^e siècle, puis au début du 20^e ainsi qu'entre les deux guerres mondiales, sont arrivés les premiers immigrants de l'étranger : les Italiens.¹⁰ Dans les années 1930, mais surtout après 1945, la région a également accueilli des Espagnols, Grecs, Arméniens et Juifs ashkénazes. Dans les trente glorieuses (années 1950, 1960 et 1970), la plupart des immigrants qui se sont établis dans la région étaient

8 Hillmert, Steffen. « Links between immigration and social inequality in education: a comparison among five European countries », *Research in Social Stratification and Mobility*, 32, p. 7-23, 2013, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0276562413000139> (site consulté le 15 avril 2014)

9 Musée de l'histoire de l'immigration. *Le quartier de la Guillotière de Lyon*, <http://www.histoire-immigration.fr/la-cite/le-reseau/les-actions-du-reseau/2009-journees-europeennes-du-patrimoine/le-quartier-de-la-guillotiere-de-lyon> (site consulté le 15 avril 2014)

10 Ochandiano de, Jean-Luc. *Lyon l'italienne*, livre et exposition tenue du 15 avril au 20 décembre 2014 aux Archives de Lyon, www.univ-lyon2.fr/actualite/actualites-scientifiques/lyon-l-italienne-569284.kjsp?RH=WWW600 (site consulté le 15 avril 2014)

originaires du Maghreb, en Afrique du Nord : Maroc, Tunisie, Algérie. Les années 1980 et 1990 ont été marquées par l'afflux de migrants (dont un certain nombre de réfugiés) venus du Sud-Est asiatique et de l'Afrique subsaharienne. Plus récemment sont arrivées des populations relativement nombreuses de Portugais, natifs de l'ex-Yougoslavie, Roms, Indiens et Turcs.

Après avoir servi de port d'escale pour les immigrants pendant des siècles, le quartier historique de la Guillotière s'est graduellement embourgeoisé^{11,12} au fil des vagues migratoires, repoussant les nouveaux arrivants de plus en plus loin du centre, vers les secteurs périphériques tels que le 8^e arrondissement ou les banlieues voisines de Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron et Vénissieux.

La plupart des Français pensent que leur pays a connu trois grandes vagues migratoires : la première, intérieure (française); la deuxième en provenance de l'Europe (du Sud pour l'essentiel); et la troisième venue de l'extérieur de l'Europe. La réalité s'avère plus complexe. En 2003, l'exposition « L'Algérie à Lyon, une mémoire centenaire » montrait que les Algériens sont établis dans la région lyonnaise depuis bien plus longtemps qu'on ne le croit généralement; certains se sont même illustrés comme héros de la résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale.¹³

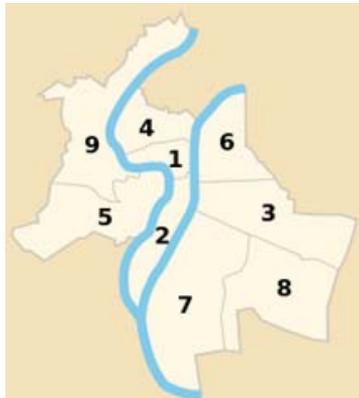
2.2 | LE SECTEUR ÉTUDIÉ

La ville de Lyon se divise en neuf arrondissements. Seulement trois villes françaises sont organisées selon cette structure politique et administrative : Paris, Marseille et Lyon. Chaque arrondissement est considéré dans une certaine mesure comme une commune à part entière. Il est dirigé par un maire, lui-même placé sous l'autorité d'un maire central (à Lyon, il s'agit en l'occurrence de Gérard Collomb, du Parti socialiste). Les arrondissements lyonnais les plus densément peuplés sont les suivants : 1^{er}, 3^e, 4^e, 6^e et 8^e.

11 Bordet, Soline, Yasemin Cakanlar, Julia Gamberini et al. *Un délaissé urbain à la Guillotière*, 2003, <http://vincent.hyvernats.free.fr/Sitepro/jangot-cluzan.pdf> (document téléchargé le 14 avril 2014).

12 *Tribune de Lyon*. « Les 20 lieux hype de la Guillotière », 2 octobre 2013, <http://www.tribunedelyon.fr/?art-de-vivre/bons-plans/40473-les-20-lieux-hype-de-la-guillotiere> (site consulté le 15 avril 2014).

13 Videlier, Philippe. *L'Algérie à Lyon, une mémoire centenaire, livre et exposition tenue du 14 mai au 27 septembre 2003 à la Bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon*, <http://www.bm-lyon.fr/expo/virtuelles/algerie> (site consulté le 15 avril 2014).

FIGURE 1. LA VILLE DE LYON AVEC SES NEUF ARRONDISSEMENTS

Remarque : Lyon est traversée par deux cours d'eau : à l'est (à droite sur la carte), le Rhône; à l'ouest, la Saône. Ils se rejoignent dans le secteur de la Confluence, à l'extrémité sud du 2^e arrondissement, puis coulent vers le sud, Avignon et la Méditerranée.

Source : Wikipédia

Au sud-est de la ville, le 8^e arrondissement regroupe 81 000 habitants (chiffre de 2011) sur un territoire de 6,7 km². Il compte plusieurs espaces de pauvreté et de précarité, notamment les quartiers États-Unis, Langlet-Santy et Mermoz, tous proches les uns des autres et situés dans le sud de l'arrondissement. Au nord, le secteur Monplaisir, plus riche, offre une atmosphère de petite ville tranquille; de nombreuses boutiques y ont pignon sur rue.

Au centre géographique de l'arrondissement, entre les quartiers Monplaisir et États-Unis, se dresse le secteur du Bachut avec son enchevêtrement de rues et de lignes de tramway ainsi que ses bâtiments imposants, notamment la mairie du 8^e, la bibliothèque publique (la Médiathèque) et un théâtre qui accueille actuellement l'essentiel des activités chorégraphiques de la ville (la Maison de la Danse). Entre les quartiers Bachut et États-Unis subsistent plus d'une centaine de petites maisons avec jardin entourées de grands immeubles résidentiels.

Fait intéressant à relever, deux des principaux marchés du 8^e se trouvent dans les secteurs Monplaisir et États-Unis. Du fait de la spécificité sociologique de chacun de ces deux quartiers, leurs marchés attirent également des clientèles bien distinctes. Au sud-ouest, le quartier États-Unis du 8^e arrondissement jouxte le 7^e et la ville ouvrière de Vénissieux.

La figure 2 représente le 8^e arrondissement et le boulevard des États-Unis qui le traverse du nord-ouest vers le sud-est pour rejoindre Vénissieux. C'est dans ce secteur que les discussions de groupe ont eu lieu, au Centre international de séjour de Lyon (CISL). À l'ouest se trouve un autre quartier ouvrier désigné, selon le cas, par l'un des

noms suivants : Grand Trou, Moulin-à-Vent ou, tout simplement, Route de Vienne. Le centre du Bachut s'étend autour de l'avenue Berthelot et de la mairie du 8^e. Vers le nord se dresse ensuite le quartier plus prospère de Monplaisir, qui détermine la frontière avec le 3^e arrondissement.

FIGURE 2. LE 8^E ARRONDISSEMENT DE LYON



Source : Service d'information immobilière Immo Lyon (Immo Lyon.info)¹⁴

2.3 | LA PAUVRETÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Au chapitre de la pauvreté,¹⁵ une publication récente classe les 100 plus grandes villes de France de la plus pauvre (Roubaix, à la frontière belge, avec un taux de pauvreté de 45 %) à la plus riche (ex aequo au 98^e rang : Versailles, Neuilly et Rueil-Malmaison, trois opulentes banlieues de l'ouest de Paris). Ce classement établi à partir de chiffres de 2011 place Lyon au 82^e rang, avec un taux de pauvreté de 15 %. Lyon se compare ainsi à Paris (14 %), Nantes (16 %) et Bordeaux (17 %), mais s'avère beaucoup plus prospère que Marseille, Montpellier ou Lille (toutes trois à 25 %). La même publication indique qu'à l'intérieur de Lyon, ce sont les 8^e et 9^e arrondissements qui présentent les taux de pauvreté les plus élevés (voir tableau 1).¹⁶

14 Immo Lyon, www.immolyon.info/plan_lyon.php (site consulté le 26 novembre 2014)

15 Dans ce contexte, le seuil de pauvreté s'établit à 60 % du revenu médian après impôts et prestations sociales. En 2011, ce montant s'élevait à 977 € par mois.

16 Maurin, Louis et Violaine Mazery. « Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France ». *Compas études*, n° 11, janvier 2014, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1902> (site consulté le 4 mars 2014)

TABLEAU 1. LE TAUX DE PAUVRETÉ DANS LES ARRONDISSEMENTS DE LYON (2011)

Arrondissement	Taux de pauvreté (%)
1	16
2	10
3	13
4	9
5	11
6	9
7	15
8	20
9	21
Moyenne	15

Remarque : Respectivement situés dans le sud-est et dans le nord-ouest de la ville, le 8^e et le 9^e arrondissements sont ceux qui présentent les taux de pauvreté les plus élevés.

Source : Louis Maurin et Violaine Mazery, « Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France », *Compas études*, n°11, janvier 2014, www.inegalites.fr/spip.php?article1902 (site consulté le 4 mars 2014)

À Lyon comme dans la plupart des villes françaises, les quartiers les plus pauvres ne sont pas ceux du centre, mais ceux du pourtour et des banlieues. Le choix de l'arrondissement étudié dans ce projet de recherche s'est fondé sur un rapport officiel des autorités françaises et des services de la statistique.¹⁷ Ce document mesure la précarité dans différents secteurs selon neuf indicateurs : quatre pour la précarité sociale (financière); trois pour la précarité par rapport à l'emploi; et deux pour la précarité familiale. Il est à souligner que ces données n'ont pas été publiées sous format numérique; seules les cartes géographiques peuvent être consultées.

Les quatre indicateurs de la précarité sociale sont les suivants :

- Pourcentage des allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF);¹⁸
- Pourcentage des familles allocataires de la CAF pour lesquelles les prestations familiales représentent plus de 50 % du revenu total;
- Pourcentage des assurés de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) bénéficiant de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C);

¹⁷ Observatoire des inégalités, *Le palmarès des villes françaises les plus inégalitaires*, 2011, www.inegalites.fr/spip.php?article1479 (site consulté le 15 octobre 2013)

¹⁸ Les allocations de la CAF sont des prestations réservées aux familles avec enfants dont le revenu mensuel par unité de consommation est faible : moins 1001 € en 2012 (moins de 845 € en 2006).

- Pourcentage des allocataires de la CAF également prestataires du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).

Les trois indicateurs de la précarité en matière d'emploi sont les suivants :

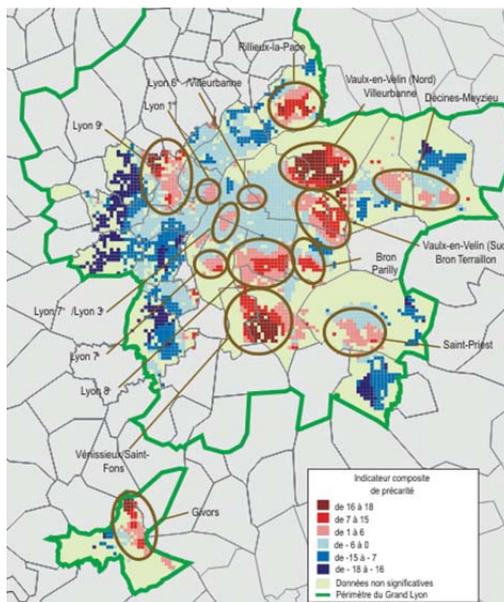
- Pourcentage des demandeurs d'emploi n'ayant pas exercé d'activité professionnelle majeure au cours du dernier mois (demandeurs d'emploi de catégorie 1), sur l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le secteur privé et sur l'ensemble des demandeurs d'emploi;
- Pourcentage des demandeurs d'emploi n'ayant pas exercé d'activité professionnelle majeure au cours du dernier mois et possédant peu ou pas de qualifications professionnelles, sur l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le secteur privé et sur l'ensemble des demandeurs d'emploi;
- Pourcentage des demandeurs d'emploi n'ayant pas exercé d'activité professionnelle majeure au cours du dernier mois et qui sont sans emploi depuis plus d'un an, sur l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le secteur privé et sur l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les deux indicateurs de la précarité familiale sont les suivants :

- Pourcentage des allocataires de la CAF présentant un faible niveau de revenu et vivant seuls avec leurs enfants;
- Pourcentage des allocataires de la CAF vivant sous le seuil des bas revenus et en couple avec au moins deux enfants.

Ces indicateurs ont permis de discerner 14 secteurs fortement précarisés, dont six à l'intérieur des limites municipales. Ainsi qu'on le voit à la figure 3, la moitié sud du 8^e arrondissement s'impose comme l'un des principaux espaces de précarité du territoire. Dans le Grand Lyon, les secteurs les plus touchés par la pauvreté (en marron et en rouge) se trouvent à l'extérieur des limites de la ville. Sur le territoire municipal proprement dit, les espaces de précarité les plus importants sont les suivants : Lyon 8, Lyon 9 et Lyon 7.

FIGURE 3. LES 14 PRINCIPAUX ESPACES DE PRÉCARITÉ DANS LE GRAND LYON : INDICATEUR COMPOSITE DE PRÉCARITÉ (2010)



Source : La lettre de l'INSEE Rhône-Alpes, septembre 2010.

Sources des données de la carte : INSEE, CAF 2006, ANPE 2006, DADS 2006, Cnam 2007.¹⁹

19 Coudène, Maud. « Grand Lyon: la précarité reste concentrée à l'est de l'agglomération », *Lettre Analyse d'Insee Rhône-Alpes*, n°130, septembre 2010, http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=16691 (site consulté le 30 novembre 2014).

3

POLITIQUE

3.1 | LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE DANS LE CONTEXTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Même si elle est en plein essor, Lyon reste à bien des égards une ville européenne moyenne²⁰. Les grands changements économiques et sociaux qui parcourent actuellement le continent s'y manifestent aussi : vieillissement de la population (malgré la présence d'une population estudiantine importante; à Lyon, les deux phénomènes coexistent); étalement urbain; nécessité d'investissements additionnels dans le logement et les infrastructures publiques; réorientation économique très nette vers les services; problématiques liées à l'immigration, l'intégration et la discrimination.

Pour l'essentiel, les priorités des politiques publiques sont définies à l'échelon national. Elles sont ensuite mises en œuvre dans les villes et les régions avec l'appui des autorités locales. Dans l'ensemble du pays, les autorités locales et nationales ont désigné un certain nombre de « secteurs prioritaires » présentant des difficultés particulièrement aiguës de cohésion et d'inclusion. Ils se caractérisent également par des tensions sociales, politiques et économiques plus marquées que dans le reste du pays. Comme à Lyon, par exemple, ces quartiers se situent généralement en banlieue ou en périphérie des grandes villes.

3.2 | LA POLITIQUE DE LA VILLE²¹

En France, la « politique de la ville » désigne un ensemble de mesures visant l'amélioration du tissu urbain dans les quartiers pauvres en rupture avec les grands centres décisionnels. Dans certains domaines, par exemple le logement, la planification urbaine, l'emploi ou les activités sociales et culturelles, les interventions publiques s'intéressent plus particulièrement aux quartiers définis comme « prioritaires » selon un ensemble complexe de critères. (Ce mode de détermination sera aboli fin 2014 pour céder le pas à la « nouvelle géographie prioritaire ».²²) L'objectif de la politique de la ville est d'améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et de favoriser l'égalité des chances entre tous les résidents d'une même collectivité.

Cette politique a été implantée au niveau national dans les années 1980, dans la foulée des mesures de discrimination positive mises en œuvre à l'époque dans la plupart des pays industrialisés. Depuis l'élection de François Mitterrand à la présidence en 1981, et

20 Rodriguez, Nellie. *La population du Rhône en 2020: croissance et vieillissement*, INSEE, 2009, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=14930 (site consulté le 24 mars 2014).

21 Voir <http://www.ville.gouv.fr/l-essentiel,166> (site consulté le 24 mars 2014)

22 République française, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. *La nouvelle géographie prioritaire et les nouveaux contrats de ville*, www.ville.gouv.fr/?la-nouvelle-geographie-prioritaire (site consulté le 15 octobre 2014)

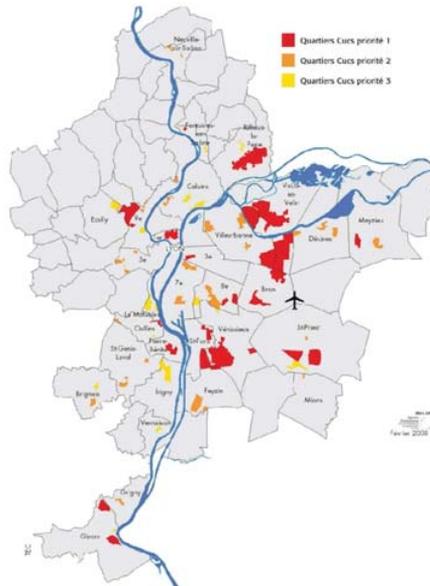
pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, la France était alors dirigée par un gouvernement de gauche.

Au niveau local, les autorités municipales de Lyon travaillent depuis plusieurs années avec les associations, les organismes non gouvernementaux et les résidents à l'établissement du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Ce document stratégique constitue l'un des piliers de la politique de la ville en ce qu'il définit les projets sociaux et urbains qui doivent être concrétisés pour effacer le clivage entre les quartiers prioritaires et les autres et mieux intégrer les secteurs défavorisés au tissu urbain de la ville.

La politique de la ville de Lyon distingue trois catégories de quartiers.

- Catégorie 1 – Les quartiers dans lesquels une intervention massive et coordonnée s'avère indispensable pour résorber les conditions urbaines et sociales insatisfaisantes
- Catégorie 2 – Les quartiers présentant des difficultés économiques et sociales certaines, mais moins criantes, nécessitant amélioration
- Catégorie 3 – Les quartiers dont la situation risque de se détériorer et sont à ce titre placés sous surveillance

FIGURE 4. LE CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ET LES QUARTIERS DE PRIORITÉ 1, 2 ET 3 (2008)



Source : Ville de Lyon. Contrat urbain de cohésion sociale pour la conurbation lyonnaise (2012)²³

23 *Dossier de presse de signature de l'avenant au CUCS du 18 octobre 2012,*
www.economie.grandlyon.com/actualite-economie-actu-lyon.194+M54e7eede69d.o.html.

Ainsi que l'indique cette carte, les zones orange ou rouges dessinent un cercle. Dans le 8^e arrondissement, la zone oblongue orangée représente le boulevard des États-Unis. La zone jaune qui la jouxte à l'ouest correspond au quartier Grand Trou/Moulin-à-Vent/Route de Vienne. Les deux zones rouges de l'est désignent les quartiers Langlet-Santy et Mermoz.

La politique de la ville se concrétise très souvent par le déploiement de projets de construction ou de projets sociaux dans les quartiers prioritaires, mais aussi par des mesures touchant l'ensemble du territoire municipal. Ces interventions peuvent viser par exemple à améliorer l'accès au marché du travail ou accroître les investissements dans les transports ou le logement. Plus généralement, leur objectif consiste à instaurer un meilleur équilibre entre les différents secteurs de la ville. La Ville doit parfois consentir des compromis entre les aspirations à court terme de ses résidents et ses propres plans municipaux de développement à long terme. La politique de la ville a d'abord été pensée comme mécanisme d'atténuation des difficultés causées par les mutations urbaines sociales dans les villes en pleine expansion comme Lyon. Aujourd'hui, elle s'impose plutôt comme une politique urbaine d'ensemble touchant toutes les dimensions du développement local.²⁴

La Municipalité de Lyon a engagé en 2009 une consultation publique sur les secteurs prioritaires invitant les autorités et la population au dialogue. L'objectif de cette Enquête Écoute Habitants était d'établir un bilan plus précis des difficultés vécues dans ces quartiers. La démarche a été de nouveau mise en œuvre en 2011 et a donné lieu à plusieurs publications en 2012.²⁵ La partie de l'enquête consacrée au 8^e arrondissement a permis de recueillir le point de vue d'un échantillon représentatif de 600 personnes vivant dans cinq secteurs géographiques aux prises avec des difficultés sociales particulièrement marquées : États-Unis; Mermoz (Nord et Sud); Langlet-Santy; Moulin-à-Vent.

Cette consultation a révélé que la plupart des résidents sont satisfaits de leurs conditions de vie. Ainsi, 89 % des habitants du secteur États-Unis « se sentent bien dans leur quartier », un taux supérieur aux 82 % constatés dans les autres secteurs en difficulté du 8^e, mais un peu inférieur aux 94 % relevés dans les quartiers plus cossus de la ville. Nous y reviendrons au chapitre 7, qui porte sur le logement.

Les mesures suivantes ont été mises en œuvre dans différents quartiers lyonnais dans le cadre de la politique de la ville : pique-niques internationaux dans lesquels les résidents préparent et partagent des plats typiques de leur culture d'origine; groupes de rencontres pour les mères; création d'une bibliothèque pour les 3 à 12

24 On trouvera ici la description du processus de mise en œuvre de la politique de la ville à Lyon : www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_quartiers (site consulté le 24 mars 2014)

25 Au sujet des Enquêtes Écoute Habitants, voir http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/docs_enligne/enquete_ecoute_habit (site consulté le 31 mars 2014) – ci-après : Enquête Écoute Habitants

ans; rénovation d'un centre de loisirs; nettoyage et amélioration des conditions de vie dans les logements sociaux; rencontres entre voisins à proximité des immeubles résidentiels; stratégies d'élimination des déchets dans les espaces publics.

3.3 | LA POLITIQUE DE LA VILLE : VUE D'ENSEMBLE

La politique de la ville a été instaurée à l'échelon national par le ministère de la Ville établi par le gouvernement socialiste dans les années 1980. Elle est administrée par le Comité interministériel des villes, dont font notamment partie le premier ministre et le ministre de la Ville. Dans tous les départements français, un préfet représente localement le gouvernement central. Dans chacune des villes placées sous sa supervision, il encadre la rédaction d'un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) qui définit les principes et les lignes directrices de la politique ainsi que ses secteurs d'application. L'élaboration de ce document sollicite tous les échelons du système politique français ou presque : la ville, le département, la région, le pays.

À Lyon, les arrondissements, le Grand Lyon, la région Rhône-Alpes, le conseil général (le « parlement du département ») ainsi que l'État français (national) signent conjointement le contrat urbain de cohésion sociale. Il fédère ainsi les instances décisionnaires de tous horizons (économie, questions sociales, sécurité, etc.) placées sous la supervision de différents ministères ou autres instances.

Pour la sociologue et politologue française Riva Kastoryano, les quartiers urbains pauvres constituent depuis plusieurs décennies l'un des problèmes les plus épineux de la vie politique nationale française. Depuis les émeutes des Minguettes (Vénissieux) et de Vaulx-en-Velin, dans les années 1980 et 1990, Lyon se trouve souvent aux avant-postes de cette problématique.²⁶ En 1990, c'est à Lyon que François Mitterrand a choisi d'annoncer la création du ministère de la Ville; plus récemment, en 2008, c'est aussi dans cette ville que Fadela Amara, secrétaire d'État responsable de la politique de la ville sous le gouvernement de centre droit de Nicolas Sarkozy, a annoncé le lancement d'Espoir banlieues. Même s'il aurait créé environ 11 000 emplois selon certaines sources, ce programme a été aboli en 2013, quand François Hollande a succédé à Nicolas Sarkozy à la présidence française. Différents observateurs ont du

26 Depuis les années 1980, la presse s'est faite l'écho de plusieurs émeutes dans les banlieues françaises. Celles qui ont agité deux banlieues lyonnaises (les Minguettes en 1981 et 1983; Vaulx-en-Velin en 1991) ont particulièrement défrayé la chronique. Ces articles s'accompagnaient généralement de photos de voitures carbonisées, de vitrines fracassées, d'escouades de la police antiémeute et de jeunes gens lançant des pierres. Les éditoriaux commençaient souvent par ces mots : « Des jeunes des banlieues ou de jeunes descendants d'immigrants nord-africains... » Voir Kastoryano, Riva. *Riots in France – Territories of Identities in France*, 2006, <http://riotsfrance.ssr.org/Kastoryano> (site consulté le 21 février 2014)

reste abondamment critiqué cette politique, affirmant qu'elle n'avait pas atteint ses objectifs en raison d'un manque de financement²⁷ ou de volonté politique.²⁸

Dans un communiqué de presse émis le 8 octobre 2013, le gouvernement soulignait qu'en moyenne, les fonds publics alloués aux secteurs prioritaires étaient non pas supérieurs, mais inférieurs, aux sommes accordées aux autres quartiers. Plusieurs exemples étayaient cet étonnant constat, entre autres : ces quartiers ont moins accès aux « contrats aidés » (ils regroupent 11 % des demandeurs d'emploi, mais seulement 8 % des demandeurs d'emploi bénéficiant de ces contrats de travail assortis d'un soutien financier de l'État); ils comptent en moyenne 20 installations sportives pour 10 000 habitants, contre 35 dans le reste du pays.²⁹ Le gouvernement a amorcé début 2014 un remaniement majeur de la politique de la ville afin de la simplifier, d'en accroître la cohérence et de stimuler la participation de la population à son déploiement. Il a aussi établi 11 conventions interministérielles pour améliorer la situation des quartiers prioritaires sur tout le territoire national. Ce programme prévoit en particulier d'accroître le nombre des enseignants plus rapidement que celui des classes dans les écoles.³⁰

Les médias nationaux français privilégient l'actualité concernant l'ensemble du pays; ils tendent ainsi à négliger les nouvelles régionales, lyonnaises ou autres, à l'exception des faits divers les plus sensationnels. En 2013, ils se sont largement faits l'écho de plusieurs événements tragiques s'étant produits dans le sud de la France, notamment des crimes liés à la drogue survenus à Marseille,³¹ des fusillades mafieuses en Corse³² ou le meurtre d'un cambrioleur en fuite par un bijoutier de Nice, qui a enflammé les manchettes.³³ Au total, il est donc bien difficile de déterminer si le recul des banlieues lyonnaises défavorisées dans le paysage médiatique national s'explique par une amélioration substantielle de leurs conditions de vie, ou plutôt par une détérioration de la situation ou l'émergence de problématiques particulièrement spectaculaires dans d'autres régions françaises.

27 Le « Plan Espoir Banlieues » n'a pas atteint son but, <http://www.tsa-quotidien.fr/action-sociale/politique-de-la-ville/a-204137/le-plan-espoir-banlieues-n-a-pas-atteint-son-but.html> (site consulté le 16 octobre 2013)

28 Sopo, Dominique. « Les banlieues, c'est maintenant », *Le Huffington Post*, 6 septembre 2012, http://www.huffingtonpost.fr/dominique-sopo/les-banlieues-cest-maintenant_b_1857967.html (site consulté le 23 octobre 2014).

29 République française, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. *Le retour de l'État dans les banlieues* (dossier de presse), 8 octobre 2013, http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_le_retour_de_l_etat_dans_les_quartiers_populaires.pdf, (site consulté le 16 octobre 2013)

30 République française, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. *Quartiers populaires : le Gouvernement engagé à travers 11 conventions interministérielles*, 8 octobre 2013, <http://www.ville.gouv.fr/?quartiers-populaires-le> (site consulté le 16 octobre 2013).

31 BBC News Europe. *Marseille battles image as France's murder capital*, 8 octobre 2013, www.bbc.com/news/world-europe-24380941 (site consulté le 14 avril 2014).

32 ABC News. *Murder Island*, 9 octobre 2013, www.abc.net.au/foreign/content/2013/s3845579.htm (site consulté le 14 avril 2014).

33 Stille, Alexander. « The jeweller and his gun: a shooting divides France », *New Yorker*, 19 septembre 2013, www.newyorker.com/online/blogs/comment/2013/09/the-jeweller-and-his-gun-a-shooting-divides-france.html (site consulté le 14 avril 2014).

3.4 | LE 8^E ARRONDISSEMENT DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

En désignant dans le 8^e arrondissement un secteur de catégorie 1, un de catégorie 2 et un de catégorie 3, la politique de la ville de Lyon lui accorde une place importante dans ses interventions. Mermoz, vaste secteur de catégorie 1, se compose principalement de longues et hautes barres d'immeubles résidentiels. S'attardant à ce quartier plus qu'à tout autre du Grand Lyon, la mise à jour 2011-2014 du CUCS précise qu'il se caractérise par une forte paupérisation et constitue une zone d'innovation et de mise à l'épreuve des politiques à l'échelle nationale. Les mesures implantées dans ce quartier visent à transformer son image, particulièrement négative, et à l'intégrer au tissu urbain de la ville par ces quatre axes d'intervention :

1. Stimuler le développement social;
2. Améliorer le cadre de vie;
3. Implanter des projets culturels;
4. Déployer des projets urbains favorisant l'ouverture et la mixité sociale.

Les sommes prévues pour ces interventions dans les budgets de la Ville de Lyon peuvent sembler relativement faibles (environ un million d'euros par an) : ceci s'explique par le fait que le ministère de la Ville est une instance assez restreinte, comparativement, par exemple, au ministère de l'Éducation. Il convient cependant de rappeler que la politique de la ville coordonne simplement des politiques sectorielles déjà implantées, dans l'optique d'en maximiser l'efficacité.

L'objectif de la politique consiste à offrir le même niveau de services sur l'ensemble du territoire national. Elle s'applique donc exclusivement aux secteurs dans lesquels les investissements publics « ordinaires » ne produisent pas l'offre de services voulue. Par exemple, les classes comptent généralement 22 ou 25 enfants environ dans les quartiers prioritaires, contre 28 à 30 ailleurs. Dans certains secteurs prioritaires, des travailleurs sont engagés pour entretenir les bâtiments (par exemple, un gardien pour 100 logements). Ces services peuvent être financés par des sommes que l'État verse directement aux entreprises propriétaires des immeubles, à charge pour elle d'engager les gardiens.

En pratique, l'administration publique de la ville ou de la conurbation (en l'occurrence, le Grand Lyon) lance régulièrement des appels à projets, généralement tous les six mois. Les associations, ONG et entreprises privées soumettent alors leurs propositions. De nombreux programmes sont actuellement implantés – environ 70 pour le 8^e arrondissement. S'adressant à différents groupes démographiques (les enfants, les personnes âgées, les demandeurs d'emploi, etc.), ils portent par exemple sur l'intégration sociale, l'éducation, la culture... L'originalité de la politique de la ville

tient en ce qu'elle n'est pas sectorielle, mais conçue et déployée pour un territoire donné.

Il faut enfin mentionner que la politique de la ville a toujours soulevé de vifs débats locaux et nationaux. À tous les échelons du système administratif et politique français, elle fait l'objet de contrôles et d'évaluations constants du fait de sa nature intrinsèquement névralgique, en particulier parce qu'elle permet le versement de fonds publics à des propriétaires privés au titre de l'amélioration des logements.

4

IDENTITÉ ET APPARTENANCE

Ce chapitre porte sur l'identité et l'appartenance dans les quartiers (par exemple, le secteur États-Unis du 8^e), les arrondissements, la ville, le département, la région (Rhône-Alpes) et le pays dans son ensemble. Les groupes de discussion se sont également interrogés sur l'existence éventuelle d'une identité occidentale supranationale. Les participants à cette enquête des *Fondations pour une société ouverte* estiment généralement que l'identité française est malmenée à l'heure actuelle, voire en crise. Il s'avère toutefois difficile de déterminer si l'immigration ou les perceptions qui l'entourent peuvent expliquer ce point de vue et, si oui, dans quelle mesure. Les discussions établissent une concomitance de l'immigration massive et du déclin de l'identité nationale, mais rien ne permet d'établir un lien de causalité incontestable entre les deux. Les intervenants clés interrogés indiquent que le recul de la présence de l'État et de ses représentants dans la vie quotidienne pourrait induire une augmentation de l'immigration incontrôlée, les fonctionnaires étant trop peu nombreux pour encadrer les flux migratoires, mais aussi un certain sentiment d'abandon dans la population, la police étant trop peu visible sur le terrain.

Il est important, dans ce contexte, de bien comprendre le modèle français de l'intégration. Depuis le 18^e siècle, la consolidation de l'État français passe par le bannissement et l'élimination des langues régionales (basque, breton, provençal, etc.).³⁴ L'assimilation, bien plus que l'intégration, constitue ainsi le principal moteur des politiques de l'État depuis au moins un siècle.

4.1 | L'IDENTITÉ NATIONALE

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, a lancé en 2009 un grand débat sur l'identité nationale : une centaine de réunions ont alors été organisées dans les mairies sur le thème de l'identité française au 21^e siècle. Le 11 novembre 2009, un discours présidentiel donnait le coup d'envoi des discussions.

*À force de vouloir effacer les Nations par peur du nationalisme, on a ressuscité les crispations identitaires [...]. À force d'abandon, nous avons fini par ne plus savoir très bien qui nous étions. À force de cultiver la haine de soi, nous avons fermé les portes de l'avenir. On ne bâtit rien sur la haine de soi, sur la haine des siens et sur la détestation de son propre pays [...]. Voilà pourquoi nous devons parler de notre identité nationale. Ce n'est pas dangereux, c'est nécessaire. Ce qui serait dangereux, ce serait de ne pas en parler. [...] C'est avec cette politique de l'autruche qu'on laisse le champ libre à tous les extrémismes.*³⁵

34 Costa, James et Patricia Lambert. *France and language(s): old policies, new challenges, towards a renewed framework?*, CNRS, INRP et Université de Lyon, 2009, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00439199> (site consulté le 14 avril 2014)

35 *L'Express*. « Sarkozy justifie le débat sur l'identité nationale », 12 novembre 2009, www.lexpress.fr/actualite/societe/sarkozy-justifie-le-debat-sur-l-identite-nationale_828004.html#H4lM5LiUfv82tRtv.99 (site consulté le 14 avril 2014)

La démarche a été confiée à Éric Besson, alors en charge du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, créé à l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007 et aboli en 2010 dans la foulée d'un remaniement ministériel. « Sa création avait fait beaucoup de bruit, sa disparition est passée quasiment inaperçue », notait alors le journal *Le Figaro*, partisan du gouvernement Sarkozy.³⁶

Le débat sur l'identité nationale a été très mal accueilli dans la population. Pour Michel Wieviorka, ce projet était d'entrée de jeu mal avisé.

*C'est un débat qui manque de sérénité, de distance et de tenue intellectuelle. Et qui jusqu'ici n'apporte sur le fond aucune idée neuve. Il lance des questions culturelles, religieuses et identitaires, au moment où les enjeux les plus cruciaux sont par exemple le chômage, les fermetures d'entreprise ou les problèmes dits de banlieue. [...] Ce débat conforte des positions de fermeture, de xénophobie et de racisme, plus que d'ouverture. On est loin de la France nation universelle.*³⁷

Président de la Ligue française contre le racisme et l'antisémitisme, Alain Jakubowicz estimait pour sa part que ce débat était non seulement inutile et potentiellement nuisible, mais qu'il ouvrait aussi un espace politique à l'extrême droite :

*Le débat sur l'identité nationale, lancé il y a trois ans sous la présidence de Nicolas Sarkozy, a incontestablement libéré la parole raciste. Nous n'étions pas contre cette initiative, car l'identité nationale, ce n'est pas un gros mot. Mais le débat a été confisqué par l'extrême droite. Il n'a pas eu lieu, mais cette initiative a fait sauter un verrou. Le couvercle de la bienséance et du respect n'existe plus. Les grosses blagues sur les bougnoules, les pédés, les juifs sont en train de revenir.*³⁸

Pour Joao Carvalho, politologue à l'Université de Sheffield, l'une des failles majeures de cette proposition consistait peut-être en ce que le président Sarkozy avait ouvertement associé le débat sur l'immigration et le débat sur l'identité nationale.³⁹

36 *Le Figaro*. « L'identité nationale, vie et mort d'un ministère contesté », www.lefigaro.fr/politique/2010/11/15/01002-20101115ARTFIG00751-l-identite-nationale-vie-et-mort-d-un-ministere-conteste.php (site consulté le 23 novembre 2014)

37 Alemagna, Lilian. « Ce débat conforte des positions de fermeture et de xénophobie, plus que d'ouverture », *Libération*, 4 décembre 2009, www.liberation.fr/politiques/2009/12/04/ce-debat-conforte-des-positions-de-fermeture-et-de-xenophobie-plus-que-d-ouverture_597248 (site consulté le 14 avril 2014).

38 Jakubowicz, Alain. « Le débat sur l'identité nationale a fait sauter un verrou », *Le Parisien*, 6 novembre 2013, <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/le-debat-sur-l-identite-nationale-a-fait-sauter-un-verrou-06-11-2013-3290715.php> www.leparisien.fr/espace-premium/actu/le-debat-sur-l-identite-nationale-a-fait-sauter-un-verrou-06-11-2013-3290715.php (site consulté le 14 avril 2014).

39 Carvalho, Joao. « President Sarkozy and broken promises: the development of French immigration and integration policies », *Contemporary Politics* (en cours de soumission) http://www.academia.edu/5409393/President_Sarkozy_and_broken_promises_the_development_of_French_immigration_and_integration_policies (site consulté le 24 novembre 2014).

Dans un sondage réalisé en janvier 2010, seulement 33 % des répondants jugeaient les discussions constructives; 61 % estimaient que cette démarche ne contribuait nullement à définir l'identité française. Plus de la moitié des personnes interrogées attribuaient par ailleurs la mise en œuvre de cette initiative au fait que le parti politique de Nicolas Sarkozy craignait de subir d'importants revers aux élections de mars 2010.⁴⁰ Mais en dépit de la vive opposition qu'il a suscitée dans la gauche comme dans l'extrême droite, le projet a été mené à terme.

En définitive, la plupart des observateurs s'accordent à considérer que cette démarche a échoué. Les recherches des Fondations pour une société ouverte constatent par ailleurs que la population lyonnaise s'y est très peu intéressée, en ceci qu'aucun dirigeant politique de premier plan n'a porté la discussion sur la scène locale. Ceci ne signifie évidemment pas qu'elle n'a suscité aucun intérêt dans les groupes de discussion.

La plupart des participants du groupe sur l'identité et l'appartenance ont toujours vécu à Lyon. Ils tiennent généralement leur identité française pour acquise et insistent plutôt sur leur identité locale. Après s'être présentée comme originaire de Saint-Étienne (une ville moyenne proche de Lyon), Olivia,⁴¹ une participante dans la quarantaine, répond en ces termes à une question sur l'identité française :

Je n'ai pas dit que j'étais française parce que cela me semble aller de soi. Quand je me suis présentée, j'ai dit que j'étais de Saint-Étienne; je n'ai pas mentionné la France. Mais je me sens très française!

Les participants du groupe de discussion des jeunes hommes se sont également intéressés à l'identité française, un thème dont ils savaient qu'il était alors débattu dans la sphère publique. Pour eux, les menaces qui pèsent sur l'identité française ne peuvent pas être résorbées localement.

Dans le groupe sur la participation à la vie politique et civique, les répondants ont été invités à réfléchir aux manifestations concrètes des valeurs de la République française dans leur quotidien. Leurs échanges ont essentiellement porté sur la devise de la République française : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

Charles : Je ne me reconnais pas dans le Liberté, Égalité, Fraternité.

Esther : Liberté? Non, on ne peut pas tout permettre. Égalité? Non, nous ne sommes pas tous égaux. Fraternité? Nous sommes de moins en moins solidaires les uns des autres...

40 Crumley, Bruce. « Why France's National Identity Debate Backfired », *Time*, 12 février 2010.

41 Dans tout le présent rapport, les noms des participants aux groupes de discussion ont été changés à des fins d'anonymat.

Jean-Jacques : Je n'ai pas l'impression que les gens vivent comme ça au quotidien.

Élisabeth : Quand même, on vit dans un pays libre! D'accord, personne ne vient s'occuper de nous, et nous ne sommes pas tous égaux. Mais si on peut aller voir les gens et leur parler, je crois qu'on peut vivre ensemble dans la fraternité. En tout cas, j'y crois.

Olivier : Cette devise est écrite sur les murs de l'école. Dans la vraie vie, c'est une autre histoire. Quand on avait encore le franc français, ça allait plutôt bien. Maintenant, avec l'euro, tout est devenu plus difficile.

Les répondants ont le sentiment que l'identité française s'est, d'une certaine façon, amalgamée à une identité occidentale plus vaste, mais aussi plus vague – et associée à la démocratie, à des comportements jugés convenables, à la discrétion, etc. Aucun d'entre eux n'a évoqué l'Europe ni l'identité européenne. Leurs discussions ont porté pour l'essentiel sur la capacité des immigrants à s'intégrer dans la mesure où ils adoptent des convictions et comportements fondamentaux, par exemple la démocratie (c'est-à-dire le respect des décisions prises par la majorité de la population, même s'ils ne les approuvent pas personnellement).

Des participants indiquent que l'absence d'une identité française claire et assumée amène des Blancs des classes ouvrières à se convertir à l'islam, et que bon nombre d'entre eux se radicalisent au point de s'engager dans des conflits civils ou militaires à l'étranger. Ils considèrent que le recul des valeurs françaises a créé un vide que l'islam radical peut assez facilement exploiter.

Pour certains, l'identification à la France dépend des possibilités d'amélioration des conditions de vie concrètes qu'elle offre. Dans les quartiers pauvres, indiquent les répondants, les jeunes qui croient pouvoir améliorer leur sort seraient plus attachés à l'identité française; les autres auraient tendance à s'en distancier pour se rapprocher des communautés nord-africaines immigrantes. Fabrice, un étudiant du groupe des jeunes hommes, exprime ce point de vue en ces termes :

Il est de bon ton, dans certains cercles, d'injurier la France. Il n'y a aucun respect! Les Français ont presque honte de l'être. Il y en a qui se mettent à parler avec des mots qui ne sont pas les leurs, à porter des vêtements qu'ils n'auraient jamais portés avant. Ils se donnent un style; ils ont presque honte de leurs origines. [...] Il y a beaucoup de jeunes comme ça. Il y en a aussi qui se convertissent à l'islam, mais pas tous. Les Français, disons les Blancs, qui n'ont rien à voir avec cette religion à la base, ils deviennent tous plus ou moins des radicaux. Quand ils se convertissent à l'islam, ils y vont à fond. Si les autres musulmans les regardent, ils se disent qu'ils doivent faire comme eux et devenir les meilleurs musulmans du monde parce qu'ils viennent de nulle part.

Peut-être par inadvertance, Omar, un étudiant qui se déclare en partie d'ascendance nord-africaine, évoque également le recul de l'identité française. Ainsi, il utilise une expression inhabituelle : « être français avec des origines », par opposition à « être français sans origines ». Les origines françaises semblent ainsi discréditées au sein d'un processus sociologique collectif largement inconscient.

4.1 | L'IDENTITÉ LOCALE

L'identité locale constitue une valeur très positive pour les participants. Quoiqu'à des degrés divers, ils sont tous fiers d'être Lyonnais. Ils n'éprouvent ainsi aucune difficulté à se définir comme Lyonnais ou résidents d'un quartier, par exemple le secteur États-Unis. Ils se revendiquent par ailleurs assez facilement de valeurs plus générales, comme la démocratie ou la liberté d'expression. Ils considèrent toutefois que la France et l'identité française sont en crise.

Contrairement à la Corse, l'Alsace ou la Bretagne, la région Rhône-Alpes est une mosaïque ne possédant pas une identité très affirmée. Des sommets du Mont-Blanc aux étendues arides de l'Ardèche, vers le Massif central, et jusqu'aux portes de la Provence, elle regroupe des territoires très divers. Sa capitale lyonnaise, elle, possède par contre une identité très forte, ainsi qu'en témoigne la fierté exprimée par les participants. Résidente de longue date de la région, Nadine, participante du groupe Identité et appartenance, évoque dans les termes suivants l'évolution de l'identité lyonnaise sur les 20 dernières années.

Je trouve que Lyon est vraiment cosmopolite, maintenant; elle s'est beaucoup ouverte sur le monde. Avant, c'était une ville très fermée, pas du tout accueillante. Pour s'y intégrer, il fallait connaître quelqu'un pour vous présenter des gens. C'était un système clos. Maintenant, heureusement, c'est plus ouvert. [...] [On le voit par exemple à] la mixité dans la population et [à] la manière dont les différents groupes se sont ouverts les uns aux autres. Ça s'est passé comme ça, je crois. Avant, les gens de Lyon étaient très repliés sur eux-mêmes.

Olivia, de Saint-Étienne :

Autrefois, les gens de Saint-Étienne se faisaient regarder de haut; mais ça, c'était il y a 40 ans.

Les participants comparent très souvent Lyon à Paris (qu'ils considèrent comme trop grande et trop stressante) ou Marseille (trop violente). Ces comparaisons les confortent dans leur conviction d'habiter une ville agréable et prospère. Fait intéressant à signaler, des villes un peu plus petites, mais également très dynamiques, par exemple Toulouse ou Strasbourg, n'ont jamais été mentionnées. Genève, pourtant

toute proche, n'a été citée que deux fois sur l'ensemble des rencontres. (Si cette ville ne se trouve pas dans le même pays, elle se dresse à seulement 113 km de Lyon à vol d'oiseau.)

Les discussions des groupes témoignent chez les répondants d'un fort sentiment d'identité et d'appartenance vis-à-vis de leur quartier, voire de leur ville. Ils évoquent volontiers le Festival Lumière, les traboules (des passages qui relient les immeubles entre eux dans la vieille ville), l'industrie biomédicale, l'Olympique Lyonnais (le club de football local), la gastronomie, les restaurants, etc.

De ce fait peut-être, la plupart d'entre eux ne se sentent pas très ancrés dans le 8^e arrondissement. Son territoire très étendu, sa grande hétérogénéité architecturale et sa diversité sociale peinent à faire émerger en eux un véritable sentiment d'appartenance. Certains participants se sentent cependant très attachés à leur micro-quartier, par exemple cette petite partie du boulevard des États-Unis dans laquelle se dressent les bâtiments conçus par Tony Garnier à la fin des années 1920 et au début des années 1930. Dans ce véritable musée à ciel ouvert, les visiteurs déambulent le long de parcours architecturaux munis d'audioguides du musée Tony Garnier. Cette spécificité architecturale suscite une grande fierté parmi les habitants du secteur (dont proviennent d'ailleurs la plupart des participants des groupes). Cette fierté se dissipe toutefois très rapidement à mesure qu'on avance vers Vénissieux (l'un des participants qualifie ce secteur de « désert ») ou vers les hauteurs et les quartiers plus cossus du Bachut et de Monplaisir.

Les répondants expriment un sentiment d'appartenance particulièrement puissant à l'égard du secteur États-Unis, ainsi que l'exprime Katia (53 ans), participante du groupe Identité et appartenance.

Je suis arrivée aux États-Unis à trois ans. J'ai quitté le quartier quand je me suis mariée, dans la vingtaine. Après mon divorce, j'ai voulu revenir ici. Je suis contente de l'avoir fait, parce que je travaille juste à côté de chez moi, et surtout, je suis très heureuse d'avoir retrouvé mon quartier. Ça a toujours été chez moi, ici, même si j'ai vécu ailleurs pendant 20 ans.

Le groupe des femmes de plus de 45 ans, toutes résidentes du 8^e, éprouve manifestement une grande affection envers le quartier. Ainsi que le résumait deux jeunes retraitées :

Éléonore : Je ne quitterai jamais mon quartier!

Denise : Moi, j'adore mon quartier! Il est très chaleureux!

Résidant de longue date du secteur États-Unis, l'un des participants du groupe d'hommes d'âge mûr était dans les années 1970, selon ses propres termes, « membre

d'un club de motards local de style Hell's Angels ». Dans les générations précédentes, dit-il, les quartiers avaient des identités locales très fortes; les clubs de moto se partageaient la ville, chacun régnant sur un secteur bien précis. Le tissu urbain a complètement disparu de nos jours, ajoute-t-il : « C'est n'importe quoi! » conclut ce participant d'un ton navré.

À bien des égards, même si elle est en plein essor économique et tente de s'imposer comme un centre urbain majeur de la scène européenne, Lyon semble avoir conservé une atmosphère de petite ville. Loin de poser problème, cette double identité constitue plutôt un atout aux yeux des résidents. Les participants aux discussions ainsi que les acteurs pivots interrogés dans le cadre de cette enquête semblent apprécier de vivre dans une ville conviviale, à taille humaine, encore très éloignée des ruches bourdonnantes de l'Europe telles que Francfort, Milan ou Barcelone.

L'attachement des participants à l'égard de Lyon tranche avec les sentiments ambigus, et souvent négatifs, qu'ils expriment vis-à-vis de l'identité nationale.

4.3 | LE RACISME

La collecte et l'utilisation des données ethniques étant interdites en France, le phénomène du racisme dans ce pays reste mal connu. Le Rapport alternatif du Réseau européen contre le racisme (*European Network Against Racism, ENAR*) en France⁴² indique ainsi :

L'information sur l'étendue et les manifestations de la discrimination raciale et religieuse dans l'emploi en France restent rares et fragmentaires, en particulier dans les sources officielles récentes. Les associations et les ONG observent régulièrement des situations de racisme ou de discrimination raciale dans l'emploi vécues par des personnes isolées ou des groupes, et constituent ainsi une source importante de données sur le sujet.

À partir de ces données non officielles, le Rapport alternatif sur la France indique qu'en 2012, quelque 35 % des employés dans le secteur privé et 26 % dans la fonction publique avaient observé des cas de discrimination ethnique au travail. En 2009, 60 % des immigrants de deuxième génération déclaraient avoir subi de la discrimination dans l'emploi au cours des cinq années précédentes, contre 13 % pour la population dans son ensemble. Le Rapport alternatif ajoute que l'origine des candidats constitue un obstacle pour l'accès à l'emploi en France, dans le secteur privé comme dans le

42 Van Aelst, Helena, Emilie Balbirnie et Emanuela Salvo. *Racism and Related Discriminatory Practices in Employment in France, Shadow Report*, 2012-2013, ICF GHK International, p. 3, www.enar-eu.org/Shadow-Reports-on-racism-in-Europe-203 (site consulté le 15 avril 2014) – ci-après : Van Aelst et al. « Racism and Related Discriminatory Practices in Employment in France »

secteur public. Plus particulièrement, la religion constituerait une source importante de discrimination en milieu de travail, surtout à l'égard des musulmanes qui portent le foulard.⁴³

Particulièrement marquées dans le secteur États-Unis, la diversité sociale et la densité démographique de Lyon suscitent une multitude d'interactions et de relations entre des gens d'horizons très différents. Par conséquent, les participants aux discussions possédaient tous une connaissance et une expérience au moins indirecte des préjugés et du racisme quotidiens, même s'ils n'avaient jamais été eux-mêmes la cible. La diversité vécue au jour le jour induit par ailleurs une cohabitation de la tolérance et de l'intolérance. Oriane, 50 ans, indique qu'elle a un visage « très français » et rapporte ensuite qu'une femme âgée est un jour venue la voir dans l'autobus pour lui dire : « Regardez-moi tous ces gens! Vous voyez bien que nous sommes envahis! » Oriane ajoute en éclatant de rire : « Évidemment, elle ne pouvait pas savoir que mon mari est africain... » Comme les autres membres du groupe lui posaient la question, elle a précisé qu'elle n'avait pas éprouvé le besoin de répondre à cette vieille dame parce qu'elle n'est pas une donneuse de leçons.

Depuis quelques années, la propagande de l'extrême droite martèle que le racisme anti-Blancs est solidement enraciné en France. Les Français ont tous et toutes entendu à maintes reprises cette affirmation dans les médias au fil des ans, mais toujours de la part de politiciens associés au Front national (FN). Jean-François Copé, secrétaire général de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), parti de centre droit, a donc causé toute une commotion en tenant des propos similaires en septembre 2012, deux mois à peine avant les élections présidentielles qui consacraient la défaite du candidat UMP, Nicolas Sarkozy, face au socialiste François Hollande.

[Dans plusieurs quartiers de nos villes,] des individus – dont certains ont la nationalité française – méprisent des Français qualifiés de « gaulois » au prétexte qu'ils n'ont pas la même religion, la même couleur de peau ou les mêmes origines qu'eux.

De manière assez prévisible sans doute, un représentant du FN a saisi la balle au bond pour affirmer que Jean-François Copé avait été « obligé d'adopter les principes du Front national » pour convaincre les électeurs de droite de changer de camp lors du scrutin.⁴⁴

Pour tester cette hypothèse, les participants du groupe Identité et appartenance ont été invités à indiquer s'ils pensaient que les Français majoritaires subissaient

43 Van Aelst et al. « Racism and Related Discriminatory Practices in Employment in France », p. 3–4.

44 *Le Monde.fr*. « Copé et le « racisme anti-Blancs » : la gauche dénonce des « propos très graves » », 26 septembre 2012, www.lemonde.fr/politique/article/2012/09/26/cope-denonce-un-racisme-anti-blanc-dans-certains-quartiers_1765680_823448.html (site consulté le 15 octobre 2014).

du racisme de la part des minorités. Leur réponse s'est avérée sans équivoque : absolument pas, en tout cas très peu en regard de celui qui touche les immigrants.

Dans un autre groupe, une femme âgée, Marie-Claire, a indiqué qu'elle était, en tant que Blanche, traitée de manière raciste par d'autres catégories de population.

Nous, les Blancs, il paraît que nous sentons mauvais. Vous saviez ça? Ils disent que c'est parce que nous mangeons du porc. Et ce n'est pas tout! Un jour, j'en ai entendu un qui disait : Vous nous avez colonisés pendant 250 ans. Eh bien nous, nous vous coloniserons pendant 500 ans!

Dans tous les groupes de discussion et toutes les entrevues, c'est cependant la seule fois qu'un participant rapportait des remarques racistes contre les Blancs.

Monique, une participante du groupe Maintien de l'ordre et sécurité, souligne qu'elle n'aime pas la manière dont la population de son quartier, le secteur États-Unis, a évolué au fil des ans. Mais elle ajoute que, par crainte d'être considérée ou étiquetée comme raciste, elle évite de mettre en question le comportement des nouveaux arrivants ou de le critiquer.

Il y a 10 ans, il y avait encore beaucoup de personnes âgées dans le quartier. [...] Avant, dans notre allée [entrée d'un complexe résidentiel, escalier], il n'y avait que des Français. Ce n'est pas que je sois raciste ou quoi, mais c'étaient des gens qui n'avaient pas d'enfants, ou dont les enfants avaient déjà quitté la maison. Ils avaient un appartement pour eux tout seuls. Maintenant, quand ils partent, ce sont des familles de trois ou quatre enfants qui les remplacent. Leurs enfants, vous pouvez leur dire et leur répéter que vous n'aimez pas qu'ils crachent par terre ou dans l'escalier, ils crachent quand même. Ils sont mal élevés. Ils urinent dans l'ascenseur. Et si vous les prenez en flagrant délit, il ne faut surtout rien dire parce que sinon : Oh! Vous êtes raciste! Voilà ce qu'ils disent. Eh bien, moi, je dis : Non! Ils disent qu'ils sont plus français que nous... Je ne sais pas, moi... Je ne suis pas raciste, mais quand je les vois faire ça... À la longue, on voudrait juste dire : Ça suffit! On en a marre!

Denis, un jeune homme du groupe Identité et appartenance, affirme qu'il est souvent témoin de racisme à l'égard de membres des minorités, mais dans les gestes et les attitudes plutôt qu'en paroles.

Quand j'entre dans un magasin avec mon ami arabe, tout de suite, le gardien de sécurité nous suit. Quand je vais dans un magasin tout seul, ça n'arrive pas! Ce n'est pas grand-chose, mais c'est comme ça tout le temps. Dès qu'un Noir ou un Arabe met le pied dans un magasin, les gardiens de sécurité les suivent; ils redoublent de vigilance, juste parce qu'ils sont là. C'est le genre de choses que j'observe; ou alors, ils leur parlent avec mépris.

La diversité vécue au quotidien induit une cohabitation de la tolérance et de l'intolérance jusque dans les discussions des groupes réunis pour l'enquête. Ainsi, les participants du groupe Logement ont critiqué certaines minorités plus ouvertement que les autres groupes ne l'ont fait, mais se sont montrés très tolérants par ailleurs. La tolérance et l'intolérance peuvent donc coexister dans les discussions. Un jeune participant travaille comme apprenti chez un boucher spécialisé dans le porc et vit avec son demi-frère musulman sans que cela pose problème. Tous les membres du groupe de discussion ont approuvé cette cohabitation, ajoutant qu'elle était parfaitement normale et saine.

Les participants du groupe Logement ont évoqué un programme d'accueil des nouveaux arrivants à Lyon. Katia estime que ce programme devrait faire l'objet d'une promotion plus intensive pour atteindre ses objectifs.

Il en existe déjà un [un programme d'accueil], mais il faut vraiment aller chercher l'information soi-même. Quand je suis revenue dans le secteur États-Unis en 2005, la Mairie m'a envoyé une brochure intitulée Lyon Citoyen. En la lisant, je me suis rendu compte que la Ville organisait des fêtes à la mairie du 8^e pour accueillir les nouveaux arrivants. Mais cela faisait déjà un an que j'avais emménagé! Il faut aller chercher l'information soi-même, sinon on n'est pas informé. Ce n'est pas parce qu'on a son nom sur une boîte aux lettres qu'on reçoit forcément l'information dont on a besoin ou que quelqu'un vient vous dire : Hé! Tu viens d'arriver à Lyon? On va aller prendre un verre; on va t'accueillir, on va te dire ce qui se passe dans la ville.

Ce souhait pourrait prochainement se réaliser : l'amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants constitue l'un des objectifs de la programmation CUCS 2014 pour le quartier États-Unis, « en lien avec les bailleurs, les associations et structures et les personnes impliquées dans la vie du quartier.⁴⁵ »

Les participants de plusieurs groupes estiment que l'État semble impuissant face aux problèmes sociaux, laissant ainsi le champ libre aux populistes de droite pour donner une tournure ethnique à ces difficultés, les imputer aux minorités. Certains croient par ailleurs que les criminels échappent de plus en plus souvent à l'incarcération ou bénéficient de peines exagérément clémentes. Comme il se trouve qu'une bonne partie d'entre eux sont maintenant d'origine étrangère, l'extrême droite a beau jeu de stigmatiser en bloc tous les honnêtes gens d'origine étrangère. Pour les répondants, la police et le système judiciaire se montrent de toute évidence trop laxistes et font ainsi le jeu de l'extrême droite.

45 Tron, Sonia. *Contrat urbain de cohésion sociale, Programmation 2014, Note de cadrage territoriale, États-Unis, Lyon 8e, Mission Entrée Est Grand Lyon, Ville de Lyon, 2014, www.mdef-lyon.fr/Appels-a-projet-.html#617 (site consulté le 15 octobre 2014).*

Le groupe des jeunes hommes (moins de 35 ans) considère qu'il est dangereux pour l'identité française de regrouper les gens en fonction de leur appartenance ethnique, ou même simplement de les définir selon ce critère. D'une manière générale, les participants disent observer une accentuation des ségrégations entre les collectivités ethniques; l'absence de statistiques sur le sujet ne permet toutefois pas de confirmer cette impression ni de la démentir. Les discussions en table ronde font par ailleurs état d'une crainte de voir émerger un clivage intergénérationnel, en particulier dans le quartier États-Unis, dont le quart des résidants ont plus de 75 ans.

Le groupe des jeunes hommes s'est également demandé si les immigrants d'ascendance européenne étaient mieux traités que les immigrants d'origine nord-africaine. Ils se sont notamment intéressés à la religion et, plus particulièrement, aux prescriptions et interdits alimentaires. À ce sujet, l'un d'eux déclarait ce qui suit.

Si tu ne manges pas de porc ou de fruits de mer, si tu ne bois pas d'alcool... les Français vont penser que tu ne peux pas être français : moi, je mange du porc et lui, il n'en mange pas. Les Français n'accepteront jamais qu'un immigrant ne mange pas de porc. Ils n'arriveront jamais à s'identifier à lui, et donc, ils ne le considéreront jamais comme un vrai Français. C'est pour ça que la plupart des Français, même s'ils ne s'en rendent pas bien compte, ils acceptent les immigrants italiens, espagnols ou portugais et ils les considèrent même comme des Français : parce qu'on mange plus ou moins la même chose.

D'après les propos des répondants, l'alimentation et la cuisine constitueraient des marqueurs culturels majeurs en France, plus décisifs peut-être que dans d'autres pays européens. L'alimentation est sans doute la dimension de l'identité culturelle française la plus connue et reconnue à l'international; elle représente une source importante de fierté dans l'Hexagone – et surtout à Lyon, généralement considérée comme la capitale gastronomique de la France. Tout phénomène qui semble menacer cette source de fierté est naturellement pris très au sérieux. En France, des journalistes et des politiciens de premier plan montent régulièrement au créneau pour dénoncer « l'hégémonie du hamburger »; d'un même souffle, ils considèrent cette résistance contre l'envahisseur et la préservation des traditions culinaires françaises comme « un impératif culturel⁴⁶ ».

4.4 | UNE FRACTURE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Dans le groupe Identité et appartenance, un jeune homme se définissant comme ayant grandi dans un environnement multiculturel difficile s'est moqué d'une

46 Philip H. Gordon et Sophie Meunier. « Globalisation and French cultural identity », *French Politics, Culture & Society*, 19(1), 2001, www.brookings.edu/~media/Files/rc/articles/2001/spring_france_gordon/globalfrance.pdf (site consulté le 15 avril 2014)

ancienne ministre qui se revendiquait de racines immigrantes alors qu'elle était fille de diplomate. Dans la foulée de cette intervention, les répondants ont discuté du poids de la position sociale par rapport à celui de l'origine ethnique; la plupart ont conclu que la première s'avérait plus déterminante que la seconde.

Ce groupe a par ailleurs longuement discuté d'identité sociale. Bien que les termes la désignant (par exemple, « la classe ouvrière ») soient rarement utilisés en France, les participants se sont montrés très conscients du fait que la condition d'immigrant et la classe sociale se recoupent souvent, au moins en partie. S'ils constatent tous une fracture dans la société française, leurs discussions n'ont pas permis de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une fracture plutôt ethnique ou sociale. Ils ont par ailleurs employé le mot anglais *gap* [écart] pour décrire le gouffre qui sépare les deux extrêmes de l'échelle sociale, les immigrants étant manifestement surreprésentés dans les échelons inférieurs.

Les membres du groupe des jeunes hommes se sont par ailleurs accordés à considérer que les valeurs familiales sont plus importantes pour les immigrants de date récente que pour les personnes établies en France depuis plus longtemps. Ainsi que l'indique Alexandre, 21 ans : « Quand tu arrives en France, tout ce que tu as, c'est ta famille. » Les participants aux discussions en table ronde estiment que ces propos apportent un éclairage intéressant sur le point de vue des Français majoritaires relativement aux immigrants de fraîche date.

Edgar, un autre participant, a parlé de « désastre français » à propos de la population majoritaire défavorisée. Cette catégorie sociale serait notamment formée d'anciens travailleurs manuels dont la plupart auraient perdu leur emploi au cours des 20 années précédentes. Leurs enfants ont souvent fait des études supérieures pour échapper à ces problèmes, mais nombreux sont néanmoins ceux et celles qui n'ont pas pu trouver un bon emploi.

4.5 | LA DISCRIMINATION ET LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Principal acteur de la région lyonnaise en matière de politiques publiques de lutte contre la discrimination, la Mission Égalité cherche à promouvoir la cohésion sociale par une démarche fondée sur l'égalité, la tolérance et la non-discrimination. Elle est particulièrement active dans les domaines des droits de la personne et de l'égalité de traitement devant la loi. Son action ne s'étend pas jusqu'à l'égalité économique et sociale, mais vise néanmoins l'équité dans ces deux dimensions. Ses interventions se structurent selon ces deux principes : considérer la société comme un tout, et non comme une juxtaposition de sous-groupes; privilégier l'implantation de changements

structurels à long terme plutôt que la mise en œuvre d'une myriade de projets de court terme.

Dans le monde entier, le genre constitue l'un des axes fondamentaux de la lutte contre la discrimination. Une publication récente a établi que les Lyonnaises des quartiers les plus pauvres de l'agglomération faisaient très peu appel aux ressources disponibles.⁴⁷ Le genre s'est alors imposé comme l'une des dimensions majeures de la politique de lutte contre la discrimination de Lyon.⁴⁸ Cependant, alors même que les femmes étaient surreprésentées dans l'échantillon, les groupes ont à peine abordé la question du genre dans leurs discussions.

L'égalité de traitement constitue le volet le plus important de la politique actuelle. La Ville de Lyon a signé en 2005 la Charte de la diversité. Elle a aussi adopté différentes mesures visant à promouvoir et faire respecter le principe de non-discrimination à tous les échelons de son propre système de gestion des ressources humaines. Enfin, la Ville a convaincu plus de 50 entreprises de la région de signer cette Charte. Dans le cadre de sa politique d'égalité, Lyon accorde plus de pouvoirs à l'administration locale et incite d'autres organismes et entreprises de la ville à promouvoir l'égalité dans leurs propres structures. Dans la pratique, différents mécanismes ont été mis en place pour réduire la discrimination dans toutes les sphères, depuis les instances socio-éducatives jusqu'aux milieux de travail. En plus d'établir des liens de collaboration avec les personnes ou groupes exposés à la discrimination, cette politique prévoit le déploiement d'une action systémique de repérage et d'analyse des risques, puis de révision des procédures en vue d'atténuer le plus possible les risques observés. L'objectif de cette démarche n'est pas de lutter contre l'exclusion de catégories de population particulières, mais d'inclure tous les groupes. Certaines dispositions s'adressent néanmoins aux personnes présentant des besoins particuliers.

Lyon est devenu en 2010 la première ville française à obtenir le label Diversité d'AFNOR, l'agence française de normalisation. Cette distinction souligne les efforts concrets mis en œuvre dans la gestion des ressources humaines pour éradiquer les discriminations, assurer l'égalité des chances et accroître la diversité.⁴⁹

47 Vinet, Élise. Étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais. Non-/recours aux offres socio-éducatives et de loisir, place dans l'espace public et *ethnisation des rapports sociaux (de sexe)*, 2013, http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/la_mission_egalite (site consulté le 15 octobre 2013).

48 R. Lefloch, communication personnelle.

49 Chambre de commerce et d'industrie de Lyon. *Obtenir le label Diversité*, www.lyon.cci.fr/site/cms/37490/Obtenir-le-label-Diversite (site consulté le 15 octobre 2014).

4.6 | LA COHÉSION SOCIALE

Même s'ils ont rarement parlé de « cohésion sociale » en tant que telle, les participants sont manifestement très conscients du fait que l'évolution de la société rend les rencontres impromptues entre voisins et amis beaucoup plus rares qu'autrefois. Une nette majorité d'entre eux indiquent qu'ils aimeraient se réunir plus souvent entre résidents du quartier, de manière régulière ou non. En termes de marketing, la « demande d'interactions sociales plus fréquentes » s'avère donc très forte.

Les répondants déplorent le manque de lieux propices aux rencontres et discussions informelles entre habitants du quartier. Le square du marché des États-Unis ne répond pas complètement à ce besoin. (Officiellement, il s'appelle la « Place du 8 mai », mais les résidents utilisent rarement ce nom.) La plupart des résidents se disent très satisfaits des améliorations qui lui ont été apportées récemment, en particulier en ce qui concerne le toit du marché (Halle du 8 mai 1945) et la pelouse. Ils estiment toutefois que des efforts additionnels pourraient être déployés pour en faire un véritable lieu de rendez-vous pour les habitants du quartier, une fonction qu'il assure à l'heure actuelle essentiellement les jours de marché.

Le groupe des femmes d'âge mûr a soumis des propositions concrètes pour améliorer la cohésion sociale, par exemple cultiver des potagers collectifs dans les espaces vacants entre les grands immeubles résidentiels du secteur États-Unis. Le problème des conflits d'horaire entre les groupes sociaux a également été évoqué. Ainsi, les personnes qui travaillent selon les heures de bureau habituelles ne peuvent pas participer aux activités organisées par les centres de loisirs qui ferment à 18 heures.

Les participants critiquent de manière très acerbe l'œuvre d'art urbain installée non loin du marché des États-Unis. Il a toutefois été impossible de déterminer avec exactitude si leurs critiques concernent l'œuvre elle-même ou si elles traduisent plutôt leur déception qu'elle leur ait été imposée sans consultation. Cet événement pourrait fournir l'occasion d'entrer en communication avec les résidents qui critiquent cette œuvre d'art pour leur demander de formuler des suggestions.

Plusieurs édifices publics du 8^e arrondissement pourraient servir de lieu de rencontres pour les habitants du quartier, par exemple la Maison de la Danse, l'Espace 101 ou le théâtre qui se dresse derrière le CISL. Les autorités locales ainsi que les associations et ONG pourraient engager des discussions avec les responsables de ces bâtiments afin d'évaluer la possibilité de les transformer en lieux de rencontres régulières pour les résidents.

5

ÉDUCATION

Ce chapitre porte sur l'instruction, la formation professionnelle, les études universitaires et l'accès à l'emploi. Il rend compte de plusieurs recoupements dans les discussions des groupes Éducation et Emploi et montre que les participants de ces deux groupes étaient très conscients des liens entre ces deux problématiques.

En tant que centre régional important, Lyon dispose de nombreux établissements éducatifs de bonne qualité dans tous les domaines d'étude. La ville possède notamment une multitude d'écoles professionnelles très diverses. La plupart des établissements universitaires français les plus prestigieux sont établis à Paris; trois d'entre eux se trouvent cependant à Lyon. Alors que l'enquête PISA de l'OCDE relève des lacunes importantes dans le système éducatif français, les répondants le jugent généralement satisfaisant, mais complexe. (Par exemple, ils ignoraient complètement l'existence de certains parcours de formation continue.)

Les résultats de l'enquête internationale PISA 2012⁵⁰ ont été rendus publics en décembre 2013⁵¹ : sur les 65 pays prenant part à l'étude, la France se classe 25^e en mathématiques, 21^e en compréhension de l'écrit et 26^e en sciences.

La France a perdu 16 points en mathématiques entre l'édition 2003 de l'enquête PISA (dans laquelle elle obtenait 511 points) et celle de 2012 (495 points). En neuf ans, elle s'est ainsi retrouvée exclue du groupe des pays les plus forts en mathématiques (essentiellement des pays sud-asiatiques), et se situe maintenant dans la moyenne de l'OCDE. Les spécialistes de l'OCDE soulignent que l'essentiel de ce recul s'est produit entre 2003 et 2006; il ne serait donc probablement pas attribuable aux politiques les plus récentes. Seul motif de réjouissance ou presque dans ces résultats, l'écart entre garçons et filles en mathématiques est légèrement moins élevé en France (9 points) que dans l'OCDE tout entière (11 points).⁵²

La brèche sociale française, déjà très marquée, ne cesse de s'élargir. Dans le rapport PISA, pas moins de quatre statistiques confirment cette situation préoccupante⁵³. En France, l'origine sociale des jeunes (le fait qu'ils proviennent de familles privilégiées ou défavorisées) pèse dans leurs résultats PISA 2012 encore plus lourdement qu'en 2003 : en 2012, les conditions socio-économiques expliquent 22 % de la variance totale dans les résultats en mathématiques, contre 20 % en 2003. Un accroissement d'un seul point dans l'indice économique, social et culturel PISA

50 Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (*Programme for International Student Assessment*, PISA) est une enquête internationale triennale qui évalue les systèmes éducatifs du monde entier en mesurant les connaissances et compétences des élèves de 15 ans. Environ un demi-million de jeunes y participent. <http://www.oecd.org/pisa> (site consulté le 26 mars 2014).

51 République française, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Communication en Conseil des ministres : les résultats de l'enquête Pisa*, www.education.gouv.fr/cid75515/communication-en-conseil-des-ministres-les-resultats-de-l-enquete-pisa.html (site consulté le 15 octobre 2014).

52 OCDE. PISA 2012 : *Faits marquants*, www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results.htm (site consulté le 15 avril 2014) – ci-après : PISA : *Faits marquants*.

53 PISA : *Faits marquants*, p. 10–13.

induit une augmentation des résultats de 57 points en 2012, contre 43 en 2003. Sur la même période, le pourcentage des élèves considérés comme « résilients » a baissé, passant de 7,4 % à 4,9 %.⁵⁴ Enfin, les auteurs du rapport notent avec inquiétude que, dans les tests de mathématiques, l'écart entre les jeunes Français sans ascendances immigrantes⁵⁵ et les jeunes Français issus de l'immigration s'est creusé de 24 points entre 2003 et 2012. Ce constat s'avère d'autant plus alarmant que, sur cette même période de neuf ans, cet écart régressait en moyenne de 11 points dans les 29 pays étudiés. Les auteurs du rapport concluent que la France est un pays très inégalitaire, et que les répercussions de cette inégalité se sont aggravées entre 2003 et 2012.

Le site Web indépendant Slate.fr dresse le constat suivant.

La France n'a pas de bons résultats aux tests PISA. Ce n'est pas surprenant. Ce n'est pas le niveau des élèves français [...] qui inquiète le plus les experts de l'OCDE, c'est l'incroyable capacité de notre système à reproduire les inégalités [sociales] à l'école [...].⁵⁶

Barbara Ischinger, responsable du programme PISA à l'OCDE, ajoute que l'ascenseur social français est en panne.⁵⁷

La France est, parmi les pays de l'OCDE, celui où la corrélation entre le milieu socio-économique et les résultats [scolaires] est la plus forte. Le système est très inégalitaire et, surtout, il l'est de plus en plus. Il est préoccupant de voir qu'un enfant issu des classes sociales défavorisées a aujourd'hui moins de chances de réussir qu'en 2003. Un élève issu de l'immigration a, quant à lui, deux fois plus de risques d'être en difficulté.

Barbara Ischinger indique des éléments d'explication et propose des pistes de solution.

54 Sont dits « résilients » les élèves de milieux défavorisés qui se classent dans le quart supérieur du classement pour l'ensemble des pays participants, après prise en compte de l'indice PISA des variables économiques, sociales et culturelles. Environ 6 % des élèves des pays de l'OCDE sont ainsi considérés comme résilients, c'est-à-dire qu'ils surmontent leur handicap socio-économique et obtiennent des résultats supérieurs à ceux qui correspondent généralement à leur milieu. Voir : www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-volume-II.pdf (site consulté le 15 octobre 2014).

55 PISA : *Faits marquants*. Le rapport emploie le terme « autochtone » (p. 14).

56 Tourret, Louise. « La France n'a pas de bons résultats aux tests Pisa. Ce n'est pas surprenant », *Slate.fr*, 3 décembre 2013, <http://www.slate.fr/france/80693/pisa-france-pas-bon-pas-surprenant-education-nationale>, site consulté le 15 octobre 2014.

57 Sgherri, Marie-Sandrine. « Le diagnostic de Mme Pisa ». *Le Point*, 6 mars 2014, p. 59 – ci-après : Sgherri. « Le diagnostic de Mme Pisa ». Cette insistance sur l'inégalité s'avère d'autant plus significative que l'hebdomadaire *Le Point* est généralement considéré comme étant de centre droit dans ses orientations politiques.

Il faudrait pouvoir trouver le moyen d'attirer les professeurs les plus expérimentés dans les écoles en difficulté [...]. C'est possible. Dans certains pays, par exemple, le passage dans un établissement difficile compte énormément dans la carrière.⁵⁸

Le Point souligne que les enseignants français sont sous-payés par rapport à leurs collègues de l'étranger, ce qui expliquerait en partie leur réticence à choisir des établissements d'enseignement difficiles. Au primaire, le salaire statutaire français (avant ajustement fiscal) s'établit à environ 33 000 €, contre une moyenne de 38 000 € dans l'OCDE. Dans l'enseignement secondaire, ces chiffres s'élèvent à 36 000 € et 40 000 €, respectivement. La France consacre 6,3 % de son PIB à l'éducation, ce qui la place exactement dans la moyenne de l'OCDE. Ce chiffre global masque toutefois une disparité importante entre les sommes investies dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire, respectivement inférieures et supérieures aux moyennes de l'OCDE. Ce constat a suscité un certain nombre d'appels à un accroissement des investissements dans l'enseignement primaire.⁵⁹

5.1 | LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

Le système éducatif français s'articule en trois étapes.⁶⁰

- *L'école* se compose de la maternelle (de 2 à 5 ans), qui est facultative, et de l'élémentaire (de 6 à 11 ans), qui est obligatoire.
- *Le collège* totalise quatre années scolaires (jusqu'à l'âge de 15 ans).
- *Le lycée* dispense l'enseignement jusqu'à l'âge de 18 ans. Il existe plusieurs types de lycées, dont certains offrent une formation professionnelle. Globalement, les lycées donnent accès à quatre catégories de diplômes : le baccalauréat (pour les élèves qui souhaitent ensuite fréquenter l'université); le baccalauréat professionnel (qui mène à des emplois dans 80 secteurs); le certificat d'aptitude professionnelle (CAP; ce diplôme d'apprentissage pratique conduit aux métiers d'ouvrier ou d'employé qualifié); et le brevet d'études professionnelles (BEP; ce diplôme d'apprentissage permet ensuite de poursuivre des études menant le plus souvent à des carrières dans les services sanitaires et sociaux ou dans la gestion des établissements de restauration ou d'hôtellerie).

Lyon compte plus de 50 collèges et plus de 50 lycées, dont certains sont privés. La plupart des établissements privés sont toutefois financés par le gouvernement, qui détermine aussi leurs programmes d'enseignement. Le département regroupe

58 Sgherri. « Le diagnostic de Mme Pisa ».

59 Sgherri. « Le diagnostic de Mme Pisa », p. 56–57.

60 *France.fr*. « Le système scolaire français : de la maternelle au lycée », www.france.fr/etudier-en-france/le-systeme-scolaire-francais-de-la-maternelle-au-lycee.html (site consulté le 26 mars 2014).

85 000 collégiens; la région Rhône-Alpes compte 220 000 lycéens et apprentis.⁶¹ L'agglomération lyonnaise étant très peuplée, les étudiants ne représentaient toutefois que 5,2 % de sa population en 2006, contre 8 % à Poitiers, Rennes ou Montpellier, et environ 4 % Marseille ou Paris.⁶²

Le 8^e arrondissement possède 41 écoles primaires, 5 collèges et 9 lycées. Les lycées La Mache et La Martinière sont particulièrement renommés. Spécialisé en sciences et technologie, La Martinière occupe une place très enviable au palmarès national : l'établissement affichait en 2013 un taux de réussite au baccalauréat de 98 %. Il prépare les jeunes à l'université et à différents parcours d'apprentissage professionnel. La Mache se subdivise en deux établissements et affiche un taux de réussite de 98 % pour la filière à vocation universitaire et de 91 % pour les parcours professionnels.^{63,64}

Les autres lycées du 8^e offrent surtout un enseignement professionnel, mais des filières et des orientations très diverses peuvent coexister dans un même établissement. Le lycée Colbert⁶⁵ propose des formations dans les transports, le tourisme et la gestion résidentielle. L'ORT⁶⁶ se spécialise dans l'administration, l'informatique et la comptabilité. Les autres lycées d'enseignement général et technique de l'arrondissement sont les suivants : Jean Lurçat; Auguste et Louis Lumière; lycée professionnel du Premier Film (qui ne se spécialise pas dans l'enseignement cinématographique, mais se dresse simplement dans la rue éponyme); et deux établissements privés, La Xavière et Pierre Termier.⁶⁷ Au total, les jeunes qui souhaitent acquérir une formation professionnelle n'ont donc que l'embaras du choix dans la ville de Lyon, en particulier dans le 8^e arrondissement.

La France applique un programme d'enseignement national.⁶⁸ Le système éducatif est structuré par académies régionales; en matière de résultats scolaires, Rhône-Alpes se situe dans le haut du classement. Dans chacune des régions françaises, l'organisation des activités éducationnelles incombe à l'académie. La région Rhône-Alpes fait ici figure d'exception en ceci qu'elle possède deux académies. La présente étude

61 Lyon. *Enfance et éducation : Collèges et lycées*, www.lyon.fr/page/enfance-et-education/leducation/colleges-et-lycees.html (site consulté le 26 mars 2014).

62 INSEE. *Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité*, 2010, www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1275 (site consulté le 15 octobre 2014).

63 *Le Parisien*, « Palmarès des lycées (général et technologique) », http://lyon.aujourd'hui.fr/etudiant/annuaire-lycees/classement/lycees-gt/rhone-alpes_22/rhone_69.html (site consulté le 26 mars 2014).

64 *L'intermoute.com*. « Classement des lycées à Lyon en 2014 », www.lintermoute.com/ville/ville/lycee/1083/lyon.shtml (site consulté le 15 octobre 2014).

65 Voir www.colbert-lyon.com (site consulté le 26 mars 2014).

66 Voir www.ort-lyon.fr (site consulté le 26 mars 2014).

67 Voir www.lyon.fr/page/enfance-et-education/leducation/colleges-et-lycees.html (site consulté le 22 novembre 2014).

68 Voir Eduscol : Portail national des professionnels de l'éducation, <http://eduscol.education.fr/pid23391/programmes-de-l-ecole-et-du-college.html> (site consulté le 22 novembre 2014).

s'intéresse principalement à celle de Lyon. Couvrant trois départements, dont le Rhône et sa capitale (Lyon), cette académie s'est fixé les priorités suivantes⁶⁹ :

- Améliorer le repérage des élèves en risque de décrochage scolaire;
- Prévenir le décrochage des jeunes sans qualifications et venir en aide aux décrocheurs non diplômés;
- Repérer et accompagner les plus de 16 ans sans diplôme;
- Renforcer la coordination et la cohérence des initiatives.

Ces quatre principes orientent la concrétisation des objectifs suivants :

- Assurer une prise en charge personnalisée de chacun des élèves tout au long de sa scolarisation et pendant un an après sa sortie;
- Sensibiliser, mobiliser et intégrer tous les acteurs du système éducatif (les enseignants, mais aussi les directeurs d'établissements, inspecteurs, membres du personnel administratif, intervenants de la santé, etc.);
- Renforcer les collaborations et les partenariats au sein des établissements et avec les partenaires externes;
- Favoriser la mise en commun et la diffusion de l'information et des situations vécues sur le terrain.

À l'unanimité, les participants de l'enquête considèrent que Lyon possède un nombre élevé d'établissements d'enseignement et autres formules éducatives.

Un problème particulier se pose en France : les strates supérieures du système éducatif reposent sur des concours nationaux. Dans la plupart des domaines, le meilleur établissement d'enseignement supérieur se trouve à Paris, et le deuxième, dans une grande ville secondaire telle que Lyon ou Toulouse.⁷⁰ Cette spécificité française relègue donc Lyon à l'arrière-plan dans la plupart des domaines d'étude, ce qui la handicape par rapport aux villes de taille comparable des pays moins centralisés. Les participants du groupe Éducation affirment que l'État finance mieux les universités parisiennes que les autres; ils dénoncent cette injustice, qui leur semble par ailleurs favoriser le maintien d'une structure d'encadrement trop lourde dans le système éducatif. (Aucune preuve ne confirme toutefois cette impression.⁷¹) Les membres du groupe s'accordent à considérer que les « grandes écoles », les établissements

69 Voir www.ac-lyon.fr/mission-reussite-scolaire,112504,fr.html (site consulté le 22 novembre 2014).

70 En France, les « grandes écoles » sont des établissements d'enseignement supérieur particulièrement prestigieux.

71 Les sommes que l'État verse chaque année aux universités françaises sont établies selon différents critères : le nombre des étudiants, le volume des publications et autres critères de performance. Voir *Universités : la répartition des crédits et des emplois 2013*, www.letudiant.fr/educpros/actualite/universites-la-repartition-des-moyens-2013.html (site consulté le 15 avril 2014).

d'enseignement les mieux côtés de France, ne sont pas accessibles à tout le monde – et que cela ne serait d'ailleurs peut-être pas souhaitable. Cependant, la classification des établissements selon leur niveau de prestige leur semble trop rigide et leur paraît menacer le système éducatif dans son ensemble. Thomas, un étudiant de 20 ans, résume la situation en ces termes.

Idéalement, il faudrait considérer tous les parcours éducatifs comme singuliers – les uns à côté des autres – au lieu de les classer verticalement – les uns au-dessus des autres. Cette hiérarchie a émergé parce que c'est l'élite qui décide et qu'elle se croit supérieure. Ces idées sont tellement profondément enracinées! Il faut changer notre manière de voir les choses...

5.2 | ÉDUCATION ET EMPLOI

Les participants ont analysé les liens entre le parcours éducatif et l'emploi, s'arrêtant sur le but ainsi que sur la valeur de l'instruction. Ils ont insisté sur le clivage qu'ils constatent entre l'éducation générale et l'éducation professionnelle. Ils soulignent l'importance de l'enseignement professionnel et déplorent qu'il soit généralement sous-estimé en regard de l'enseignement général. Timothée, début soixantaine, a été cadre dans plusieurs entreprises. Il explique avec beaucoup d'éloquence (c'était aussi le point de vue d'autres membres du groupe) qu'il n'est pas indispensable d'être un intellectuel pour réussir dans la vie.

Une tête pleine de connaissances, ce n'est pas forcément une tête pleine de compétences. Or, les entreprises, c'est la compétence qu'elles cherchent. Elles veulent aussi des gens qui sont bien dans leur peau, ou des étudiants qui sont bien dans leur peau. J'ai recruté pas mal de monde dans ma vie; je peux vous dire qu'une bonne partie d'entre eux étaient dans un domaine qui ne leur convenait pas du tout. À partir de la troisième,⁷² peut-être après, à l'université ou dans d'autres écoles, il y a des gens qui étudient l'administration ou le commerce et qui sont en fait beaucoup plus doués pour la technique – ou l'inverse. J'ai vu ça souvent; je vous parle d'expérience.

Elaine, mère de deux enfants maintenant adultes, précise ce qui suit.

Je crois qu'il faut arrêter de se prendre la tête avec les grandes écoles. Un garçon ou une fille qui veut devenir, disons, fleuriste, il n'a pas besoin de fréquenter la crème de la crème des écoles. Il faudrait que les enfants puissent réaliser leurs rêves, qu'ils puissent faire ce qu'ils veulent vraiment.

72 Ce niveau d'enseignement correspond à des élèves d'environ 14 ans.

Tous les participants du groupe sur l'éducation estiment que l'État néglige l'enseignement professionnel, et ils le déplorent. Ce secteur éducatif est pourtant déjà bien développé à Lyon et dans les environs : le département compte 70 écoles professionnelles, dont la plupart à Lyon ou dans les villes voisines (Vaulx-en-Velin, Vénissieux, etc.).⁷³ La quantité et la diversité de cette offre éducative n'ont rien d'étonnant, car Lyon est un centre régional important qui attire les étudiants de très loin, dans les filières professionnelles comme dans les générales. Les discussions avec les participants de ce groupe ont également montré que les parcours d'enseignement professionnel offerts dans la région restent largement méconnus, et que les formations de ce type ne sont pas assez reconnues et valorisées.

Le point de vue des participants sur les différents parcours éducatifs est très étroitement corrélé à leur opinion concernant les types d'emplois. Barbara, du groupe Éducation, explique la situation actuelle de la façon suivante.

Ce ne sont pas les enfants qui ont changé, ce sont les parents. Aujourd'hui, certains parents laissent peut-être un peu plus leurs enfants choisir; ils commencent à se dire qu'un travail manuel, ce n'est pas si honteux, après tout, par rapport à un travail intellectuel; ou alors, ils les placent plus ou moins au même niveau. Nous-mêmes, nous commençons à nous en rendre compte. Je ne suis pas une intellectuelle; je n'ai même pas le bac⁷⁴; cela ne m'empêche pas de vivre ma vie, de prendre des congés quand je veux. Pour moi, le travail manuel a une valeur aussi; je les place plus ou moins à égalité. Comme on dit, il faut de tout pour faire un monde!

Bien que provenant de milieux sociaux très divers, les participants du groupe Éducation se sont accordés à considérer qu'il vaut mieux être un plombier ou un boulanger compétent, à tout le moins heureux, qu'un diplômé universitaire morose. Ils trouvent aussi qu'il vaudrait mieux promouvoir les formations menant à de « vrais » emplois, par exemple mécanicien ou plombier, plutôt que de s'obstiner à poursuivre l'illusoire objectif du « bac pour tous ».

Sébastien, un étudiant de 20 ans, a évoqué avec beaucoup de force la nécessité des valeurs morales et a dit espérer qu'elles constituent encore le socle du système éducatif français. Des participants d'âge mûr ont convenu de leur importance, mais ont estimé qu'elles occupent moins de place qu'autrefois. À l'unanimité, les répondants considèrent que la société actuelle privilégie la consommation et les normes sociales (avoir un travail; posséder une voiture; porter des vêtements à la mode; habiter un quartier prisé; etc.) et confine ainsi les valeurs morales à la portion congrue; par conséquent, les jeunes ont du mal à inventer leur avenir.

73 Rhône, les établissements professionnels : les lycées technologiques professionnels. www.enseignement-prive.info/ecoles-lycees-professionnels/rhone/departement/69/LYPRO/3 (site consulté le 26 mars 2014).

74 Terme argotique désignant le baccalauréat, le diplôme qui sanctionne la fin des études secondaires en France.

Les membres du groupe se sont demandé si les personnes peu ou pas qualifiées qui sont actuellement en emploi peuvent acquérir des qualifications sans pour autant devoir abandonner leur travail pour étudier. De fait, la loi française considère la formation permanente comme une obligation dont les coûts incombent à l'employeur. La France s'est par ailleurs dotée d'un programme très complet de validation des acquis de l'expérience (VAE).⁷⁵ Dans la pratique, l'employé doit viser l'acquisition d'un diplôme précis et soumettre une proposition à l'employeur et à l'établissement d'enseignement, qui analysent les candidatures au cas par cas. Les parcours les plus demandés dans ce contexte sont les formations en soins infirmiers ou en travail social; ils peuvent mener à des diplômes universitaires de haut niveau. Malheureusement, très peu de gens connaissent les avantages de cette formule, qui s'avère par ailleurs assez complexe.⁷⁶ L'un des intervenants clés interrogés dans le cadre de cette enquête le confirme : il est possible d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle⁷⁷ par la VAE, mais les filières permettant d'y parvenir restent mal publicisées.

5.3 | LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

En janvier 2014, environ 500 élèves jugés à risque de décrochage faisaient l'objet d'un suivi individuel dans le département du Rhône. D'entre eux, une soixantaine provenaient du sud-est de l'agglomération lyonnaise (le secteur dans lequel se trouve le 8^e), dont la moitié fréquentaient plus précisément l'école professionnelle La Mache;⁷⁸ cet établissement situé en plein cœur du 8^e prépare essentiellement à des métiers dans le bâtiment et l'entretien.

Plusieurs projets d'intervention auprès des décrocheurs sont actuellement déployés dans ce secteur; ils visent notamment les objectifs suivants⁷⁹ :

- Remobiliser les participants pour accéder au monde du travail;
- Remettre ces jeunes dans une dynamique de réussite (reconstruction d'une image de soi positive);

75 Portail interrégional formation emploi. *Pôle Rhône-Alpes de l'Orienteation*, www.intercariforef.org/reseau/node/56; et <http://www.intercariforef.org/reseau/thematique/validation-des-acquis-de-lexp%C3%A9rience-vae> (sites consultés le 26 mars 2014).

76 *L'Express*. « La VAE, pas à pas », 1^{er} juin 2012 (avec liens menant aux articles connexes), http://www.lexpress.fr/emploi/formation/la-vae-pas-a-pas_1318130.html (site consulté le 26 mars 2014).

77 République française, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP)*, <http://www.education.gouv.fr/cid2555/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html> (site consulté le 26 mars 2014).

78 Voir www.ecolelamache.org (site consulté le 22 novembre 2014).

79 Région Rhône-Alpes. *Plan régional en faveur des jeunes pour le raccrochage en formation et pour l'emploi. État des lieux au 10 février 2014*, <http://www.ac-lyon.fr/index.php?module=media&action=Display&cmpref=531289&lang=fr&width=&height=&format=&alt=> (site consulté le 15 avril 2014).

- Leur redonner confiance envers les adultes;
- Favoriser la réinsertion par une reprise de leur scolarisation, une formation ou leur entrée dans le monde du travail;
- Proposer des activités de développement personnel (sport, culture);
- Développer les compétences clés (écriture, expression orale, compétences de base en mathématiques et en français);
- Établir des parcours individualisés (entretiens avec un tuteur/référent; ateliers de méthodologie sur la rédaction des CV et des lettres de motivation; rencontres avec des employeurs potentiels; simulations d'entrevue);
- Favoriser le déploiement d'activités proposées par les participants eux-mêmes.

5.4 | COMPORTEMENT ET DISCIPLINE

Plusieurs participants signalent un manque d'éducation et de politesse dans la population, en particulier chez les enfants et les adolescents. Si les reproches de ce type sont relativement classiques à l'égard des adolescents, de nombreux participants se sont également plaints de la grossièreté qu'ils observent chez les enfants, parfois en très bas âge. Plusieurs rapportent qu'ils en ont vu injurier leur propre mère en public sans susciter la moindre réaction.

Presque tous les groupes de discussion ont évoqué les questions d'éducation et de discipline. Le groupe Éducation a soumis l'idée d'instaurer une « école des parents » qui apprendraient aux pères et aux mères à inculquer la discipline à leurs enfants. L'un des participants a indiqué qu'une telle formation existe déjà, et que le problème persiste néanmoins.

Les répondants du groupe se sont déclarés en faveur du retour de l'uniforme scolaire, qu'ils jugent plus propice au maintien de la discipline. Ils estiment par ailleurs qu'il assure une plus grande égalité entre les élèves, particulièrement dans les banlieues ou les quartiers urbains dans lesquels les vêtements de sport coûteux sont aujourd'hui de mise (et représentent un fardeau financier très important pour les familles moins nanties). En pratique, les participants estiment toutefois qu'il serait plus facile d'imposer le port de la blouse par-dessus les vêtements personnels, plutôt que l'uniforme. Les participants les plus âgés se rappellent que beaucoup d'élèves français portaient encore la blouse il y a quelques dizaines d'années.

Participant du groupe de discussion sur la sécurité, Helena, 42 ans, a exposé les raisons pour lesquelles elle a quitté son emploi de secrétaire dans un collège public d'un quartier défavorisé de Vénissieux, tout près du 8^e arrondissement.

C'était un quartier difficile; les enfants avaient toutes sortes de problèmes avec leurs parents ou avec l'école. Je travaillais comme secrétaire, mais j'ai fini par donner ma démission; à cause de la petite criminalité, mais aussi parce que mon employeur ne faisait jamais rien pour défendre les enseignants ou le personnel administratif. Parce que nous nous faisons agresser, qu'est-ce que vous croyez! J'ai complètement tourné le dos à ce secteur professionnel : ils nous traitaient comme des idiots! Aujourd'hui, les parents défendent leurs enfants quoi qu'ils fassent, même s'ils se comportent mal et qu'ils commettent des bêtises. Ils ne veulent même pas entendre parler des problèmes. J'en ai eu assez d'aller à la police tous les jours en tremblant. C'est pour ça que j'ai quitté l'éducation publique – après y avoir travaillé 16 ans! Je me suis dit : Ça suffit, maintenant! Je pars d'ici avant que ça tourne vraiment mal. Les parents montrent beaucoup d'autorité envers les gens qui travaillent dans les écoles, mais aucune envers leurs enfants! Je ne peux pas tolérer ça.

Ce récit témoigne des liens qui unissent l'éducation et la sécurité. Il montre également que les comportements antisociaux et les petits méfaits ne constituent pas l'apanage des adolescents et des jeunes adultes : ils touchent également les enfants mais aussi les adultes d'âge mûr, car les parents sont également concernés.

Enfin, il est intéressant de noter que les répondants ont cité uniquement des exemples dans lesquels les enfants sont grossiers envers leur mère – jamais envers leur père. Les analystes en table ronde ont expliqué que les pères étaient peut-être absents de la sphère familiale dans certains cas, car le quartier compte un nombre important de familles monoparentales dirigées par des femmes, ou qu'ils étaient peut-être simplement au travail dans la journée.

6

EMPLOI

Ce chapitre décrit tout d'abord le pôle métropolitain, une nouvelle structure récemment mise en place pour stimuler la création d'emplois. Il rappelle aussi l'évolution du marché du travail à Lyon et indique les principaux employeurs de la ville, dresse le bilan du chômage dans l'agglomération lyonnaise et dans le 8^e arrondissement, et signale les mesures prises pour le résorber.

Le groupe de discussion Emploi réunissait sept participants provenant de secteurs professionnels divers. La plupart d'entre eux ont démontré une conscience aiguë de leur condition de travailleur du bas de l'échelle sociale. Par exemple, une assistante maternelle s'est dite déçue de constater que sa fille devait occuper le même genre d'emploi alors qu'elle avait elle-même consenti d'importants sacrifices pour lui permettre de fréquenter l'université. Un employé d'un cimetière travaillait au salaire minimum (en France, on appelle ces travailleurs les « agents territoriaux »). Il était venu accompagné d'un ami qui travaillait aussi dans l'entretien des espaces publics, en l'occurrence les parcs.

6.1 | LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

Ce chapitre dresse le bilan du marché du travail actuel et indique les principaux employeurs de Lyon. Il décrit également les mesures gouvernementales majeures mises en œuvre pour stimuler la croissance économique et améliorer l'emploi. La France connaît depuis 2008 d'importantes difficultés économiques. La croissance stagne; le chômage, déjà élevé, ne cesse d'augmenter. Dans ce contexte maussade, Lyon fait figure d'exception en affichant des données économiques et des statistiques d'emploi plutôt bonnes. D'où le paradoxe : Lyon s'impose à la fois comme un moteur de l'emploi, de la croissance économique et de l'innovation en regard du contexte français, mais reste à la traîne de l'Europe. Mieux au fait de la situation nationale difficile que des comparaisons internationales moins avantageuses, les Lyonnais se montrent toutefois relativement satisfaits du marché de l'emploi actuel dans leur agglomération. Pour eux, le seul correctif vraiment nécessaire consisterait à mieux valoriser la formation professionnelle et le travail manuel, ce qui confirme les constats du chapitre 5.

Une nouvelle structure urbaine a été récemment mise en place pour mieux coordonner et stimuler l'économie, y compris la création d'emplois : le pôle métropolitain, dont Lyon constitue le pivot.⁸⁰ Ce pôle regroupe l'ensemble des secteurs urbains de la région lyonnaise – villes d'importance et banlieues contiguës ou disjointes; les zones rurales et les villages ou petites villes isolés en sont exclus.⁸¹ Le pôle métropolitain

80 Voir www.poles-metropolitains.fr (site consulté le 29 mars 2014).

81 Les échanges économiques et commerciaux entre Saint-Etienne et Lyon étant très supérieurs à ceux qui relient Grenoble à Lyon, cette classification comprend Saint-Étienne, mais pas Grenoble.

a été officiellement créé en 2012 dans la foulée d'une loi nationale votée en 2010; le maire de Lyon, Gérard Collomb, en assure la présidence.⁸²

Le pôle constitue tout à la fois un produit des politiques publiques et une manière de les concrétiser sur le terrain. Ses objectifs sont les suivants.

*L'intervention du pôle en matière économique vise à favoriser l'emploi en suscitant un dynamisme économique maîtrisé, articulé autour de pôles d'innovation reconnus, de services aux entreprises améliorés, d'infrastructures optimales et d'un soutien appuyé à l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'agit de soutenir la performance économique de l'ensemble du territoire métropolitain à une échelle pertinente d'action économique. L'ambition du pôle métropolitain est aujourd'hui d'écrire une stratégie commune pour amplifier son développement économique et s'inscrire au rang des métropoles européennes les plus attractives et compétitives.*⁸³

En pratique, le pôle s'efforce surtout d'établir des liens entre les principaux employeurs et autres acteurs concernés par l'économie, dans l'optique d'établir une nouvelle stratégie économique et de promouvoir la région dans les conférences et congrès internationaux.

La Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (MdEF) a étudié récemment la situation économique et le marché de l'emploi dans ce pôle regroupant 140 communes et 1,9 million d'habitants.⁸⁴ Le pôle compte 160 000 employeurs représentant 900 000 emplois. Près de la moitié de ces employeurs sont actifs dans les transports et les services; 19 % dans le commerce de détail; 15 % dans le secteur public ou la santé.

Le Grand Lyon joue naturellement un rôle central dans ce pôle métropolitain, dont il représente en particulier les trois quarts des emplois. Le ratio emplois/travailleurs s'établit à 108 dans le Grand Lyon, contre 96 à Saint-Étienne et 105 dans l'ensemble du pôle. Lyon attire par conséquent des travailleurs d'assez loin et constitue un centre économique solidement établi. Les professions intermédiaires (qui se situent au milieu de l'échelle socio-économique, par exemple les enseignants et les infirmières⁸⁵), les employés et les cadres et intellectuels représentent respectivement 29 %, 27 % et

82 Maison de l'Emploi et de la formation (MdEF). *Les cahiers de l'observatoire de la MdEF, décembre 2012, document d'analyse, 2e semestre 2012*, <http://www.mdef-lyon.fr/-Territoire-Le-bassin-d-emplois-.html> (site consulté le 16 octobre 2014) – ci-après : MdEF. *Les cahiers de l'observatoire de la MdEF, décembre 2012*.

83 Voir www.polemetropolitain.fr/domaines-d-intervention/economie-innovation-recherche (site consulté le 29 mars 2014).

84 Maison de l'emploi et de la formation (MdEF). *Territoire/Notre bassin d'emplois. Les atouts et la dynamique du bassin lyonnais*, <http://www.mdef-lyon.fr/-Territoire-Notre-bassin-d-emplois-.html#19> (site consulté le 22 novembre 2014).

85 On trouvera ici la définition de « profession intermédiaire » selon l'INSEE : www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/n1_4.htm (site consulté le 24 novembre 2014).

20 % des emplois. Proportionnellement, Lyon compte ainsi un nombre d'emplois de bureau beaucoup plus important que le reste de la France.⁸⁶

6.2 | LES ENTREPRISES ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Si les emplois de bureau dominent actuellement le marché du travail à Lyon, le commerce et la soierie ont joué un rôle de premier plan dans la vie lyonnaise dès le 15^e siècle. Au fil des ans, le secteur de la soie s'est restructuré à plusieurs reprises pour prendre le virage de la mécanisation, puis de l'automatisation. L'arrivée des nouveaux tissus sur le marché a toutefois sonné le glas de la plupart des fabricants. Le secteur bancaire et les assurances constituent depuis très longtemps des pivots de l'économie lyonnaise. Lyon n'étant pas la capitale de la France, la plupart des centres décisionnels ont cependant été graduellement transférés à Paris. Ainsi, le Crédit Lyonnais fondé à Lyon en 1863 a déplacé son siège social à Paris dès 1882. Cette banque a été achetée par le Crédit Agricole en 1983 et fonctionne maintenant sous le sigle LCL. L'anecdote est intéressante en ceci que le Crédit lyonnais est, à tout le moins était, un nom commercial très connu en France comme à l'étranger. Le secteur pétrochimique est encore très présent dans la vallée du Rhône, en particulier les plastiques; il ne représente toutefois plus une part importante de la main-d'œuvre à l'heure actuelle.

Le bilan des grands employeurs de Rhône-Alpes montre que cette région n'est pas spécialisée à l'excès.⁸⁷ Parmi les 12 employeurs principaux figurent une chaîne de supermarchés, une chaîne de magasins de vêtements et autres articles de sport, deux agences de travail temporaire, une entreprise des technologies de l'information, une agence de publicité et quatre entreprises de logistique (principalement le transport par route ou par rail). La région compte aussi deux fabricants de produits biomédicaux : Boiron et BioMérieux. La plupart de ces entreprises sont implantées aux confins extérieurs de la municipalité – en plein cœur du Grand Lyon, mais pas dans la ville elle-même.

Le classement des employeurs de la région selon leur chiffre d'affaires, et non plus selon le nombre de leurs employés, induit un palmarès un peu différent.⁸⁸ Renault Trucks se hisse au premier rang. Bayer et Sanofi Pasteur s'ajoutent au secteur biomédical : pour la main-d'œuvre comme pour les revenus, ce secteur s'impose ainsi comme l'un des plus importants de la région lyonnaise.

Merck constitue aussi un bon exemple de ce dynamisme. Cette grande pharmaceutique d'Allemagne, possède plusieurs entreprises apparentées à Lyon :

86 MdEF. *Les cahiers de l'observatoire de la MdEF, décembre 2012.*

87 *Classement des employeurs en région Rhône-Alpes*, <http://www.seves-rh.fr/2012/06/classement-des-employeurs-en-region-rhone-alpes.html> (site consulté le 29 mars 2014).

88 Voir www.verif.com/liste-entreprises (site consulté le 29 mars 2014).

Merck Santé, Merck Serono, Merck Biodéveloppement et Merck Médication Familiale sont toutes implantées dans le 8^e arrondissement. Le secteur de la santé compte aussi au nombre des employeurs importants du 8^e, qui accueille deux grands hôpitaux privés (Jean Mermoz et Natecia) et plusieurs établissements publics de soins (voir chapitre 8).

Les services dominent de plus en plus le marché de l'emploi. Publiées en 2013 dans le bulletin officiel du pôle métropolitain de Lyon, des statistiques non datées indiquent que 215 000 personnes environ travaillent dans ce secteur, 39 000 de plus que 10 ans plus tôt; sur la même période, l'industrie a par contre perdu 32 000 emplois et ne représente plus que 111 000 travailleurs. Le secteur de la logistique reste relativement marginal, mais connaît une bonne expansion : il emploie 32 000 personnes, 2000 de plus que 10 ans plus tôt.⁸⁹

La région lyonnaise s'est donc considérablement restructurée au fil des ans. Le secteur des services représente aujourd'hui deux fois plus d'emplois que l'industrie. Or, ces chiffres tiennent compte de la situation à Saint-Étienne, une ville qui a toujours été, et reste dans une certaine mesure, un important foyer d'industrie. Au total, ces données confirment donc l'essor du secteur des services dans l'économie lyonnaise.

Dans la ville de Lyon, environ 28 % des actifs de 15 à 64 ans (les personnes qui occupent un emploi régulier ou qui étudient) sont des cadres. Cette proportion est plus élevée à Paris (41 %), mais moins forte à Marseille (18 %). Lyon occupe également une position intermédiaire au chapitre de la proportion des travailleurs manuels dans sa main-d'œuvre : 13 %, contre 8 % à Paris et 19 % à Marseille.

À leur sortie du système éducatif, les jeunes de la région Rhône-Alpes ont un niveau d'instruction supérieure à la moyenne française; ils sont également plus nombreux, proportionnellement, à posséder un diplôme universitaire. Une particularité régionale majeure mérite d'être relevée : les Lyonnais sont moins mobiles que les autres Français (exception faite des Parisiens). Ceux et celles qui quittent Lyon partent généralement pour Paris. Ce constat permet d'avancer que les gens quittent généralement les villes plus petites au profit de villes plus grandes, rarement l'inverse.⁹⁰

89 *Liaisons* (la lettre d'information du pôle métropolitain de la région lyonnaise), n° 5, avril 2013, www.polemetropolitain.fr/documentation (site consulté le 20 octobre 2014).

90 Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). *D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active*, avril 2003.

6.3 | LE CHÔMAGE

Le pôle métropolitain comptait environ 135 000 chômeurs à la fin de l'année 2013, et leur nombre a augmenté de 13 % entre juin 2010 et juin 2012. Près de 70 % d'entre eux vivent dans le Grand Lyon. Le marché de l'emploi a continué de se détériorer en 2012; entre mars 2012 et 2013, le chômage a augmenté de 10 % dans toute la France, y compris à Lyon. Au total, le taux officiel s'établissait ainsi à 9,6 % de chômeurs pour Lyon à la fin 2013, 9,3 % pour la région Rhône-Alpes, et 10,5 % pour la France dans son ensemble.

Actualisés en septembre 2013 et publiés en février 2014, des calculs effectués à partir de chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) indiquent que le 8^e arrondissement représente 15,4 % de la population de la ville de Lyon en âge de travailler, mais 16,3 % des chômeurs;⁹¹ ceux-ci seraient donc surreprésentés dans ce quartier. S'appuyant sur des données de 2010, la publication de l'INSEE la plus récente sur le chômage dans le 8^e arrondissement lyonnais⁹² fait état d'un taux de 9,9 %. Il est toutefois probable que ce chiffre sous-estime la réalité, le nombre des demandeurs d'emploi ayant augmenté dernièrement sur tout le territoire national. Le 8^e arrondissement comptait 6330 chômeurs en décembre 2012, soit 9,1 % de plus que l'année précédente. Sur l'ensemble des arrondissements lyonnais, le 8^e s'impose ainsi comme celui qui a subi la plus forte augmentation du chômage, la moyenne s'élevant à 6,5 % sur un an.⁹³

Dans le cadre de la politique de la ville, des Maisons de l'emploi et de la formation (Mdef) ont été mises sur pied en 2005 au niveau national (en 2008 à Lyon) afin de lutter contre le chômage et de favoriser l'accès aux marchés du travail locaux. Plusieurs mesures ont été planifiées pour l'année 2014 dans le secteur États-Unis, notamment : aider les jeunes dans leur accession au marché de l'emploi; améliorer l'enseignement du français auprès des personnes nécessitant une amélioration de leurs compétences linguistiques; implanter des mesures ciblées auprès des personnes exposées à la discrimination; diversifier les expériences professionnelles en favorisant l'emploi des chômeurs dans les entreprises répondant à des appels d'offres publics; appuyer les jeunes mères.

91 Mdef. *Note trimestrielle Emploi Lyon, 4e trimestre 2013. Données au 11.02.2014*, <http://www.mdef-lyon.fr/-Territoire-Le-bassin-d-emplois-.html> (site consulté le 16 avril 2014).

92 INSEE. *Chiffres clés Emploi – Population active. Commune de Lyon, 8e Arrondissement* www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codegeo=COM-69123 (site consulté le 16 avril 2014).

93 Mdef. *op cit.*

Les intervenants clés qui ont participé à l'enquête soulignent que les Emplois francs⁹⁴ constituent de bonnes pratiques avérées en matière d'emploi. Cette formule a été mise sur pied à l'été 2013 pour venir en aide aux moins de 30 ans qui sont au chômage depuis plus d'un an et habitent un secteur prioritaire depuis au moins six mois. Les entreprises qui souhaitent engager ces travailleurs doivent s'adresser aux autorités municipales, qui les orientent vers les candidats admissibles. Ce programme concerne uniquement les emplois à temps plein couverts par un contrat à durée indéterminée (CDI). Cette mesure étant très récente, elle n'a pas encore fait l'objet d'évaluations officielles. Les premières réactions semblent toutefois positives; ainsi, un blogue réputé s'adressant aux employeurs transmet l'information sur le programme.⁹⁶

Directeur de la Maison de l'emploi et de la formation (Mdef) de Lyon, Vincent Beley appuie également plusieurs autres initiatives, notamment le déploiement d'un soutien ciblé aux secteurs employant généralement des travailleurs peu qualifiés afin de les aider à créer des postes plus spécialisés ou à rehausser leurs profils d'emploi actuels. Dès que ces profils bonifiés sont créés, dans le bâtiment ou autre, le programme informe les demandeurs d'emploi. Au lancement d'un grand projet de construction immobilière dans le secteur Confluence de Lyon (à l'ouest du 8^e arrondissement), Vincent Beley a organisé des rencontres de pré-recrutement pour préparer les demandeurs d'emploi de la région à pourvoir aux 1250 postes dont il prévoyait la création dans les commerces et autres entreprises avoisinantes à l'achèvement de la construction. Au niveau national, la Mdef et ses partenaires s'efforcent de prévoir l'évolution du marché de l'emploi, en analysant par exemple les répercussions de l'adaptation résidentielle aux changements climatiques sur l'évolution du nombre des emplois et sur les qualifications nécessaires pour les combler.⁹⁷

6.4 | LES EMPLOIS MANUELS, TROP SOUVENT MÉPRISÉS

Les participants aux discussions ont beaucoup insisté sur le manque de considération qui s'exprime à l'égard des emplois peu qualifiés qui sont souvent les leurs. Ils soulignent qu'ils sont traités avec mépris du fait de leur position subalterne. Ils ont l'impression qu'avant, le fait de travailler dans le secteur public, même à un poste modeste, suscitait du respect et pouvait conférer un certain prestige. Les choses ont bien changé, affirment-ils. Ayant travaillé comme gardien dans un établissement

94 *Emplois francs: recruter des jeunes issus de quartiers prioritaires*, www.pole-emploi.fr/actualites/emplois-francs-@/suarticle.jspz?id=109477 (site consulté le 15 octobre 2014).

95 *Recrutement : Pensez aux emplois francs*, <http://www.medeflyonrhone.fr/2014/03/11/recrutement-pensez-aux-emplois-francs> (site consulté le 16 avril 2014).

96 *Le blog des groupements d'employeurs*, <http://leblogdesgroupementsdemployeurs.blogspot.ch/2014/04/elargissement-d-e-la-liste-des-communes.html> (site consulté le 16 avril 2014).

97 Chabanel, Boris (Nova7). *Entrevue de Vincent Beley*, 8 octobre 2013, Millénaire3, le Centre ressources prospectives du Grand Lyon, www.millenaire3.com/Vincent-BELEY-La-dimension-territoriale-de-la-lut.122+M515838dc34d.o.html (site consulté le 16 avril 2014).

hospitalier, l'un d'eux relève que ce dédain s'exprime à l'égard des emplois du bas de l'échelle, mais aussi envers les métiers les plus importants pour la société : prendre soin des gens; s'occuper des espaces publics.

Le groupe Éducation s'est intéressé au fait que la société classe les emplois selon une hiérarchie si rigide qu'elle influe négativement sur le système éducatif tout entier; en particulier, elle induit une dévalorisation et un dénigrement constants des formations professionnelles. Les participants estiment qu'il est vain de tenter de convaincre les jeunes d'opter pour des programmes menant à des emplois manuels tant que la société continuera de mépriser les travailleurs de ces secteurs.

Yolande, une jeune participante du groupe Éducation, résume le sentiment général de la façon suivante.

Le clivage social perdurera tant que nous considérerons certains emplois comme supérieurs à d'autres. La société définit des idéaux. Par exemple, les parents du bas de l'échelle disent à leurs enfants : Toi, tu ne seras pas un travailleur manuel comme moi. Cela montre bien qu'au fond, ils sont convaincus qu'il vaut beaucoup mieux pour leurs enfants qu'ils deviennent ingénieurs. Pour que la situation évolue, nous devons changer complètement de point de vue, arrêter de se demander ce qui est « mieux » – et commencer à se demander plutôt dans quelle branche on serait le plus heureux.

Timothée, un homme d'affaires retraité du même groupe de discussion, estime que certains secteurs reconquièrent actuellement du prestige et attirent de plus en plus de jeunes, par exemple la boulangerie.

Autrefois, les boulangers fabriquaient tous le même pain blanc. Aujourd'hui, regardez ce qui se passe! On trouve toutes sortes de pâtisseries très raffinées à des prix astronomiques. Quand on se rappelle ce que coûtait une baguette ordinaire il y a 20 ans, on voit tout de suite que les choses ont changé, dans les prix, mais aussi dans la gamme des pains. La corporation des boulangers a réussi à s'organiser et à rendre la profession intéressante : maintenant, les boulangers sont des artisans qui gagnent bien leur vie, certainement mieux qu'un ingénieur en début de carrière. On pourrait dire la même chose des bouchers ou des plombiers. [...] Aujourd'hui, avec leur formation, ils ne sont plus considérés comme des travailleurs manuels, mais comme des travailleurs qualifiés.

Contrairement à ceux du groupe Éducation, les participants du groupe Emploi se sont généralement montrés insatisfaits de leur situation professionnelle. Ils se sont notamment plaints du mépris dans lequel sont tenus les emplois les plus modestes.

Il y a quelques années, Rebecca, une participante du groupe Emploi dans la quarantaine, s'occupait de personnes âgées dans une maison de retraite.⁹⁸

Plus on travaille au bas de l'échelle, moins on est respecté, même de la part des gens pour lesquels on travaille; dans mon cas, c'étaient des personnes âgées. J'ai vécu des situations très choquantes. Par exemple, à la fin de l'année, des résidents me disaient qu'ils avaient donné un pourboire à une infirmière ou même à un médecin. Et moi, tout ce que j'avais, c'étaient des « meilleurs vœux »! J'ai vécu ce genre de chose, je vous assure. [...] Les préposés ou les femmes de ménage, tout le monde les regarde de haut. Je suis désolée, mais c'est vrai : tout le monde les méprise. La preuve, c'est que nous n'avions même pas de tickets pour aller manger à la cantine, le midi. Nous devions nous asseoir sur un banc pour manger un sandwich. Nous étions payés au salaire minimum, et même, ultra-minimum. C'était un travail très dur psychologiquement et physiquement, et sans aucune reconnaissance.

Dans ce même groupe, Henri, 45 ans, entrepreneur indépendant (essentiellement dans le camionnage), exprime un avis similaire.

Personne ne vient jamais me féliciter pour mon travail, personne. Personne ne vient jamais me dire que j'ai fait du bon boulot, moi. Personne! Ça a toujours été comme ça... Aujourd'hui, on voit bien qu'il y a deux mondes qui s'opposent. D'un côté, les riches, les très riches, qui occupent les meilleurs emplois et qui sont très gentils les uns avec les autres, qui vont dans les cocktails et tout ça; de l'autre, nous : les autres, ceux qui cherchent juste à survivre dans le système. Dans notre monde, il n'y a pas de place pour la reconnaissance et pour les tapes dans le dos. Dans l'autre, ils sont toujours en train de se remercier les uns les autres... Mais dans les métiers intermédiaires, personne ne remercie jamais personne, je le vois bien.

Âgé de plus de 70 ans et participant du groupe des hommes d'âge mûr, Walter considère que le pays est passé directement de l'agriculture aux services en laissant le secteur industriel à la traîne.

La France a des racines paysannes; la France est agricole, n'est-ce pas? Mais comptez un peu les machines agricoles qui sont fabriquées en France. Aucune ou presque! Notre industrie n'a pas fait son boulot; elle aurait pourtant pu gagner beaucoup d'argent... Il n'y a presque pas de machines françaises.

98 Pendant son intervention, d'autres membres du groupe lui ont rétorqué qu'au contraire, les conditions sont bien meilleures aujourd'hui qu'autrefois. (Dans le feu de la conversation, il n'a malheureusement pas été possible d'établir avec exactitude l'époque que la participante évoquait.)

6.5 | LES SALAIRES ET LE COÛT DE LA VIE

Dans plusieurs groupes, les participants ont souligné que la situation se détériore depuis quelques années, plus particulièrement depuis la crise financière de 2008. Les Français trouvent souvent que les employés du secteur public sont, par définition, des gens qui gagnent très bien leur vie sans trop travailler. Des employés de la ville de Lyon (un gardien de parc et un homme à tout faire d'un cimetière) soulignent qu'ils trouvent ce préjugé difficile à vivre. Bien que leur travail soit très pénible, ils gagnent le salaire minimum et ont du mal à joindre les deux bouts.

Dans le groupe des femmes d'âge mûr, quatre des cinq participantes ont atteint l'âge de la retraite; certaines d'entre elles continuent pourtant de travailler pour boucler leurs fins de mois. Cette situation ne choque pas la participante la plus jeune du groupe (43 ans), qui exprime peu d'empathie à l'égard des femmes plus âgées prenant part à la discussion. Elle souligne qu'elle a elle-même travaillé très dur pour décrocher un bon emploi et que, du train où vont les choses, elle n'est absolument pas assurée de toucher une quelconque retraite quand elle arrêtera de travailler.

Au total, les participants des groupes de discussion semblent manifester beaucoup de souplesse, d'adaptabilité et d'habileté dans leur vie quotidienne. Ils doivent souvent lutter pour joindre les deux bouts, mais ont généralement la volonté et la capacité d'opérer les changements nécessaires pour trouver un nouvel emploi, un nouvel appartement, etc. Bernard, un participant du groupe Emploi dans la quarantaine, incarne avec force cette qualité considérée comme une spécificité française : la débrouillardise ou, familièrement, la « débrouille », l'art de s'adapter au jour le jour pour s'en sortir. Au début de la vingtaine, quand il cherchait son tout premier emploi, Bernard a entendu dire que les ordinateurs allaient conquérir le monde. Il n'y connaissait rien en informatique : il a acheté une revue spécialisée et l'a lue d'un bout à l'autre. Puis, il a appelé une entreprise d'informatique en lui disant qu'il voulait entrer dans son équipe des ventes, ce qu'il a fait. Une quinzaine d'années plus tard, la crise économique lui ayant fait perdre cet emploi, il s'est rappelé qu'il possédait une formation de base en courtage immobilier. Le marché immobilier étant alors en pleine stagnation, il s'est spécialisé dans le résidentiel social et a pu ainsi décrocher un emploi dans l'un des seuls secteurs qui n'avaient pas complètement cessé d'embaucher.

7

LOGEMENT

Ce chapitre porte sur la qualité du logement et sur le choix du quartier de résidence. En France, les habitations à loyer modéré (HLM) sont régies et financées par l'État, mais ne lui appartiennent généralement pas. Dans la majeure partie des villes, les unités de HLM appartiennent en effet à des propriétaires privés (les « bailleurs sociaux »); c'est particulièrement le cas à Lyon et dans sa région. Dans le Grand Lyon, entre 4000 et 4500 nouveaux appartements HLM se construisent chaque année; *l'Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon 2012* (établi d'après les chiffres de 2010) en dénombre un peu plus de 130 000.^{99,100}

Le modèle semble bien fonctionner. Cependant, l'offre ne répond pas à la demande et le temps d'attente moyen est d'environ deux ans. *L'Atlas 2012*¹⁰¹ indique que 4500 appartements HLM sont attribués chaque année dans la ville de Lyon, dont environ 1500 constructions nouvelles. Actuellement, 8 % des unités HLM changent de mains chaque année, contre 12 % en 2000. Les 8^e et 9^e arrondissements totalisent à eux seuls 50 % du parc lyonnais des HLM.

Les logements sociaux représentent une part très importante de l'offre résidentielle dans le 8^e arrondissement. *L'Atlas de Lyon 2012*¹⁰² indique que le 8^e compte 11 776 appartements HLM, mais ne précise pas la part du logement social dans le total résidentiel de l'arrondissement. Bien que ce chiffre s'avère difficile à établir avec exactitude, une recherche l'établit à « plus de 24 % ». Cette estimation ne rend cependant pas compte des disparités très marquées entre les différents secteurs de l'arrondissement : pour le quartier États-Unis, cette même source établit la part du logement social dans le total résidentiel à 93 %.¹⁰³

Selon un article du journal local *Lyon Capitale*, le principal problème de logement de l'agglomération lyonnaise résiderait dans la brèche qui subsiste entre les arrondissements et communes de l'est et du sud-est, dans lesquels le logement social représente plus de 20 % du total résidentiel, et les autres secteurs qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville, affichent une proportion beaucoup moins élevée.¹⁰⁴ En dépit des innombrables projets et promesses, ce déséquilibre persiste. La situation s'est même légèrement détériorée entre 2005 et 2010, car les banlieues ouvrières

99 Leur nombre oscille entre 133 000 et 136 000 environ, selon la définition du logement social qui est retenue.

100 Observatoire Habitat. *Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon 2012*, http://www.urba.lyon.org/Document/Observatoire_Habitat_-_Atlas_du_logement_locatif_et_social_du_Grand_Lyon-2983 (site consulté le 16 avril 2014) – ci-après : *Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon*

101 *Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon*

102 *Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon*.

103 Chilaud, Florence, Julie Fromentin, Laura Monfleur et Lucile Waquet. État des lieux du logement social à Lyon-Villeurbanne, École normale supérieure de Paris, Département de géographie, www.geographie.ens.fr/Etat-des-lieux-du-logement-social.html?lang=fr&var_mode=calcul (site consulté le 16 avril 2014).

104 Une loi adoptée en 2000 oblige les communes de plus de 3500 habitants (1500 pour les environs de Paris) à maintenir une proportion d'au moins 20 % de logements sociaux dans leur parc résidentiel : *Loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains*, www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000207538&dateTexte=&categorieLien=id (site consulté le 16 avril 2014).

de Vénissieux et Vaulx-en-Velin ont alors réduit la part du logement social dans leur total résidentiel, ainsi que la réglementation le leur permettait; cette diminution n'a toutefois pas été compensée par une augmentation suffisante du nombre des mises en chantier de HLM dans les quartiers plus cossus.¹⁰⁵

Tous les participants à l'enquête ou presque se déclarent très attachés au 8^e arrondissement; rares sont ceux qui disent vouloir le quitter. Cet attachement s'avère particulièrement fort pour les résidents du quartier États-Unis, qui possède un cachet historique singulier; les participants du secteur Mermoz (actuellement en reconstruction) et du secteur Moulin-à-Vent/Grand Trou/Route de Vienne, à l'ouest, ne manifestent pas le même enthousiasme à l'égard de leur quartier. Les participants, Français majoritaires, n'ont pas le sentiment de faire l'objet d'une discrimination particulière du fait qu'ils habitent des secteurs défavorisés; certains s'interrogent cependant sur le processus d'attribution des logements sociaux. Sans parler de préjugés outranciers ou d'injustices flagrantes, ils déplorent le fait que l'essentiel des pouvoirs reste concentré entre les mains de quelques décideurs. Au total, comme les chercheurs l'ont constaté par rapport à d'autres thèmes de cette enquête, les répondants se montrent globalement satisfaits de leur qualité de vie dans leur quartier. D'une manière générale, ils appuient par ailleurs les plans de développement établis par le maire pour hisser Lyon au rang des grandes villes d'Europe.

Pour la Fondation Abbé Pierre, l'un des principaux organismes caritatifs du secteur du logement œuvrant au niveau national en France, les jeunes constituent les principales victimes des problèmes d'habitation. Selon les chiffres qu'elle a publiés en 2013 (mais qui se fondent probablement sur des publications de l'INSEE datant de 2005 et 2006), 29 % des 18 à 28 ans qui ne vivent plus chez leurs parents habitent un appartement trop petit pour eux, contre 16 % pour la population dans son ensemble. La surpopulation résidentielle pose problème à 21 % de ces jeunes (contre 9 % dans la population en général). Les problèmes de chauffage touchent 29 % des jeunes (24 %); 9 % de cette tranche d'âge vit dans un logement de piètre qualité (7 %). La Fondation Abbé Pierre établit un lien entre ces difficultés et les découverts bancaires (21 % chez les jeunes contre 13 % dans la population en général) et les retards de paiement des factures (17 % contre 11 %).¹⁰⁶ En dépit de ces chiffres très éloquentes, aucun des participants des groupes de discussion n'a évoqué la pauvreté chez les jeunes.

105 Burlet, Laurent. « Logement social : les mauvais élèves sont toujours les mêmes », *Lyon Capitale*, 20 décembre 2010, www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Logement/Logement-social-les-mauvais-eleves-sont-toujours-les-memes (site consulté le 16 avril 2014).

106 Fondation Abbé Pierre. *Les jeunes, premières victimes du mal-logement*, <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/etat-du-mal-logement/les-jeunes-premieres-victimes-du-mal-logement> (site consulté le 7 janvier 2014).

7.1 | LA REVITALISATION URBAINE À LYON

À peine arrivé dans la ville, le visiteur constate qu'elle se trouve actuellement en pleine reconstruction. Dans tous les quartiers, y compris le 8^e arrondissement, les grues dominent le paysage urbain. La ville fourmille de chantiers de construction. Sur l'ensemble des participants aux groupes de discussion et des acteurs clés interrogés dans le cadre de cette enquête, personne ne s'est opposé à cette revitalisation et à ces nouveaux développements. Les quelques réserves exprimées, discrètes, portaient sur la qualité des bâtiments en cours de construction, jamais sur la pertinence ou la nécessité de la revitalisation et du développement en tant que tels. Certains des participants du groupe sur la santé se sont toutefois inquiétés du fait que cette frénésie de construction risquait de porter atteinte aux derniers espaces verts de la ville.

Le projet de revitalisation le plus important de la ville est celui de la Confluence, à l'extrémité sud de la « presqu'île »,¹⁰⁷ à environ 2 km à l'ouest du secteur étudié dans la présente enquête. Lyon n'étant pas une ville particulièrement étendue, les participants ont considéré l'aménagement de la Confluence comme un projet local. Depuis 10 ou 15 ans, des changements majeurs ont été apportés à deux secteurs que les participants estiment comparables au 8^e arrondissement : d'une part, les Minguettes de Vénissieux, aux confins extérieurs sud du 8^e; d'autre part, le quartier de la Duchère, au nord-ouest de la ville, dans le 9^e. Dans ces deux quartiers ouvriers, de grands immeubles HLM ont été détruits dans le cadre d'un programme de revitalisation. Ces démolitions ont fait forte impression sur les participants, qui les ont évoquées à plusieurs reprises au fil de leurs discussions. En particulier, ils craignent que les destructions planifiées, si elles sont trop rapides et massives, ne fassent affluer une nombreuse population à faible revenu dans les quartiers voisins. Plusieurs participants et interlocuteurs clés rappellent que ce phénomène s'est produit après les démolitions dans les Minguettes. Aucun immeuble n'avait été détruit à cette époque dans le 8^e arrondissement, mais certains l'ont été récemment dans le secteur Mermoz.

7.2 | CONCENTRATION ET DISPERSION DES POPULATIONS DÉMUNIES

Selon la politique de la ville, la concentration de la population défavorisée dans certains secteurs de l'agglomération constitue l'un des problèmes les plus importants qui s'imposent à Lyon. La Mairie souligne qu'elle déploie des efforts substantiels pour induire une meilleure mixité de richesse et de revenus dans les quartiers pauvres, par exemple en rénovant des bâtiments anciens. Les 3500 habitants du secteur Mermoz du 8^e arrondissement sont globalement très pauvres : 10 % des ménages disposent d'un revenu inférieur à 3000 € par an. Par ailleurs, 70 % des résidents de plus de 15

107 Cette « presqu'île » correspond à l'étendue de terre comprise entre le Rhône et la Saône.

ans qui ne fréquentent plus l'école n'ont pas atteint le niveau du baccalauréat. Ce chiffre s'établit à 50 % pour le 8^e arrondissement dans son ensemble, et environ 70 % pour le pays tout entier.^{108,109}

La municipalité a mis sur pied un projet de démolition et de reconstruction à l'issue duquel le secteur Mermoz, jusque-là constitué à 100 % d'appartements HLM, ne compterait plus qu'environ 50 % d'unités de ce type. Les familles ouvrières ainsi déplacées n'emménageraient pas dans d'autres secteurs à forte proportion de HLM (c'est-à-dire des secteurs plutôt défavorisés), mais pourraient aller s'installer en différents points de la ville si elles le souhaitent. La plupart des participants des groupes de discussion et des acteurs clés interrogés dans le cadre de cette enquête appuient cette politique, qu'ils jugent favorable à l'amélioration de la mixité sociale et de l'harmonie entre les habitants de la ville. Tous s'accordent à considérer que la concentration d'une classe sociale dans un secteur géographique bien précis pose problème, en particulier celle des personnes et familles les plus pauvres dans le 8^e arrondissement et la banlieue voisine de Vénissieux.

Alors même que des questions précises sur cette problématique ont été soumises au groupe Logement, aucun de ses membres n'a dénoncé cette forme d'embourgeoisement contrôlé des quartiers. Les chercheurs n'ont pas réussi à déterminer pourquoi les participants ne s'inquiétaient pas plus du phénomène de l'embourgeoisement urbain, qui se traduit pourtant le plus souvent par une augmentation des loyers et pourrait par conséquent menacer leurs conditions de vie. Il est possible que la baisse du pourcentage des ménages à faible revenu de 100 % à « seulement » 50 % (comme dans le cas extrême du secteur Mermoz) ne constitue qu'une étape préliminaire de l'embourgeoisement, lequel n'aurait donc pas encore commencé à se manifester concrètement. Il est possible aussi que la plupart des personnes pauvres qui habitent le 8^e soient couvertes par un système de contrôle des loyers.

Chercheur à Lyon et spécialiste renommé de l'urbanisme, Louafi Bouzouina estime que la ségrégation spatiale renforce l'inégalité et favorise l'émergence d'une ville à plusieurs vitesses, ce qui la condamne à plus ou moins long terme. En effet, les inégalités devenant de plus en plus visibles au fil du temps, elles alimentent un sentiment d'injustice qui risque d'induire une détérioration du tissu social de la ville tout entière. De plus, ces facteurs pèsent lourdement sur la qualité de vie et la santé publique; ils doivent donc être pris en considération dans l'évaluation de la durabilité des villes.

108 INSEE. ZUS : Mermoz, www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/zus.asp?reg=82&uu=00758&zus=8212140 (site consulté le 4 mars 2014).

109 INSEE. *Chiffres clés Diplômes – Formation. Commune de Lyon*, http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=FOR&millesime=2010&nivgeo=COM&codgeo=69388; http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=FOR2&millesime=2010&niveau=1&nivgeo=COM&codgeo=69123 (sites consultés le 4 mars 2014).

Pour Louafi Bouzouina, les grandes villes qui, comme Lyon ou Paris, affichent une disparité socio-économique importante dans leur population et entre leurs quartiers ont tout avantage à se doter d'un excellent système de transport public pour limiter les répercussions négatives de cette hétérogénéité. Paradoxalement, l'instauration d'une interdépendance entre les quartiers par la multiplication des contacts et des interactions les aide à gagner en autonomie. Le chercheur ajoute que les villes possédant un centre dynamique et bien défini, par exemple Paris ou Lyon, sont généralement moins touchées par la ségrégation que celles qui ont un centre de gravité plus faible et plus diffus... ou « transféré » en banlieue. Ce domaine de recherche reste toutefois très complexe, et Louafi Bouzouina estime que les agglomérations devraient étudier de manière approfondie les salaires et les loyers de leurs différents secteurs géographiques avant de transformer un de leurs quartiers en centre secondaire d'importance.¹¹⁰ Ce dernier point s'avère particulièrement crucial pour le 8^e arrondissement, qui possède le potentiel géographique et urbain d'une telle évolution. Évidemment, l'objectif d'un développement de ce type ne saurait être d'intensifier la ségrégation.

7.3 | ACCESSIBILITÉ DES LOGEMENTS SOCIAUX

L'État joue un rôle majeur dans la détermination des critères d'admissibilité au logement social et dans les modalités d'attribution de ces appartements. Les programmes locaux de logement social planifient et coordonnent la construction ou la rénovation résidentielle. Pour déterminer l'admissibilité au logement social, trois critères s'appliquent : les conditions actuelles de logement, la situation familiale et le revenu.

Dans chacun des départements français, les règles départementales d'attribution des unités résidentielles encadrent les processus décisionnels des autorités locales. Un système de quotas accorde aux autorités locales un certain pourcentage du parc résidentiel défini selon leurs critères d'admissibilité. La limite est fixée à 30 % pour l'État et 20 % pour les autorités locales; la part des entreprises qui participent au financement du logement social varie selon leur contribution. Enfin, les besoins des candidats au logement (taille et nombre des pièces, etc.) doivent être vérifiés pour que les appartements soient correctement attribués.¹¹¹

110 Bouzouina, Louafi. *Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2008.

111 International urban development association. *A small introduction to social housing in France*, http://www.inta-aijn.org/fr/images/cc/Habitat/background%20percent20documents/CCHabitat_Housing%20percent20social%20percent20France.pdf (site consulté le 4 mars 2014).

Un interlocuteur clé qui demande à garder l'anonymat était admissible au logement social; cependant, précise-t-il, il lui a fallu presque deux ans pour obtenir son appartement.

C'est une démarche longue et complexe. Je m'en suis bien tiré parce que je suis français et que je connais les rouages du système. Mais ce doit être beaucoup plus difficile pour les gens qui viennent de l'immigration.

Les participants jugent le bassin résidentiel actuel suffisant, tant en quantité qu'en qualité. Certains immeubles du complexe États-Unis construits par Tony Garnier dans les années 1930 sont en piètre état, mais les répondants indiquent qu'ils ont appris dernièrement leur rénovation prochaine. À l'évocation de ce projet de revitalisation pendant les discussions de groupe, certains participants ont indiqué que l'intérêt manifesté par les Fondations pour une société ouverte envers le quartier avait peut-être accéléré les choses; il s'est toutefois révélé impossible de confirmer ou démentir cette hypothèse.

Pour certains, les loyers plus élevés qui se pratiquent dans d'autres secteurs de la ville représentent un obstacle et les incitent à rester dans leur quartier actuel. Catherine vit dans le secteur États-Unis depuis plus de 10 ans :

Je rencontre beaucoup de gens qui aimeraient bien partir d'ici, mais ils n'ont pas les moyens, alors il faut qu'ils restent. Pour tout le monde, c'est la même chose. On ne peut pas s'en aller d'ici parce qu'on ne peut pas payer plus cher de loyer. C'est la réalité! [...] Les gens n'ont pas le choix.

Un interlocuteur clé travaillant pour l'un des grands bailleurs sociaux de l'agglomération indique qu'il est de notoriété publique que les immeubles résidentiels du 8^e sont plus délabrés que ceux d'autres quartiers. De fait, l'état de détérioration des bâtiments s'accroît visiblement depuis les quartiers plus cossus du centre, dont les propriétés sont bien préservées, vers les secteurs excentrés (par exemple, le 8^e) puis périphériques (par exemple, Vénissieux). Cette dégradation pourrait s'expliquer en partie par le fait que les gardiens ou concierges « à l'ancienne », qui vivaient dans les immeubles dont ils avaient la charge, sont aujourd'hui moins nombreux qu'autrefois. C'est en tout cas l'explication que propose Georges, l'un des participants aux discussions. Âgé de plus de 75 ans, il continue de travailler bénévolement comme homme à tout faire dans son bâtiment décrépi; il juge cette mission sociale très importante pour tous les résidents.

7.4 | LES TRANSPORTS

Les transports jouent un rôle déterminant dans la structuration de la ville – particulièrement à Lyon, qui occupe une position stratégique dans la vallée du Rhône. Ils sont aussi d'une importance cruciale dans le 8^e arrondissement, parcouru de longs boulevards rectilignes.

Lyon étant une ville de taille intermédiaire, le choix du principal mode de transport collectif a suscité frictions et conflits : devait-elle opter pour le tramway ou le métro? En définitive, elle possède maintenant quatre lignes de métro souterraines mais depuis quelques années, l'expansion du réseau de transport s'est cependant surtout faite par l'ajout ou le prolongement de lignes de tramway. Le secteur géographique étudié ici a connu un accroissement spectaculaire de son réseau de tramway. En septembre 2013, au moment des discussions des groupes, la ligne T4 qui part de la gare ferroviaire principale (Part-Dieu) a été prolongée à travers le 8^e arrondissement en direction de Vénissieux. Les participants ont beaucoup parlé de cette évolution, qu'ils jugent d'une importance capitale, surtout ceux du groupe Identité et appartenance. Leur discussion s'est tenue une semaine à peine après l'inauguration de la ligne de tramway T4, qui parcourt le boulevard des États-Unis. Les rails sont disposés au milieu de la chaussée, les voitures circulant de part et d'autre. Paulette, 48 ans, était si enchantée de cette entrée en service qu'elle a comparé la ligne de tramway au célèbre train à grande vitesse français.

Pour moi, c'est le TGV. Oui, c'est comme ça que je l'appelle! Je le trouve tellement beau! Quand je le vois sur le boulevard, je le trouve tellement magnifique... beaucoup mieux que les autres trams. C'est mon TGV à moi!

Les participants jugent aussi le système de transport public crucial parce qu'il permet d'accéder aux parcs de la ville. Plusieurs groupes de discussion ont souligné le fait qu'il y a beaucoup d'espaces verts dans Lyon, mais très peu aux abords immédiats du 8^e. La plupart des résidents ne s'en plaignent cependant pas, car les transports publics leur permettent de se rendre dans les parcs en quelques minutes. Ce constat met en lumière l'interdépendance des transports et des espaces verts : le maintien d'un bon système de transport public (métro, tramway, bus et vélos en libre-service) peut dans une certaine mesure compenser la rareté des espaces verts.

En conclusion, la plupart des participants apprécie l'évolution de Lyon au fil des années récentes, mais aussi les dispositifs mis en place à l'égard du 8^e arrondissement. Participante du groupe Identité et appartenance, Yolande, 61 ans, résume en ces termes son point de vue.

J'habite le quartier États-Unis depuis 30 ans. J'en suis très fière, parce qu'il s'améliore et se modernise. J'ai assisté à la construction de la ligne de tramway. Avant, la place était pleine de sable. Maintenant, c'est vert et tout le monde peut y aller pour se retrouver entre amis. Je trouve que c'est un endroit très intéressant à vivre.

7.5 | LA VIE EN HLM

Ce regard globalement positif que les participants posent sur leur quartier corrobore les résultats d'une recherche antérieure.¹¹² Ce sondage auprès de quelque 600 résidents du 8^e arrondissement conclut à une amélioration de l'ambiance générale dans ce quartier. Les répondants devaient évaluer l'ambiance dans leur « allée » [leur entrée du complexe résidentiel] : cette question possède une signification très précise à Lyon, car les grands immeubles peuvent avoir plusieurs entrées, chacune possédant son ascenseur et son escalier. Selon les graffitis qu'on y trouve, les ordures qui les jonchent, les boîtes aux lettres défoncées, et parfois, les portes fracassées, deux entrées situées à 20 mètres l'une de l'autre peuvent être perçues très différemment par leurs résidents.

Les familles se sentaient mieux dans leur allée en 2011 qu'en 2009 : plus précisément, leur taux de satisfaction était passé de 76 % à 89 % en deux ans. En 2011, 80 % des répondants déclaraient « se sentir bien dans leur appartement », 1 % de plus qu'en 2009. Les auteurs du rapport d'enquête indiquent que ces taux de satisfaction sont comparables à ceux des quartiers plus cossus de la ville, la moyenne s'établissant à 80 % d'opinions positives. Environ 70 % des résidents du secteur États-Unis se disent satisfaits de la propreté des parties communes (entrées, couloirs et paliers). Ce résultat reste relativement stable : il était légèrement plus faible en 2009, mais légèrement plus élevé dans une Enquête Écoute Habitants réalisée en 2008.

Les chercheurs ont également demandé aux participants de l'enquête d'indiquer les domaines dans lesquels les autorités publiques devraient intervenir en priorité pour améliorer leur qualité de vie. La rénovation résidentielle et les transports publics se sont classés en tête de liste.

112 En l'occurrence, l'Enquête Écoute Habitants (voir chapitre 3).



**SANTÉ ET
PROTECTION
SOCIALE**

Le thème de la santé a été étudié par deux groupes de discussion. Il est à souligner qu'ils ont tenu des propos presque identiques, même s'ils présentaient des caractéristiques sociodémographiques très différentes. Tous deux se sont intéressés en priorité à la qualité des services et à la santé en général, presque pas à la protection sociale.

Les répondants du premier groupe étaient en grande partie originaires d'autres régions françaises ou de l'étranger, ou avaient vécu ailleurs qu'à Lyon avant de s'y établir – Belgique, Nord de la France, la Rochelle (dans l'ouest du pays), région de Grenoble... Tous très mobiles, ils sont pour la plupart arrivés dans la région lyonnaise au cours des dernières années. Le deuxième groupe de discussion sur la santé rassemblait des résidents de longue date du 8^e arrondissement, à l'exception d'un répondant provenant d'un secteur défavorisé du 9^e (près de la Duchère).

Globalement, les résidents de la région lyonnaise sont en bonne santé. Des écarts importants séparent toutefois les quartiers selon leur degré de prospérité. L'interdiction de la collecte de données à caractère ethnique empêche d'établir avec certitude si l'ethnicité pourrait, au moins en partie, s'expliquer cette disparité. Les interlocuteurs clés ainsi que les participants aux discussions se disent satisfaits des hôpitaux et du système de santé dans son ensemble. Centre régional majeur de l'Hexagone, Lyon possède de nombreux établissements hospitaliers de haut niveau et attire par conséquent d'excellents professionnels de la santé. Aucun des participants aux discussions n'indique s'être senti bousculé ou maltraité dans un hôpital ou autre établissement de soins. Au chapitre de la prévention, les participants estiment que des mesures pourraient être prises pour favoriser la marche et le vélo.

Créé par la politique de la ville, l'Observatoire de la santé des Lyonnais publie un rapport détaillé sur la santé publique dans Lyon et les secteurs environnants; ce document est mis à jour tous les six mois. Rendu public en août 2013, le rapport 2012¹¹³ confirme que les résidents de la ville sont globalement en bonne santé. Ces résultats pourraient s'expliquer en partie par la surreprésentation des 15 à 35 ans (ils forment 37 % de la population totale de Lyon, contre 25 % pour la France dans son ensemble¹¹⁴) et par la présence d'une population estudiantine importante.¹¹⁵ Le taux de mortalité, par exemple, est d'environ 7 pour 1000 (chiffre de 2009) à Lyon, contre 8,6 pour 1000 sur l'ensemble du territoire national. Fait intéressant à noter, l'état de santé des hommes de Lyon est similaire à celui des femmes, ce qui n'est pas le cas dans le reste du pays. La ville présente par ailleurs un taux de suicide et un taux de décès accidentels inférieurs à ceux du reste de la France¹¹⁶. Cependant, comme

113 Observatoire de la santé des Lyonnais. *Rapport 2012*, Lyon, 2013, http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/sante (site consulté le 25 mars 2014) – ci-après : *Rapport 2012 de l'Observatoire de la santé des Lyonnais*.

114 *Rapport 2012 de l'Observatoire de la santé des Lyonnais*, p. 10.

115 *Rapport 2012 de l'Observatoire de la santé des Lyonnais*, p. 12.

116 *Rapport 2012 de l'Observatoire de la santé des Lyonnais*, p. 16.

ailleurs dans l'Hexagone, Lyon reste aux prises avec un taux de cancer supérieur à celui du reste de l'Europe.

Ces chiffres globalement positifs masquent par ailleurs des écarts marqués entre les quartiers. Le rapport de l'Observatoire de la santé des Lyonnais divise la ville en 182 secteurs IRIS2000.¹¹⁷ Il relève qu'en dépit des dispositifs d'assurance publique (CMU-C, Aide médicale de l'État [AME] et assurance nationale), les secteurs prioritaires concentrent une part importante des inégalités en matière de santé. Considérant que les mécanismes locaux et nationaux abolissent l'impact des disparités économiques, le rapport conclut que les inégalités de santé résiduelles entre quartiers lyonnais nantis et défavorisés s'expliquent par les disparités culturelles et sociales. De fait, les accidents et problèmes de santé sont plus fréquents dans les secteurs prioritaires.

Le rapport signale que le diabète touche plus durement les secteurs prioritaires que le reste de la ville; il est par exemple plus présent dans les quartiers États-Unis/Pressensé, Langlet-Santy ou Mermoz, tous situés dans le 8^e arrondissement. Le rapport relève par ailleurs deux autres indicateurs liés aux conditions économiques et sociales : le recours aux services dentaires gratuits pour les enfants et le recours au dépistage gratuit du cancer du sein. Ces deux services sont sous-utilisés dans les secteurs prioritaires du 8^e arrondissement. La campagne nationale M'T dents¹¹⁸ assure toutefois la promotion des consultations dentaires gratuites pour les enfants, et le rapport 2012 sur la santé révèle une augmentation encourageante de la participation au programme dentaire dans toute la ville de Lyon, particulièrement dans les secteurs États-Unis et Mermoz.¹¹⁹ Aucune mesure particulière n'a encore été mise en place pour favoriser le dépistage du cancer du sein dans les quartiers prioritaires.

Les secteurs prioritaires de Lyon comptent également une proportion plus élevée de résidents atteints de maladies chroniques¹²⁰ : environ 5 à 6 % de la population, deux fois plus que la moyenne de la ville. Même si la cause exacte de cette disproportion reste inconnue à ce stade, différentes recherches ont amplement démontré les liens

117 Désignant les « îlots regroupés pour l'information statistique », le sigle IRIS renvoie à la taille visée de 2000 habitants par unité de base. Voir INSEE, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/iris.htm> (site consulté le 20 octobre 2014).

118 M'T dents est une campagne du programme national d'assurance maladie qui offre des visites de prévention gratuites en clinique dentaire à tous les enfants de 6 à 18 ans du pays. Voir : www.mtdents.info (site consulté le 25 mars 2014).

119 *Rapport 2012 de l'Observatoire de la santé des Lyonnais*, p. 42.

120 Les statistiques françaises sur la santé publique définissent l'affection de longue durée (ALD) de la façon suivante : « maladie grave et/ou chronique et comportant une thérapeutique coûteuse pour laquelle l'assurance maladie assure une prise en charge à 100% de tous les traitements nécessaires. Une trentaine d'ALD sont répertoriées: le diabète, l'hypertension artérielle, l'infection à VIH/sida, la sclérose en plaques, les cancers ou les maladies génétiques, etc. ». Sources : Glossaires de la santé, www.mutualite.fr/Contenu/Glossaire et <http://sante-medecine.commentcamarche.net/s/ald> (sites consultés le 25 mars 2014).

entre problèmes de santé, pauvreté et exclusion économique et sociale dans tous les pays d'Europe.

Enfin, les autorités lyonnaises ont récemment placé la santé mentale au nombre de leurs priorités et ont déployé des projets pilotes dans les 5^e et 9^e arrondissements. Ces interventions consistent pour l'essentiel à implanter une équipe multidisciplinaire permettant aux résidents de l'arrondissement d'obtenir des soins plus près de chez eux. Si ces projets pilotes portent leurs fruits, des équipes similaires devraient être ensuite mises sur pied dans les autres arrondissements lyonnais.¹²¹

8.1 | L'OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ

Les principaux hôpitaux publics lyonnais sont regroupés dans une structure représentant 22 000 employés et 14 établissements : les Hospices civils de Lyon (HCL). Les HCL constituent le deuxième service hospitalier en importance de l'Hexagone.¹²² Comme beaucoup d'autres services publics de Lyon, les hôpitaux sont dispersés sur tout le territoire; seulement six des 14 établissements des HCL se situent à l'intérieur des limites municipales. Ils s'articulent en cinq pôles définis par des critères géographiques et organisationnels.¹²³

- Nord – L'hôpital de la Croix-Rousse (juste au nord de la vieille ville) et une clinique dentaire
- Est – Cinq hôpitaux offrant différents types de soins spécialisés : neurologie, santé cardio-pulmonaire, santé reproductive, néonatalité, pédiatrie. Ces trois dernières spécialités sont assurées par le tout nouvel hôpital Femme-Mère-Enfant de Bron, à la périphérie de la ville, non loin du 8^e arrondissement
- Sud – Un très grand hôpital situé entre la ville de Lyon et deux autres municipalités du sud-ouest (cette zone se trouve de l'autre côté du Rhône par rapport au secteur étudié dans cette recherche)
- Hôpitaux de gériatrie – Quatre établissements situés dans le centre, l'est (Villeurbanne) et le nord de la ville
- Édouard Herriot – Le plus grand hôpital de la région lyonnaise, à la frontière du 3^e arrondissement et du 8^e. Cet établissement a été conçu par l'architecte du quartier des États-Unis, Tony Garnier, et construit entre 1913 et 1933. Il regroupe

121 *Prise en compte de la souffrance psychique. Santé mentale dans le 5^e et le 9^e,* www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/sante/?aIndex=1 (site consulté le 16 avril 2014).

122 Voir <http://www.chu-lyon.fr/web/> (site consulté le 30 mars 2014)

123 Nous n'indiquons pas ici un autre établissement qui est situé à Hyères, dans le sud de la France, mais qui dépend de Lyon du point de vue administratif : l'hôpital Renée Sabran. Ce lien montre son emplacement géographique : http://etablisements.hopital.fr/plan_acces.php?id=6018 (site consulté le 30 mars 2014)

maintenant 32 bâtiments reliés entre eux par des passages couverts. L'hôpital assure presque toutes les spécialités, à l'exception de la gynécologie, l'obstétrique et la néonatalité, qui ont été transférées en 2008 au HFME de Bron (voir ci-dessus).¹²⁴

La ville de Lyon regroupe par ailleurs 17 cliniques privées.¹²⁵ Le 8^e arrondissement en possède trois: Jean Mermoz et Natecia (évoquées au chapitre 6) ainsi que Léon Bérard, un établissement spécialisé en oncologie.

Le gigantesque complexe Édouard Herriot domine le secteur de la santé dans le 8^e arrondissement; il ne constitue pas pour autant le seul hôpital de ce quartier. Les participants des deux groupes de discussion sur la santé ont mentionné à plusieurs reprises l'hôpital militaire Desgenettes, dans le 3^e arrondissement (mais tout près du 8^e).¹²⁶ La plupart des répondants s'accordent à considérer qu'il est le meilleur hôpital pour les urgences de nuit.

Les participants soulignent que Lyon offre des services de santé de qualité. Cependant, comme dans la plupart des grandes villes, ses hôpitaux sont aussi des établissements très imposants. Par voie de conséquence, peut-être, les répondants originaires de villes plus petites ont souligné qu'ils se sentaient un peu traités « à la chaîne ». Sur les huit membres de ce groupe, sept ont fréquenté les urgences de l'hôpital Édouard Herriot, qu'ils jugent tentaculaires.

« La Grange Blanche, c'est l'usine », résume David, 32 ans. (La Grange Blanche est le quartier dans lequel se trouve l'hôpital Édouard Herriot; le terme désigne ici cet établissement.) Il précise ensuite sa pensée dans les termes suivants.

Il y a quatre ans, j'ai travaillé comme brancardier dans un autre hôpital, plus petit. En définitive, on a de meilleurs contacts avec les patients : c'est beaucoup moins grand. J'avais des collègues qui devaient parfois aller à la Grange Blanche pour de la suppléance. Ça arrivait de temps en temps. Ils disaient que c'était vraiment l'usine. On n'a jamais le temps; il y a trop de monde.

Un jour, j'ai eu un accident de moto et j'ai dû aller aux urgences. Quand on arrive en ambulance,¹²⁷ on entre directement. Mais quand on n'arrive pas en ambulance, par exemple si on est malade ou quoi, on peut attendre là pendant huit heures! Six à huit heures, minimum.

124 Voir www.chu-lyon.fr/web/H_percentC3_percentB4pital_percent20Edouard_percent20Herriot_725_803.html (site consulté le 23 novembre 2014)

125 Voir www.sanitaire-social.com/annuaire/annuaire-hopitaux-rhone-alpes-lyon/69300/7/vc (site consulté le 30 mars 2014)

126 Voir <http://hiadesgenettes.hautetfort.com> (site consulté le 30 mars 2014)

127 En France, les pompiers sont également responsables des soins d'urgence et d'une partie des services ambulanciers.

Tanja, 28 ans, indique que les médecins consacraient plus de temps à leurs patients dans la petite ville dans laquelle elle a grandi. D'autres participants estiment que le domaine de la santé est un secteur « difficile » parce qu'il faut s'habituer à traiter des gens qui souffrent. Mia, l'une des participantes les plus jeunes, suit actuellement une formation d'infirmière. Elle signale que les employés des hôpitaux doivent parfois se réfugier dans la plaisanterie pour se défouler, pour faire baisser la pression.

Aucun participant n'a déclaré avoir été victime de discrimination, pas même ceux qui, tout en se considérant comme appartenant à la population majoritaire française, avaient dit posséder des origines nord-africaines.

Le secteur des soins de santé ne semblant pas poser de problème particulier à Lyon, les discussions se sont portées sur les conditions de vie, plus particulièrement la pollution atmosphérique et les espaces verts. Les répondants se sont accordés à considérer que la qualité de l'air ne représente pas non plus un enjeu à Lyon, mais qu'il manque d'espaces verts dans le 8^e arrondissement.

À l'unanimité, les participants aux discussions soulignent que Lyon possède beaucoup d'établissements de santé d'excellente qualité : des hôpitaux, des instituts de recherche, etc. Ils ont très peu de doléances à formuler à l'égard des soins, et aucune ne concerne la discrimination.

De nombreux participants se plaignent en revanche des voitures et des motos qui traversent la ville à toute vitesse et ne s'arrêtent pas aux passages piétons : ils représentent un risque pour la santé et la sécurité des gens qui vivent ou travaillent dans le quartier. Les résidents considèrent la vitesse au volant comme une atteinte majeure à leur qualité de vie, non seulement du point de vue de la sécurité routière, mais aussi pour le bruit.

8.2 | LA PROTECTION SOCIALE

Les participants aux discussions ne se sont guère intéressés à la protection sociale – sauf en ce qui concerne l'assurance maladie, un programme national qu'ils jugent satisfaisant.

Gabriel a formulé la remarque suivante à la fin des discussions du premier groupe sur la santé.

J'ai travaillé un certain temps dans le bâtiment, puis je suis passé à autre chose. Les gens parlent de crise, d'argent, tout ça... Pour moi, c'est de la foutaise. Quand j'avais fini de travailler sur un bâtiment, j'étais vraiment heureux; j'étais couvert de sueur et tout, mais j'allais tout de suite travailler sur un

autre bâtiment, puis sur un autre et un autre... Les gens disent qu'il n'y a pas d'emploi. C'est faux! On a des assurances et des prestations de chômage pour nous donner un coup de main; on aura toujours un revenu; il y aura toujours de l'argent qui va rentrer. Alors, quand les gens disent qu'il n'y a pas d'emploi, ce n'est pas vrai! Il y en a, de l'emploi. Si tous les paresseux sortaient de chez eux pour aller travailler, ça fait longtemps que ce terrain vague qui est là devant nous serait couvert de bâtiments.

Ce participant exprime ainsi la fierté que les gens des classes ouvrières peuvent éprouver à valoriser le travail plus que les prestations sociales.

Atteinte d'une maladie chronique, Olivia est très bien placée pour parler de santé et de protection sociale.

Ce qui me choque le plus, dans le monde médical, c'est que les travailleurs de la santé se moquent des gens qui sont dépressifs ou qui ont des problèmes psychologiques. J'ai vu aussi des employés rire à gorge déployée entre les civières. Troisièmement, quand je travaillais comme préposée dans une maison pour personnes âgées, avant de devenir assistante à part entière, j'étais sous contrat de longue durée. Tout à trac, ils m'ont demandé si je voulais rester pendant l'été pour travailler sur appel! Je devais me déplacer quatre fois par jour. Il fallait que je m'occupe de la dame, que je l'aide à se laver, tout ça, que je m'occupe d'elle et aussi de sa maison. J'ai accepté : pas de problème. Comme ça, cette dame pouvait rester chez elle; elle n'était pas obligée d'aller dans un établissement spécialisé; elle était contente. En somme, tout allait bien. Mais en octobre, ils m'ont dit : Tu n'auras pas de travail pendant un mois; on a trouvé un endroit où la placer pendant ce temps-là. C'est comme ça. Va demander des prestations, il doit bien y avoir quelque chose. Je suis allée voir la directrice d'une association, et vous savez ce qu'elle m'a dit? Allez voir le médecin! Il dira que vous êtes malade et vous aurez des prestations d'assurance. J'étais scandalisée! C'est vraiment ça qui m'a le plus scandalisée : que les employeurs disent de faire ça alors qu'ils n'arrêtent pas de se plaindre qu'il y a trop de gens qui touchent des prestations pour rien, qui ne veulent pas travailler. Moi, c'était l'inverse! Finalement, je suis allée voir une autre association qui s'occupe des travailleurs. Ils m'ont dit que mon employeur me devait un mois de salaire, pas plus compliqué que ça. Et je l'ai eu, tout simplement.

Ce récit d'Olivia témoigne d'une éthique du travail similaire à celle qu'exprimait Gabriel dans l'intervention précédente. Il est intéressant de constater que ces expressions d'une forte éthique du travail ont émergé dans les discussions sur les prestations sociales, pas dans les discussions sur l'identité.

8.3 | ORIENTATIONS DES POLITIQUES FUTURES

Selon une « note de cadrage » sur le quartier États-Unis,¹²⁸ les priorités municipales en matière de santé sociale pour 2014 consisteront à renforcer la cohésion et les liens sociaux dans la collectivité, ainsi que l'appartenance citoyenne et la santé dans la communauté. Dans le contexte du vieillissement de la population, les nouvelles orientations privilégieront notamment le maintien des personnes âgées à *leur domicile et la préservation de leurs réseaux sociaux*. Le projet d'implantation d'un centre interdisciplinaire qui permettrait aux résidents les plus vulnérables du quartier d'accéder plus facilement aux ressources en soins, prévention et promotion de la santé, s'avère également très prometteur. Des efforts additionnels seront par ailleurs consentis pour répondre aux besoins en santé mentale dans la collectivité.

Les intervenants des discussions en table ronde ont par ailleurs relevé que l'emplacement géographique ainsi que le cachet architectural du secteur États-Unis en font une cible de choix pour l'embourgeoisement urbain. Ce phénomène s'avère toutefois très improbable, parce que le secteur se compose presque entièrement de logements sociaux et que ces bâtiments ne sont pas à vendre. L'évolution du profil social de la population s'accompagne néanmoins de plusieurs difficultés nouvelles en matière de soins de santé; essentiellement, les médecins en pratique privée sont trop peu nombreux car ils ne sont pas naturellement enclins à s'établir auprès de populations de ce type. Par conséquent, plutôt que de prendre rendez-vous avec les médecins vieillissants et surchargés de travail qui continuent d'exercer dans le quartier, les résidents ont plutôt tendance à se rendre aux services d'urgence des hôpitaux en cas de problème.

128 Tron, Sonia. *Contrat urbain de cohésion sociale, Programmation 2014, Note de cadrage territoriale, États-Unis, Lyon 8^e, Mission Entrée Est, Grand Lyon, Ville de Lyon*. (Cette mission assure la mise en œuvre de la politique de la ville dans les secteurs sud-est du Grand Lyon.)

9

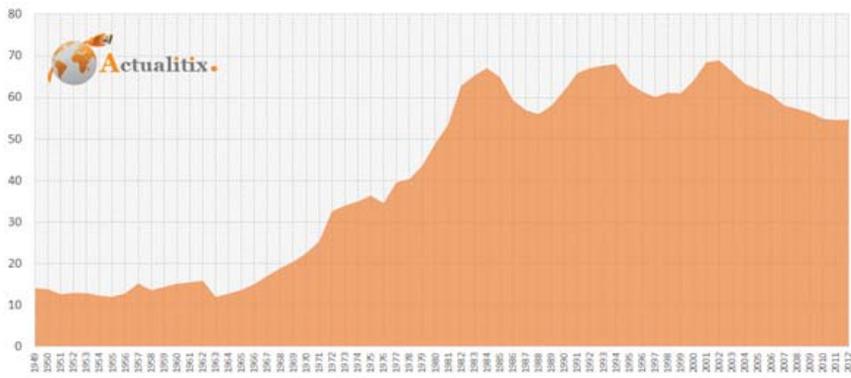
**MAINTIEN DE
L'ORDRE ET
SÉCURITÉ**

Ce chapitre porte sur le thème crucial du maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'agglomération urbaine de Lyon en général, et en particulier dans le 8^e arrondissement. Les statistiques montrent que la criminalité n'augmente pas, et pourrait même baisser dans certains secteurs. Par ailleurs, la plupart des répondants des groupes de discussion et des interlocuteurs clés interrogés dans le cadre de cette recherche disent se sentir en sécurité à Lyon. Plus particulièrement, ils ne considèrent pas le 8^e arrondissement comme un secteur à éviter. Cependant, plusieurs participants, surtout des femmes d'âge mûr, soulignent qu'ils ne se sentent pas très rassurés s'ils doivent sortir le soir. Les participants relèvent par ailleurs plusieurs sources d'irritation majeures, notamment le long du boulevard des États-Unis : les virées en voiture volée ou « empruntée »; les voitures et les motos qui roulent ou restent garées sur les trottoirs.

9.1 | BILAN STATISTIQUE DE LA CRIMINALITÉ

Si le taux de criminalité dans l'Hexagone est plus élevé aujourd'hui que dans les années 1960 ou 1970, il a baissé depuis l'an 2000 (voir figure 5). Les statistiques 2012 confirment que les crimes violents régressent sur l'ensemble du territoire national depuis plusieurs années; par contre, le nombre des vols et cambriolages augmente de manière marquée.¹²⁹

FIGURE 5. ÉVOLUTION DU TAUX DE CRIMINALITÉ EN FRANCE DE 1949 À 2012



Source : Blogue Actualitix, <http://www.actualitix.com/taux-de-criminalite-en-france-depuis-1949-a-2012.html> (site consulté le 25 mars 2014). En abscisse, la période (années); en ordonnée, la criminalité (en pourcentage).

On remarque que les taux depuis 2010 sont supérieurs à ceux des années 1960 et 1970, mais inférieurs à la plupart des taux des années 1980 et 1990.

129 *Criminalité et délinquance constatées en France – Année 2012*, La documentation française, www.ladocumentation-francaise.fr/rapports-publics/134000490-criminalite-et-delinquance-constatees-en-france-annee-2012 (site consulté le 20 octobre 2014) – ci-après *Criminalité et délinquance constatées en France – Année 2012*.

Lyon est généralement considérée comme une ville moins dangereuse que Nice, Lille ou Marseille, et comparable à des villes plus modestes telles que Bordeaux ou Nantes. Comme dans bien d'autres domaines, Lyon fait figure de ville moyenne à cet égard. Cette impression est toutefois difficile à confirmer auprès des sources officielles : si elles procurent des données détaillées sur le nombre des crimes par catégorie, elles ne fournissent pas les taux normalisés (sauf pour la région et le département). La région Rhône-Alpes affiche un taux de 6,8 atteintes volontaires à l'intégrité physique (agressions physiques délibérées) pour 1000 habitants; ce taux légèrement inférieur à la moyenne nationale (7,8 pour 1000) marque une augmentation de 4,4 % par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne le département du Rhône, ce chiffre s'établit à 9,5 cas pour 1000 habitants (toujours pour une moyenne française de 7,8), une augmentation de 0,8 % par rapport à l'année précédente.¹³⁰ Le site Web du magazine *L'Express* dresse le bilan de la criminalité par ville. Selon cette source, le taux de crimes violents s'établissait en 2012 à 12 cas pour 1000 habitants à Lyon, contre 23 à Marseille, 19 à Nice et 16 à Paris.¹³¹

La même source révèle également que le nombre des atteintes aux biens (vols, cambriolages, détérioration des propriétés) est également moins élevé à Lyon que dans d'autres grandes villes de France : il s'établit à 55 cas pour 1000 habitants à Lyon, contre 70 à Marseille, 75 à Nice et 67 à Paris.¹³²

La criminalité étant mesurée au niveau national, la plupart des statistiques sont établies par département. Dans celui du Rhône, les chiffres les plus récents ont suscité certaines inquiétudes. Un article du site Web indépendant *Lyon Info* dressait un état des lieux en janvier 2013.¹³³

« Les chiffres ne sont pas bons », reconnaît le préfet du Rhône, Jean-François Carencio [à la tête du département]. Fait rarissime, lors du traditionnel point presse, la préfecture a refusé de communiquer le chiffre global des crimes et délits constatés, se contentant de fournir quelques sous-agrégats plus ou moins flatteurs. Pour cause, après une baisse de 1,45 % en 2011, la délinquance est repartie à la hausse. 118 941 faits ont été enregistrés par les policiers et gendarmes l'année passée, selon les données que Lyon Info a pu se procurer, contre 116 573 en 2011, soit une augmentation de 2 %. Principale cause de cette dégradation : les vols et cambriolages.

130 *Criminalité et délinquance constatées en France – Année 2012.*

131 *L'Express.* « Insécurité : le palmarès des villes de France », 20 novembre 2013, www.lexpress.fr/actualite/societe/insecurite-le-palmares-des-villes-de-france_1300974.html (site consulté le 22 octobre 2014) – ci-après : *L'Express.* « Insécurité ».

132 *L'Express.* « Insécurité ».

133 *Vols et cambriolages en hausse. Exclu : les vrais chiffres de la délinquance dans le Rhône*, 28 janvier 2013, www.lyon-info.fr/?Exclu-les-vrais-chiffres-de-la (site consulté le 25 mars 2014).

Même si Lyon n'est pas considérée comme une ville dangereuse, surtout quand on la compare à Marseille, les participants du groupe Maintien de l'ordre et sécurité ont exprimé un certain nombre de préoccupations.

9.2 | LES INCIVILITÉS

Les participants du groupe ont dressé un classement comparatif des incidents susceptibles de compromettre leur sentiment de sécurité. En particulier, ils ont établi une distinction entre le crime et l'incivilité, celle-ci désignant par exemple le bruit excessif, la grossièreté, les excès de vitesse et les déchets dans les espaces publics. À l'unanimité, les participants du groupe considèrent que c'est l'incivilité, et de loin, qui appelle un renforcement des interventions. Ils définissent cependant un niveau intermédiaire entre l'incivilité et les crimes dangereux, dans lequel ils classent le vandalisme, les vols mineurs, les dommages délibérés aux voitures, etc. Les participants soulignent que le laxisme envers l'incivilité risque d'ouvrir la voie à une criminalité plus sérieuse.

Dans le groupe Médias, plusieurs participants ont également estimé que le bruit et les incivilités, plutôt que le crime, constituaient le principal problème dans leur secteur. Un couple du quartier États-Unis relève que la situation devient critique à la belle saison : « Ils garent leurs voitures dans nos cours intérieures et mettent la musique à fond, surtout pendant l'été. »

Un autre participant s'inquiète des courses automobiles qui ont lieu dans les rues la nuit. Ce phénomène semble récent et prendrait de l'ampleur depuis 2010 environ. Les participants insistent sur le fait que ces événements se produisent à la faveur de l'absence de la police ou, pis encore, de son indifférence. Ils aimeraient qu'elle intensifie sa présence dans certains secteurs, notamment la moitié sud du 8^e arrondissement (y compris les quartiers États-Unis et Moulin-à-Vent, à la lisière de Vénissieux).

Résidente de longue date du secteur États-Unis, Renée exprime le point de vue suivant.

Je pense que ça [l'intensification de la présence policière] pourrait contribuer à résoudre les problèmes qui sont déjà là. Mais il y aura toujours des problèmes, et ils seront de plus en plus difficiles à résoudre. Alors, si nous avons de moins en moins de police, eh bien... Ce sera la fin ! Nous devons laisser tomber, tout simplement.

D'une manière plus générale, les membres du groupe Maintien de l'ordre et sécurité s'accordent à considérer que la situation a empiré depuis 5 ou 10 ans. Monique, qui vit

dans le secteur depuis plus de 20 ans, se plaint de l'agressivité et de la grossièreté de certains enfants, parfois âgés de seulement cinq ou six ans.

Il faut que les parents soient plus présents. Aujourd'hui, dès leur naissance, les gamins sont des enfants-rois.¹³⁴ Ils font tout ce qu'ils veulent. Ils veulent des baskets? Leurs parents trouvent le moyen de leur acheter, même s'ils pointent au chômage. Ils restent dehors jusqu'à une heure ou deux heures du matin. Ils sont encore très jeunes et les parents ne s'en occupent pas. Ils se croient les maîtres du monde. [...] Quand je me dispute avec eux, mon fils me dit toujours : Tais-toi... Tu ne sais pas ce qui peut arriver; ils me connaissent... Et moi, je lui réponds : Tu as peur? Tu veux te taire? Eh bien, moi je ne me tairai pas.

Par crainte de se faire traiter de raciste, Monique se retient de dénoncer publiquement leurs comportements. Elle insiste toutefois sur le fait que ses reproches n'ont rien à voir avec l'ethnicité, et que c'est seulement le manque de discipline qui la dérange. Elle poursuit en citant un exemple de démission parentale et d'indiscipline dans une école fréquentée, souligne-t-elle, « par des enfants français ».

J'ai une amie qui travaille dans une école privée dont presque tous les élèves sont français. Par exemple, si un enfant fait caca par terre, sa mère, au lieu de lui crier dessus, elle éclate de rire! Elle rigole! C'est comme si elle applaudissait, non? Et les enfants répondent : Ta gueule!, Dégage!, et ainsi de suite, et les mères ne disent rien. [...] Et puis, je connais aussi des gens qui ont eu des problèmes avec les services sociaux parce qu'ils ont crié sur leur fille! C'est pas mal, ça aussi!

Kevin, 28 ans, un des seuls hommes du groupe, résume la discussion d'un mot : Autorité. Les participants du groupe s'accordent en effet à considérer qu'il faut redoubler d'efforts pour améliorer l'éducation des enfants – et celle de leurs parents.

Les thèmes du respect et du manque de considération à l'égard des institutions ont émergé dans plusieurs groupes de discussion. Geneviève et Hélène, du groupe Logement, se sont montrées particulièrement volubiles sur le sujet. Leurs propos illustrent également les liens entre les diverses problématiques, par exemple entre le logement (le bruit, etc.) et la réussite scolaire et l'éducation.

Geneviève : Ce qui a beaucoup changé dans la mentalité des gens, qu'ils soient étrangers ou non, c'est le respect. Le respect du lieu dans lequel on se trouve, dans lequel on vit. C'est comme si tout le monde avait droit à tout... Le respect, ça s'applique à tous les endroits où nous vivons et où nous allons. Ça s'applique à tout le monde, et aussi à nos enfants, même s'ils sont blancs, et qu'ils soient en haut ou en bas de l'échelle sociale, ça n'a pas d'importance. Nous avons perdu la

134 « Enfant-tyran » dans sa forme extrême, l'enfant-roi se caractérise par une exigence du « tout, tout de suite ».

notion de respect envers les lieux où nous sommes, qu'ils nous appartiennent ou pas. Il faudrait juste se demander si on a le droit de faire ce qu'on fait. Le respect, ça a vraiment beaucoup changé. Aujourd'hui, les gens se disent : Si l'autre fait du bruit, pourquoi pas moi? Si l'autre fait ceci ou cela, moi aussi, je peux faire pareil.

*Hélène : Dès qu'on dit quelque chose, on se fait insulter. J'essaie de leur parler gentiment, calmement, parce que je fais partie du comité des locataires... Eh bien, on se fait insulter : Je vais te n*** ta race, je vais te faire ceci, je vais te faire cela... Toutes ces façons de parler, tellement agressives...*

Geneviève : C'est une question de respect. Envers les lieux, envers les gens. Il n'y a plus de respect envers les personnes plus âgées; il n'y a plus de respect envers la condition [sociale]. Est-ce que ça touche plutôt le secteur éducatif? En tout cas, au niveau des écoles, les gens n'ont plus que des droits, pas une seule obligation. Pas d'obligation envers l'école, pas d'obligation des associations de parents ou même des élèves envers les enseignants... À l'égard des institutions et des espaces publics, les gens n'ont plus que des droits. Nous avons le droit, oui!, nous avons le droit... Mais face à ça, il n'y a plus d'obligations, plus de respect. Plus personne pour dire : Nous avons de la chance d'avoir ça, respectons-le. Nous avons beaucoup perdu en cours de route...

Les participants aux groupes de discussion, puis les intervenants en table ronde, dénoncent la suppression de la « police de proximité » en raison de considérations budgétaires. (Ces équipes policières enracinées dans les quartiers ont fonctionné de 1998 à 2003.) Les personnes âgées ne savent pas quoi faire quand elles voient des jeunes traîner dans les allées.

Les participants réclament une intensification de la présence policière dans les rues en tout temps, y compris la nuit. Ils préconisent à cet égard le recours à des patrouilleurs à pied. Leur présence dissuaderait les candidats à la délinquance et rassurerait les résidents. Tous les participants s'accordent à souhaiter ardemment une telle mesure. Pour eux, une bonne partie des difficultés des collectivités ainsi que les sentiments de repli et d'inimitié s'expliquent par l'absence de l'autorité de l'État dans l'espace public.

La sécurité routière constitue aussi un problème important dans le secteur géographique étudié. De nombreux résidents soulignent que les automobilistes sont trop nombreux à rouler trop vite dans les grandes artères de la ville et à ne pas s'arrêter pour laisser passer les piétons aux passages cloutés. Reprochant aux autorités leur laxisme à l'égard des infractions aux règlements, les résidents se sentent impuissants face aux imprudences des automobilistes, au stationnement sur les trottoirs, etc. Du fait du vieillissement de la population, la sécurité routière représente aussi un risque pour la cohésion sociale. En effet, ce sont essentiellement des jeunes hommes qui roulent vite en voiture, en moto ou à vélo; mais ce sont surtout les

hommes et les femmes d'âge mûr ou plus âgés qui subissent les conséquences de cette vitesse excessive.

9.3 | LES DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Les participants n'ont mentionné aucun quartier « infréquentable » dans lequel ils éviteraient de se rendre par crainte de la criminalité ou de la délinquance. Presque tous disent se sentir en sécurité quand ils marchent dans les rues de Lyon.

Le sentiment d'insécurité dans l'espace public touche surtout les femmes. Ainsi, plusieurs participantes du groupe Maintien de l'ordre et sécurité indiquent qu'elles ne s'aventurent pas hors de chez elles après 19 heures; l'une d'entre elles parle même de « couvre-feu ». Cette crainte de sortir le soir s'exprime également dans le groupe des femmes d'âge mûr. La sécurité a occupé une place importante dans leurs discussions. L'une d'elles a vigoureusement dénoncé le « laisser-aller » dans la société; une autre a demandé à ce qu'un membre de l'équipe de recherche la raccompagne parce que la discussion s'était terminée après la tombée de la nuit.

Il est bien difficile de dire si la composition sociologique des rues change réellement après 19 ou 20 heures et, dans l'affirmative, si cette évolution s'avère si marquée qu'elle représente un danger (ou un risque d'exclusion sociale) pour certains groupes démographiques. Le sentiment de sécurité dépend aussi de l'âge. Des participants âgés se sont déclarés satisfaits de leurs conditions de vie le jour; ils ont toutefois l'impression que leur ville, à tout le moins leur quartier, devient le théâtre de comportements et d'activités désagréables dès le début de la soirée – écouter de la musique à plein volume; boire de l'alcool; fumer; conduire trop vite; le cas échéant, vendre ou acheter la drogue; mais aussi se réunir autour d'un barbecue improvisé, se garer sur les trottoirs, etc.

En résumé, si les participants ne craignent pas véritablement les crimes majeurs, leurs propos témoignent d'un sentiment diffus que l'État, la Ville et les services policiers n'exercent pas leur autorité dans les rues le soir et la nuit. Les participants ont évoqué à plusieurs reprises le fait que les policiers ne sont pas très présents ni visibles dans le secteur États-Unis (qui ne possède pas de commissariat). D'une manière générale, ils aimeraient voir plus de policiers dans les rues, surtout des patrouilleurs à pied.

Plusieurs groupes de discussion ont déploré le manque de restaurants et de cafés dans le quartier. De tels lieux de retrouvailles sont trop rares, et ceux qui existent ne conviennent pas aux résidents (ce sont essentiellement des établissements de restauration rapide); enfin, les quelques cafés que compte le quartier sont généralement fermés l'après-midi et le soir. Il est possible que cette insuffisance des

lieux propices aux rencontres informelles alimente le sentiment diffus d'insécurité qui persiste dans le 8^e arrondissement.

L'un des groupes, puis les intervenants des discussions en table ronde, ont par ailleurs évoqué les caméras en circuit fermé placées dans les espaces publics. Bien que leur pertinence ne fasse pas l'unanimité, les participants sont généralement d'avis que cette technique mérite d'être essayée pour voir si elle améliore la situation dans le quartier. Les intervenants des tables rondes ont entendu dire qu'un projet pilote d'installation de plusieurs caméras devrait être implanté dans le quartier États-Unis avant la fin de l'année 2014; il serait donc bientôt possible de vérifier si ce système s'avère utile ou pas dans ce contexte.

La France a longtemps opté pour un modèle très centralisé de la sécurité publique et de la prévention du crime. De nouvelles formules de gouvernance émergent toutefois depuis quelques années, par exemple des coopérations et des partenariats locaux reposant sur une approche contractuelle. En matière de prévention du crime, les nouveaux modèles de gouvernance associent des méthodes descendantes (hiérarchiques) et horizontales (fondées sur le dialogue).¹³⁵

Le contrat local de sécurité (CLS)¹³⁶ compte au nombre de ces approches contractuelles en matière de prévention et de sécurité. Établis par une loi de 1997, les CLS définissent des objectifs de sécurité pour un territoire donné (une commune ou un groupe de communes). La démarche consiste d'abord à dresser le bilan de la situation actuelle, repérer les principaux intervenants puis élaborer un plan de mise en œuvre qui sollicitera tous les acteurs concernés, selon un échéancier prédéterminé. À Lyon, le contrat local de sécurité a été signé en 2008 par les principaux intervenants locaux et nationaux de la problématique : ministre de l'Intérieur, maire de Lyon, procureur de la République, recteur de l'académie de Lyon et président du Conseil général depuis 1999. Ce contrat est en vigueur jusqu'en 2014. Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) nommé par le maire en assure la mise en œuvre. Le CLS distingue cinq axes prioritaires d'action : prévention sociale; prévention de la récidive; aide aux victimes, y compris les femmes victimes de violences; accessibilité des services juridiques et de la médiation; prévention sur le terrain. Plusieurs mesures permettent de concrétiser ces priorités, par exemple l'amélioration de la coordination entre les forces policières nationales et municipales; l'intervention de travailleurs sociaux dans les commissariats; l'accroissement de la vidéosurveillance dans les lieux publics; l'implantation de points d'accès réservés aux femmes victimes de violences (ces services sont assurés par des permanences établies dans les locaux des mairies des 3^e, 5^e, 8^e et 9^e arrondissements de Lyon, et

135 Roché, Sebastian. « Prevention and Security: A New Governance Model for France through a Contract-Based Territorial Approach », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 2005.

136 Voir www.polville.lyon.fr/polville/sections/jfr/les_thematiques/prevention/cls (site consulté le 22 octobre 2014).

dispensés par un personnel non gouvernemental spécialement formé.¹³⁷) Le contrat local de sécurité de Lyon ne prévoit cependant pas le renforcement de la présence visible des policiers à pied dans les secteurs prioritaires.

Ce programme a fait l'objet d'une révision en 2013-2014. À l'avenir, la stratégie restera définie par le CLSPD mais pourra, ou non, s'accompagner de la signature officielle d'un CLS. La politique lyonnaise s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale, qui désigne trois grands secteurs d'action : mesures préventives s'adressant plus particulièrement aux jeunes présentant un risque de passage à l'acte délictueux (prévention des premières infractions et des récidives); prévention de la violence conjugale et familiale et de la violence contre les femmes; amélioration de l'aide aux victimes et mise en place d'interventions de maintien de la paix. Les associations et autres organismes non gouvernementaux sont invités à participer à la mise en œuvre. À cette fin, la Municipalité de Lyon a lancé fin 2013 un appel à projets définissant les priorités suivantes¹³⁸ :

- Prévention du passage à l'acte délictueux chez les jeunes de 12 à 25 ans présentant un risque de délinquance;
- Prévention de la récidive;
- Interventions de prévention en milieu scolaire;
- Médiation;
- Amélioration de l'aide aux victimes (particulièrement les femmes);
- Amélioration générale de l'accessibilité des services juridiques et du système juridique.

Actuellement développés dans le cadre de la politique de la ville, différents projets sociaux s'adressant aux jeunes pourraient également avoir des incidences positives sur la sécurité dans les secteurs considérés. En particulier, une instance spéciale a été créée pour soutenir financièrement les projets s'adressant aux jeunes et visant à renforcer la cohésion sociale dans les quartiers prioritaires.¹³⁹ C'est par exemple le cas du programme Ville Vie Vacances (VVV), qui permet à des jeunes des secteurs prioritaires de participer à des projets déployés dans divers contextes, y compris quelques missions de développement en Afrique.¹⁴⁰ L'association Kyrnea, établie à

137 « Accueil, écoute et orientation pour les femmes victimes de violences », www.lyon.fr/page/accueil-ecoute-et-orientation-pour-les-femmes-victimes-de-violences.html (site consulté le 22 octobre 2014).

138 *Politique de la Ville. Appel à projets 2014. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.* www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/appels_a_projets/copy_of_ap2013/?alIndex=3 (site consulté le 25 mars 2014).

139 *Politique de la ville. Sécurité Prévention*, http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/prevention (site consulté le 25 mars 2014).

140 Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations, <http://www.forim.net/contenu/les-chantiers-d%C3%A9changes-de-jeunes> (site consulté le 25 mars 2014).

Paris, assure la coordination du programme.¹⁴¹ Ainsi que l'ont souligné les intervenants des discussions en table ronde, ce programme national n'est pas propre à Lyon.

L'un des participants a plaidé en faveur d'une « charte de la décence »; sa proposition a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les autres membres de ce groupe de discussion. Élaborée par les citoyens eux-mêmes, cette charte définirait les comportements à adopter et à proscrire en société pour favoriser la coexistence harmonieuse de tous et toutes.

Alors que les répondants du groupe avaient parlé des « valeurs françaises » dans ce contexte, les intervenants des tables rondes ont estimé qu'il serait préférable d'opter pour une formulation moins restrictive, par exemple : « charte du vivre ensemble ».

10

PARTICIPATION À LA
VIE POLITIQUE ET
CIVIQUE

Ce chapitre s'amorce par une analyse de la notion de citoyenneté en France; nous verrons en particulier que les droits politiques y sont largement considérés comme un privilège associé à la nationalité française. Nous présenterons ensuite certains des mécanismes de consultation mis en place et examinerons les difficultés causées par la complexité de l'administration française. Les intervenants clés autant que les participants des groupes de discussion s'accordent en effet à juger le système politique et administratif de l'Hexagone trop complexe et trop stratifié.

10.1 | LA PARTICIPATION POLITIQUE

En France, la citoyenneté n'est pas seulement un concept juridique définissant les droits et les obligations des citoyens et des citoyennes à l'égard de l'État; c'est aussi un concept social et moral.¹⁴² Les droits politiques ont longtemps été associés à la nationalité française. Ce lien est devenu plus ténu depuis l'avènement de l'Europe, en particulier le traité de Maastricht de 1992 et les modifications apportées à la Constitution française pour permettre aux citoyens des autres pays membres de l'Union de voter aux élections municipales et européennes et de s'y présenter comme candidats. Les ressortissants de pays hors Union européenne n'ont pas le droit de vote.

Les élections municipales de mars 2014, le scrutin le plus récent tenu dans l'Hexagone, ont accordé la victoire à l'UMP, parti de centre droit, au détriment du PS. Elles ont aussi marqué une progression du FN. Le secteur Mermoz du 8^e arrondissement a affiché lors de ce scrutin l'un des taux de participation les plus bas du pays, avec 72,3 % d'abstention, contre 49,3 % dans la ville de Lyon et 36,5 % dans l'Hexagone.¹⁴³ Cette indifférence à l'égard des urnes pourrait s'expliquer par le fait que les habitants de ce secteur se sentent marginalisés, tenus à l'écart de la vie politique française. Le programme de revitalisation urbaine peut également avoir exercé une certaine incidence sur le taux de participation : bon nombre des habitants du quartier savent qu'ils vont déménager bientôt et pourraient donc se sentir moins attachés à leur quartier, moins enracinés, et être ainsi moins enclins à voter lors des scrutins locaux. Sans atteindre le taux de Mermoz, un autre quartier défavorisé du 8^e arrondissement affiche aussi un pourcentage d'abstentions très élevé : les électeurs du secteur Grand Trou/Moulin-à-Vent/Route de Vienne ont boudé les urnes à 65,1 %. Autour des États-Unis, les taux d'abstention oscillent entre 50 et 60 %.¹⁴⁴ Des réactions recueillies auprès de résidents lors d'un sondage informel réalisé dans

142 *Qui est citoyen en France?*, <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/citoyen-france/tous-habitants-france-sont-ils-citoyens-francais.html> (site consulté le 30 mars 2014).

143 *Abstention à Mermoz (Lyon 8e) : tout un quartier n'est pas allé voter*, <http://www.rue89lyon.fr/2014/03/27/abstention-mermoz-lyon-8e-quartier-nest-pas-alle-voter> (site consulté le 16 avril 2014).

144 On trouvera une carte consultable (mais non imprimable) dans le site Web du groupe de blogueurs indépendants Rue89.

les rues du secteur par le site de blogueurs indépendants Rue89 jettent un éclairage intéressant sur le phénomène abstentionniste : « Il y en a qui ont de grosses voitures, et d'autres qui n'ont rien à manger. Quand on doit se battre pour survivre, on ne pense pas à aller voter », déclare ainsi un répondant.

Cette autre opinion semble également très répandue : « Si les gens étaient allés voter, ils auraient voté Front national. »

Globalement, la situation politique lyonnaise se révèle assez typique de la France dans son ensemble. Même si de nombreux petits partis coexistent, le système reste fondamentalement bipartisan et partage la faveur populaire entre le PS et l'UMP. Dans la plupart des scrutins, ces deux grandes formations obtiennent 60 % des voix.¹⁴⁵ Les autres votes se répartissent pour l'essentiel entre deux partis intermédiaires, le Parti vert et le FN d'extrême droite. Si le Parti vert établit ouvertement des relations de coalition avec le PS depuis plusieurs années, le FN et l'UMP ne s'associent jamais au niveau national. Localement, par contre, des maires UMP se sont prononcés ici et là en faveur d'un candidat FN, contre son rival socialiste. De tels appuis suscitent presque toujours une importante levée de boucliers. À ce sujet, le quotidien *Le Monde*¹⁴⁶ écrit ce qui suit.

L'UMP et le FN répètent inlassablement le même message : il n'y aura pas d'accord national entre leurs partis. Des passerelles existent pourtant entre la droite et l'extrême droite.

Nombreux sont les politiciens de centre droit qui se sont déclarés ouvertement opposés au FN. Jacques Chirac a par exemple établi le « Front républicain » en 1986; un « cordon sanitaire » a également été instauré en 2002. Ces deux initiatives traçaient une ligne de démarcation franche entre, d'un côté, les partis constitutionnellement acceptables, et de l'autre, le FN. La stratégie récente de l'UMP semble s'inscrire plutôt dans une logique du « ni-ni » : quand un candidat du FN affronte un candidat de centre gauche, l'UMP reste neutre. Selon la presse, de nombreux élus de l'UMP seraient pourtant en faveur d'une alliance officielle avec le FN, et la base électorale du parti semble ouverte à un tel rapprochement.¹⁴⁷

Depuis plusieurs années, les électeurs de la région lyonnaise accordent leurs suffrages aux deux grands partis du centre du spectre politique, le PS et l'UMP. À l'intérieur des limites de la municipalité et à l'est (par exemple, Vénissieux et Villeurbanne),

145 European election database. *France – Political parties* http://www.nsd.uib.no/european_election_database/country/france/parties.html (site consulté le 4 mars 2014).

146 *Le Monde*. « UMP-FN : quand les digues se fissurent », 11 novembre 2013 www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/18/ump-fn-quand-les-digues-se-fissurent_3515492_823448.html.

147 Laurent, Samuel. « UMP et FN, une relation faite de «cordon sanitaire» et d'ambiguïtés », *Le Monde*, 24 avril 2013, www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/23/ump-et-fn-une-relation-faite-de-cordon-sanitaire-et-d-ambiguites_3164028_823448.html (site consulté le 15 avril 2014).

les électeurs privilégient généralement le centre gauche; dans les banlieues plus verdoyantes de l'ouest, ils choisissent le plus souvent le centre droit.

Lyon continue d'accorder ses suffrages aux socialistes. Aux élections municipales de mars 2014, alors que le PS perdait plusieurs autres villes françaises au profit de l'UMP, les urnes lyonnaises ont confirmé le socialiste Gérard Collomb au poste de maire. Les résultats détaillés du deuxième tour sont les suivants : socialistes, 50,64 %; UMP, 34,24 %; FN, 10,34 %; Front de gauche (FDG, extrême gauche), 4,78 %.¹⁴⁸ Le maire de Lyon a par la suite été réélu à la présidence du Grand Lyon avec une confortable avance.¹⁴⁹

Le maire socialiste d'arrondissement Christian Coulon a également été réélu dans le 8^e; le FN y a toutefois engrangé plus de 18 % des voix, le résultat le plus élevé dans les arrondissements lyonnais (mais pas dans l'agglomération).^{150,151} Cette émergence du FN a de quoi surprendre, car ce parti n'avait jusqu'ici jamais véritablement pris racine à Lyon par rapport au nord et au sud du pays (les régions de Lille et Marseille).

Le vote FN, parti d'extrême droite (mais officiellement reconnu), suscite toujours son lot de malentendus et d'interprétations erronées. Au lendemain des élections présidentielles de 2012 qui ont accordé plus de 18 % des voix au Front national, des journalistes et des sociologues ont très vite jeté l'opprobre de ce résultat sur les populations urbaines blanches défavorisées. Il s'est toutefois rapidement avéré que le pourcentage du vote FN dans la plupart de ces secteurs était inférieur à la moyenne nationale. Une fois l'effervescence médiatique retombée, les cartes des scores électoraux ont établi que les circonscriptions les plus favorables au FN se trouvaient à plus de 20 km de tout grand centre urbain, essentiellement dans la moitié est du pays (dans laquelle se trouve Lyon). D'une manière générale, le FN a ainsi remporté plus d'appuis dans les petites villes et dans les zones rurales et semi-rurales que dans les grandes villes (y compris leurs banlieues).

Ce constat se confirme dans presque toutes les grandes villes de France. Au total, le FN engrange donc moins d'appuis à Lyon qu'au niveau national. Aux élections présidentielles de 2012, Marine Le Pen (la fille du fondateur du FN, Jean-Marie Le Pen) a récolté 9,87 % des voix à Lyon, contre 18,03 % pour l'Hexagone dans son ensemble. Ainsi que l'indique la figure 6, les électeurs FN sont plus présents dans l'est du pays. Une analyse plus détaillée montre qu'ils sont surtout nombreux autour de Paris et

148 Gérard Collomb réélu maire de Lyon : la carte des résultats, les réactions sur Rue89Lyon, www.rue89lyon.fr/2014/03/30/gerard-collomb-maire-lyon-suivez-resultats-sur-rue89lyon (site consulté le 18 avril 2014).

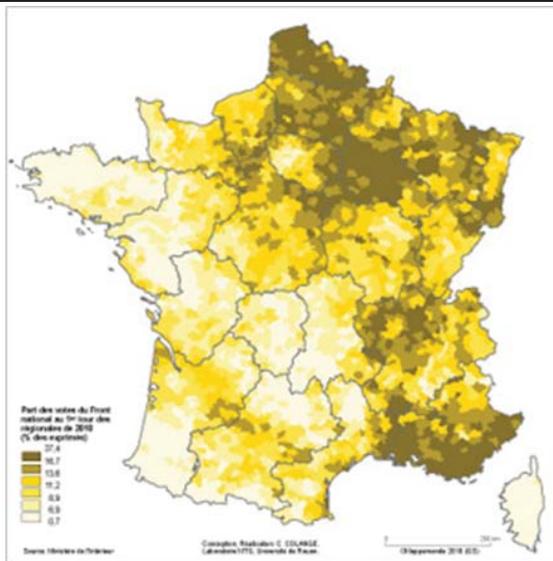
149 Gérard Collomb gagne la présidence du Grand Lyon, www.lemonde.fr/municipales/article/2014/04/16/gerard-collomb-gagne-la-presidence-du-grand-lyon_4402655_1828682.html (site consulté le 15 avril 2014).

150 Résultats accessibles par le site Web du ministère de l'Intérieur : voir www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Municipales/elecresultat__MN2014/%28path%29/MN2014/069/069123.html (site consulté le 4 novembre 2014).

151 Résultats détaillés : PS, 53,3 %; UMP, 28,57 %; FN, 18,13 %. Source : blogue Rue89.

Lyon, mais pas dans ces villes (dans la carte ci-dessous, elles forment des taches plus claires entourées de zones plus foncées).

FIGURE 6. LES ÉLECTIONS RÉGIONALES FRANÇAISES DE 2010 : CARTE MONTRANT LA FORTE DISPARITÉ DU VOTE FN SELON LA RÉGION.

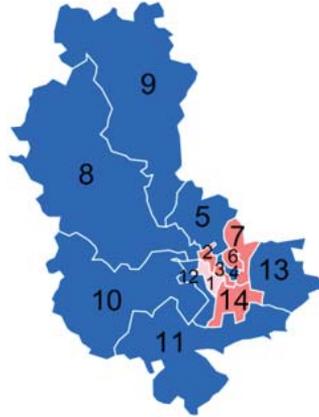


Remarque : Les zones plus foncées représentent les secteurs géographiques les plus favorables au FN; ils se concentrent surtout dans la moitié est du pays, particulièrement autour de Lille, Paris, Lyon et Marseille. Les électeurs FN sont toutefois moins nombreux dans les centres de Paris et Lyon (représentés respectivement par des taches blanche et jaune entourées de zones plus foncées). Sur la carte, la tache jaune la plus septentrionale représente la ville de Lille, également entourée de zones plus foncées.

Source : Ministère de l'Intérieur; cartographie : C. Colange, laboratoire MTG, Université de Rouen.¹⁵²

152 Colange, Céline. « Le vote Front national dans les régions françaises : le retour vers un vote d'adhésion », *Mappemonde*, n° 98, <http://mappemonde.mgm.fr/num26/lieux/lieux10201.html> (site consulté le 4 novembre 2014).

FIGURE 7. LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2012.¹⁵³



Remarque : Les circonscriptions 1, 2, 3, 6 et 7 (ainsi que la circonscription 4, à peine visible ici entre les circonscriptions 3, 6 et 14) représentent la ville de Lyon et les secteurs adjacents. Les couleurs désignent les partis politiques ayant remporté le plus grand nombre de suffrages : rose et rouge pour le Parti socialiste; bleu pour l'UMP de centre droit. Les secteurs urbains se sont prononcés majoritairement pour le centre gauche alors que les secteurs plus ruraux préféraient le centre droit. Aucune circonscription n'a placé le FN au premier ou au deuxième rang du nombre des voix exprimées.¹⁵⁴

Cartographie : Starus,¹⁵⁵ Creative Commons.¹⁵⁶

En 2013, un article publié dans le journal suisse *Le Courrier* indiquait que Lyon (et plus particulièrement son secteur ancien, le Vieux Lyon) serait devenue un point de ralliement de mouvements politiques à droite du Front national. La Traboule constituerait l'un des plus importants d'entre eux. (Les « traboules » sont des passages qui parcourent l'ancien quartier de Lyon et représentent une dimension importante de l'identité de la ville.) Les autres groupes mentionnés dans l'article sont pour l'essentiel des groupuscules partiellement ou complètement clandestins.¹⁵⁷

Les participants aux groupes de discussion ne se sont pas déclarés en faveur du FN. Des hommes d'âge mûr avec lesquels les membres de l'équipe de recherche se sont entretenus lors de leurs activités de recrutement pour les groupes ont toutefois tenu

¹⁵³ *Élections législatives de 2012 dans le Rhône*, http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_%C3%A9gislatives_de_2012_dans_le_Rh%C3%B4ne (site consulté le 24 novembre 2014).

¹⁵⁴ Assemblée nationale. *Élections législatives, 10-17 juin 2012 (résultats officiels)*, <http://www.elections-legislatives.fr/circonscriptions/069.asp#?acircconscription> (site consulté le 22 novembre 2014).

¹⁵⁵ Starus. *Résultats des élections législatives du Rhône en 2012*, Wikimedia, http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d4/R%C3%A9sultats_des_%C3%A9lections_l%C3%A9gislatives_du_Rh%C3%B4ne_en_2012.png (site consulté le 22 novembre 2014).

¹⁵⁶ Creative Commons Attribution ShareAlike 3.0 Unported licence (CC BY SA 3.0).

¹⁵⁷ Mouttet, Jean-Baptiste. « Le Vieux Lyon, laboratoire de l'extrême droite », *Le Courrier*, Genève, 18 février 2013, www.lecourrier.ch/jean_baptiste_mouttet (site consulté le 15 octobre 2013).

des propos favorables à ce parti. Sans vouloir participer aux groupes de discussion, ils se plaignaient des conditions de vie dans le quartier et attribuaient ces problèmes à l'immigration débridée. « Vous ne m'empêchez pas de voter Front national! » a déclaré l'un d'eux.

10.2 | CONSULTATION ET PARTICIPATION

Il n'est pas rare que les autorités locales lyonnaises convoquent des consultations publiques. Dans le 8^e arrondissement, ces réunions sont généralement organisées par la Mairie et attirent le plus souvent entre 20 et 30 participants.

À ces consultations s'ajoutent les conseils de quartier, qui permettent aux résidents de discuter entre eux à intervalles réguliers. Ces comités n'ont rien d'officiel : tout le monde peut y participer; personne n'y est élu ni appelé à voter sur quelque sujet que ce soit. Ils sont ouverts à tous les résidents, indépendamment de leur nationalité. Ces conseils jouent un rôle important dans les micro-quartiers, particulièrement dans la ville de Lyon, qui en compte 34. Ils représentent également une courroie de transmission majeure pour acheminer l'information aux résidents, mais aussi la faire circuler entre eux. Ils contribuent ainsi à instaurer et maintenir des réseaux sociaux puissants dans les secteurs géographiques dans lesquels ils sont implantés. Leurs réunions attirent généralement entre 10 et 20 participants qui discutent d'un large éventail de sujets : les pistes cyclables; les espaces verts; la collecte des ordures; la sécurité routière dans le quartier; le stationnement; les activités culturelles; etc. Ces conseils peuvent relayer l'information fournie par les autorités locales relativement à leurs projets. À l'inverse, les résidents peuvent s'en servir pour discuter leurs idées et les promouvoir.

Selon les estimations, environ 2500 Lyonnais et Lyonnaises participeraient plus ou moins régulièrement aux conseils de quartier. Dans le 8^e arrondissement, six quartiers se sont dotés d'une telle structure : Bachut-Transvaal, Laennec-Mermoz, Plaine-Santy, Monplaisir, Grand-Trou/Moulin-à-Vent/Petite Guille, États-Unis. En plus de ces activités de consultation et de participation, plusieurs milliers d'associations implantées à Lyon¹⁵⁸ offrent des espaces de rencontre aux résidents.

158 En France, les associations à but non lucratif sont définies et encadrées par une loi adoptée en 1901. Pour cette raison, elles sont communément appelées « associations loi [de] 1901 ». Lyon compte de très nombreuses associations et autres ONG de la société civile. La Mairie centrale en dénombre environ 2500 pour la ville dans son ensemble, et près de 300 pour le 8^e arrondissement. Voir <http://www.lyon.fr/page/vous-etes/associations.html> (site consulté le 4 novembre 2014).

10.3 | LES PARTICIPANTS ET LES MÉCANISMES DE CONSULTATION

Au début du processus, certains des participants aux discussions ne connaissaient pas vraiment la démocratie participative. La plupart pensaient qu'il s'agissait simplement de « bla-bla », de discussions stériles qui ne se concrétisent jamais en décisions ni en actes. Souvent, les contacts que les participants ont eus avec les instances gouvernementales locales se résument à déposer un dossier de candidature pour l'obtention d'un logement social.

La complexité des multiples strates de l'administration française constitue un obstacle important à la participation de la population à la vie civique. Tous les participants de l'enquête s'accordent à considérer que l'administration compte trop de paliers. Ils ne s'entendent toutefois pas sur les échelons qui devraient être supprimés ou fusionnés à d'autres. Les répondants du groupe Participation à la vie politique et civique ont évoqué la « démocratie participative » dans ce contexte.¹⁵⁹ Cette discussion entre répondants nous a paru particulièrement représentative.¹⁶⁰

Bernard : *Vous savez pourquoi on paie autant d'impôts? C'est à cause de l'administration millefeuille!*¹⁶¹

Éva : *Sept échelons administratifs, c'est beaucoup trop pour être efficace; on n'arrive à rien.*

Florence : *Ce qui paralyse tout, c'est le saupoudrage;¹⁶² les budgets sont atomisés pour que chacun reçoive sa petite part du gâteau.*

Bruno : *Le problème, c'est que les différents échelons sont représentés par le même nombre de gens, et que tout le monde peut dire son avis.*

Kevin : *C'est la démocratie participative! Le problème du millefeuille, c'est que chacun ne s'occupe que de son petit intérêt. Nous devrions tous travailler pour le bien commun.*

La multiplication des échelons administratifs complique singulièrement les procédures; en particulier, il est bien difficile de savoir à qui s'adresser pour régler un problème ou engager un projet. Les participants ont cité le cas d'un trottoir divisé en deux parties parallèles gérées par des secteurs administratifs différents.

159 L'expression « démocratie participative » est largement employée en France.

160 Tous les noms ont été changés.

161 En France, le terme « millefeuille » désigne au sens propre une pâtisserie de pâte feuilletée et, au sens figuré, le système politique et administratif de l'Hexagone qui, à l'instar de la pâtisserie, superposerait à l'infini ou presque les strates et feuillets.

162 Autre terme bien connu en pâtisserie française (le saupoudrage du sucre glace), et qui désigne au sens figuré la répartition de sommes minimales entre de très nombreux projets ou intervenants.

La structure politique et administrative de la France s'avère extrêmement complexe. Le fait est bien connu, et les gouvernements qui se succèdent à la tête de l'État promettent tous plus ou moins de simplifier les structures et les procédures. Jusqu'à présent, aucun d'eux n'a toutefois remporté la bataille. En tant que grande ville, Lyon n'échappe pas au millefeuille. À terme, la « métropolisation¹⁶³ » amorcée en 2010 devrait cependant simplifier la vie administrative en dissociant Lyon de la partie nord du département du Rhône pour la rattacher à sa partie sud.¹⁶⁴

D'une manière générale, les participants approuvent l'idée d'un gouvernement local d'arrondissement. Ils soulignent toutefois que les arrondissements n'ont pas assez de pouvoirs ni de budget pour concrétiser de grands projets.

10.4 | LES DÉFIS DE LA PARTICIPATION POLITIQUE ET CIVIQUE

Les discussions des groupes montrent que la plupart des participants ne considèrent pas la participation comme un problème. Certains plaident certes en faveur d'une plus grande autonomie des instances gouvernementales locales; au total, ils n'expriment cependant pas une volonté très affirmée de changement. En regard des critiques extrêmement acerbes régulièrement formulées contre les politiques et les politiciens nationaux, ce constat a de quoi surprendre.

De nombreuses activités informatives sont implantées à Lyon. Par exemple, tous les Lyonnais reçoivent régulièrement par la poste un bulletin d'information; un nombre relativement important de participants affirment le lire régulièrement. Dans chacun des neuf arrondissements, les mairies locales permettent par ailleurs aux résidents de prendre connaissance de l'information diffusée; plusieurs participants indiquent qu'ils le font régulièrement.

Plutôt que de solliciter l'avis des résidents sur des projets envisagés, certaines consultations se bornent toutefois à les informer de décisions déjà prises et à prendre acte de leurs réactions devant le fait accompli. Les interlocuteurs clés que nous avons interrogés dans le cadre de cette recherche reconnaissent que les consultations publiques s'inscrivent souvent dans un processus informatif descendant.

L'arrivée de nouvelles familles dans le secteur États-Unis induit des changements structurels majeurs dans le quartier, plus particulièrement depuis 2010. Cette tendance pourrait expliquer en partie les ratés de la participation citoyenne. Ainsi que

163 *Les projets de pôles métropolitains*, voir <http://www.poles-metropolitains.fr/cartographie-des-poles> (site consulté le 4 novembre 2014).

164 Vanier, Martin. « La métropolisation ou la fin annoncée des territoires? », *Métropolitiques*, 22 avril 2013, <http://www.metropolitiques.eu/La-metropolisation-ou-la-fin.html> (site consulté le 31 mars 2014).

le souligne la stratégie de programmation du CUCS pour 2014, la participation à la vie civique dans les secteurs prioritaires continue d'incomber à un nombre restreint de gens qui vieillissent et se lassent. L'une des participantes d'un groupe de discussion des Fondations pour une société ouverte le confirme : résidente du secteur États-Unis, Henriette, début soixantaine, souligne qu'elle en a assez de devoir toujours tout faire pour tout le monde. « Quant aux hommes, » ajoute-t-elle, « ce n'est même pas la peine d'y penser. Pour les faire bouger, ceux-là, il faut se lever de bonne heure. »

Enfin, de nombreux participants déplorent le fait que le quartier ne compte pas suffisamment de lieux de rencontres pour les résidents. Le secteur possède trop peu de cafés et de restaurants, et encore moins d'endroits accessibles gratuitement. Il en existe bien quelques-uns, par exemple les centres sociaux, mais ils ferment généralement vers 18 heures.



RÔLE DES MÉDIAS

Ce chapitre s'intéresse au point de vue des participants sur les médias et à la place de Lyon dans le paysage médiatique. Lyon possède un seul quotidien local, *Le Progrès*. Sur l'ensemble des participants aux groupes de discussion et des interlocuteurs clés, seuls quelques-uns le lisent régulièrement. En revanche, le bulletin de la Mairie centrale semble très bien fonctionner, et pourrait même jouer le rôle des journaux locaux dans les pays du nord de l'Europe.

Selon les statistiques de l'audience de la presse,¹⁶⁵ près de 43 % des Français adultes lisent le journal chaque jour, un chiffre inférieur à celui des autres pays étudiés dans le cadre de cette série de recherches.¹⁶⁶ Elvestad et Blekesaune¹⁶⁷ relèvent que les lecteurs de journaux sont très nombreux dans les pays européens nordiques, beaucoup moins dans les pays méridionaux. À partir d'une mise en parallèle des systèmes médiatiques et politiques, ils définissent trois modèles de systèmes médiatiques en Europe de l'Ouest. La France s'inscrit dans le modèle méditerranéen (ou pluraliste polarisé) de cette typologie. Les auteurs expliquent en ces termes les différences entre les modèles.

*La force des journaux locaux en Europe du Nord s'expliquerait par leur rôle incontournable dans les petites structures municipales autonomes [...] et par le fait qu'ils constituent le principal moyen de communication dans cette région du monde; à l'inverse, les habitants du sud de l'Europe disposent d'autres réseaux sociaux et culturels qui assurent cette fonction.*¹⁶⁸

Les auteurs indiquent que la France, dans une certaine mesure, occupe une position intermédiaire entre les pays du Nord de l'Europe et ceux du Sud. Elle se distingue également en ceci que le niveau d'instruction n'exerce presque aucune influence sur le temps consacré à la lecture des journaux. Enfin, la France lit plus que les autres pays latins.

L'enquête des Fondations pour une société ouverte fait ici appel à des données sur les habitudes de lecture des journaux provenant de la *European Social Survey* (ESS). À l'aide d'une technique d'analyse multiniveaux, les chercheurs dressent le bilan des habitudes de lecture des journaux sous l'angle des traits individuels et des caractéristiques nationales. Les différences observées s'expliquent par des traits individuels tels que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et le revenu familial, mais ces variables n'ont pas la même incidence dans tous les pays. Ainsi que le montre le tableau 2, la disparité pourrait dépendre aussi, dans une certaine mesure, de particularités nationales.

165 *Audipresse ONE 2012*, www.audipresse.fr/node.php?id=1220 (site consulté le 30 mars 2014).

166 Ces pays sont les suivants : Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Danemark et Suède.

167 Elvestad, Eiri et Arild Blekesaune. « Newspaper Readers in Europe. A Multilevel Study of Individual and National Differences », *European Journal of Communication*, 23, 2008, p. 425 – ci-après : Elvestad et Blekesaune. « Newspaper Readers in Europe ».

168 Elvestad et Blekesaune. « Newspaper Readers in Europe », p. 428.

TABLEAU 2. LES HABITUDES DE LECTURE EN EUROPE (2008)

Pays	Lecture des journaux (minutes/jour)	Non lecteurs (pourcentage)
Irlande	53.4	12.8
Royaume-Uni	38.4	26.2
Suède	36.9	8.1
Autriche	36.8	15.6
Suisse	35.5	9.0
Pays-Bas	35.0	19.9
Allemagne	33.3	19.4
Danemark	31.0	21.7
France	22.5	39.4
Belgique	22.8	45.7
Portugal	19.8	41.5
Espagne	17.7	49.2
Grèce	16.2	66.3

Source : Elvestad, Eiri et Arild Blekesaune. « Newspaper Readers in Europe. A Multilevel Study of Individual and National Differences », *European Journal of Communication*, 23, 2008, p. 425.

Lyon a régné sur la presse française jusqu'en 1914.¹⁶⁹ Aujourd'hui, toutefois, les médias et la presse se concentrent essentiellement à Paris. Les participants du groupe Rôle des médias confirment que le paysage médiatique hexagonal reste dominé par les médias nationaux et les trois grands quotidiens français : *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération*. À ceux-ci s'ajoutent trois autres journaux moins influents sur la scène nationale en raison de leur spécialisation géographique, politique ou religieuse, respectivement : *Le Parisien* (qui, comme son nom l'indique, s'intéresse essentiellement à la capitale de l'Hexagone), *L'Humanité* (associé au Parti communiste) et *La Croix* (lié aux communautés catholiques).

Lyon possède un seul quotidien d'importance : *Le Progrès*, qui a tiré à environ 216 000 exemplaires par jour du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, un recul de 3 % par rapport aux 12 mois précédents (juin 2012-juin 2013).¹⁷⁰ Rares sont les participants des groupes de discussion qui le lisent régulièrement. *Lyon Capitale* fait également

169 Gosselin, Stacy. « Quand Lyon était la capitale de la presse », *Lyon Capitale*, 16 avril 2013.

170 Voir OJD (agence de dénombrement de la presse en France), <http://www.ojd.com/Support/le-progres-la-tribune-le-progres> (site consulté le 4 novembre 2014).

figure de publication importante au niveau local. Il ne paraît cependant qu'une fois par mois et serait distribué à environ 30 000 exemplaires.¹⁷¹

Selon des statistiques récentes,¹⁷² 853 000 personnes lisent *Le Progrès* chaque jour. Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à lire la presse quotidienne en général (en l'occurrence, *Le Progrès* rejoindrait 446 000 lecteurs hommes et 407 000 lectrices). À titre de comparaison, les journaux nationaux, tous publiés à Paris, atteignent des lectorats bien plus imposants : *Le Parisien* (2,5 millions de lecteurs); *L'Équipe*, journal sportif (2,2 millions); *Le Monde* (1,9 million); *Le Figaro* (1,2 million). Plusieurs journaux distribués gratuitement sur tout le territoire français attirent aussi des lectorats très nombreux : *20 Minutes* et *Direct-Matin* comptent chacun environ 4,2 millions de lecteurs; *Metro* en totaliserait 3 millions.

Sur les neuf participants du groupe de discussion Rôle des médias, seulement deux lisent *Le Progrès* tous les jours; un le lit une fois par semaine; les six autres ne le lisent jamais. Aucun des membres de ce groupe ne lit un autre quotidien. Internet s'impose comme la principale source d'information de notre échantillon : les neuf membres du groupe y recourent régulièrement. Enfin, tous les participants indiquent qu'ils n'écoutent jamais la radio ou presque.

La télévision joue un rôle central dans le paysage médiatique des participants. Les chaînes nationales y occupent une place prépondérante, en particulier les quatre plus importantes (TF1, France 2, M6, France 3), qui totalisent en France plus de la moitié des heures consacrées à la télévision.¹⁷³ Dans la région de Lyon, la chaîne locale s'appelle Télé Lyon Métropole¹⁷⁴ : en général, les participants de notre groupe de discussion sur le rôle des médias ne la regardent pas régulièrement.

Les communications officielles directes jouent un rôle de premier plan dans le paysage médiatique des répondants. Il s'agit en l'occurrence de dépliants ou de brochures d'information que les autorités locales envoient aux résidents. Cette information locale s'avère vitale, surtout en ce qui concerne les projets de développement urbain. Les participants du groupe s'accordent à considérer que ces documents fournissent beaucoup d'information sur les grands projets, par exemple La Confluence, un développement urbain au sud de la gare ferroviaire Perrache (la « confluence » désigne le point de rencontre des deux grands cours d'eau de la région, le Rhône et la Saône). Ils estiment par contre que la population est mal informée sur les

171 Il s'est révélé impossible de trouver des statistiques officielles pour cette publication, probablement parce que son tirage est trop faible pour qu'elle soit prise en considération dans les dénombrements nationaux. Le chiffre de 30 000 exemplaires provient de Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Lyon_Capitale (site consulté le 4 novembre 2014).

172 *Audipresse ONE 2012*. www.audipresse.fr/node.php?id=1220 (site consulté le 30 mars 2014).

173 *puremedias.com. Audiences janvier*, www.ozap.com/actu/audiences-janvier-tf1-stable-france-2-et-m6-en-hausse-les-nouvelles-chaines-s-installent/451465 (site consulté le 16 juillet 2014).

174 Voir www.tlm.fr (site consulté le 16 juillet 2014).

programmes plus modestes qui sont mis en œuvre dans les quartiers et peuvent avoir des répercussions très importantes pour le quotidien de leurs habitants.

Odile, une jeune femme dans la trentaine, vit dans le secteur États-Unis depuis neuf ans :

Pour savoir ce qui se passe dans l'arrondissement, il faut aller régulièrement à la mairie ou à la bibliothèque publique. Ça, c'est pour les concerts, tout ça. Ils n'ont pas toujours tout, mais ils savent ce qui se passe à Lyon. Par contre, si on veut s'informer sur l'arrondissement ou le quartier, il faut aller très souvent à la mairie. Là, on trouve toutes sortes de dépliants; mais quand même, on ne trouve pas tout. Cette association, par exemple [une association dont il venait d'être question dans le groupe], je n'en avais jamais entendu parler. Je pense que ce serait bien d'avoir aussi quelque chose au niveau de l'arrondissement.

Hector, sportif amateur dans la mi-quarantaine, a toujours vécu dans le secteur États-Unis :

Ce qui manque, je trouve, c'est de l'information pratique sur les activités sportives et culturelles. Par exemple, qu'est-ce qui va se passer dans le 8^e arrondissement, où ça va se passer, tout ça. On est très mal informés là-dessus, vous ne trouvez pas?

Les participants du groupe de discussion sur les médias s'accordent à considérer que c'est surtout l'information sur les activités de loisirs qui fait défaut dans l'arrondissement. Ils aimeraient être mieux informés sur les activités culturelles (musées, concerts, etc.) et sur les installations sportives (par exemple, les piscines). La seule piscine que possédait le quartier a été détruite par un incendie il y a trois ans, mais les médias locaux en ont très peu parlé. Certains membres du groupe n'étaient même pas au courant. Plusieurs participants (ceux qui ont des enfants) estiment pourtant que la destruction de la piscine compte parmi les événements les plus importants qui se sont passés dans le quartier ces dernières années.

Les répondants estiment par ailleurs que le 8^e arrondissement est trop peu présent dans l'actualité. Presque tous fustigent les journaux locaux, *Le Progrès* et *Lyon Capitale*, auxquels ils reprochent de ne pas s'intéresser assez aux questions locales. Ainsi que l'indique Anne, 49 ans :

Chaque mois, nous recevons Lyon Citoyen¹⁷⁵ dans nos boîtes aux lettres. À la page sur le 8^e, il y a plein de photos magnifiques... On ne voit que ce qu'ils veulent bien nous montrer : les fêtes d'école, par exemple. Mais les secteurs difficiles, on n'en parle jamais.

175 *Lyon Citoyen* est un magazine mensuel produit par la Municipalité et distribué gratuitement à tous les foyers de la région lyonnaise : www.lyon.fr/page/vie-municipale/lyon-citoyen.html (site consulté le 21 février 2014).

Le 8^e étant peu étendu, cette relative absence de l'arrondissement dans les médias ne scandalise guère les participants. Ils appuient néanmoins avec enthousiasme les journalistes de terrain qui font leurs armes dans leur quartier. La création d'un journal local dont l'équipe serait composée de bénévoles a été envisagée. Cette proposition figure parmi les rares suggestions pratiques qui ont émergé des groupes de discussion. Interrogés sur la faisabilité d'un tel projet, les participants de ce groupe indiquent toutefois qu'ils ne connaissent pas de journalistes, et aucun d'eux ne serait disposé à s'investir dans une telle entreprise à court terme.

12

CONCLUSION

Alors que cette enquête portait sur un secteur lyonnais pouvant être considéré comme vulnérable et marginalisé, elle constate que les résidents interrogés envisagent l'avenir sous un jour globalement positif et ne se sentent pas particulièrement désavantagés ni démunis. Cet optimisme s'explique peut-être par le filet social que l'État déploie dans la France entière et par la position relativement enviable de Lyon par rapport à d'autres villes françaises. Les participants aiment leur ville et en sont fiers. Ils éprouvent envers elle un très fort sentiment d'identité et d'appartenance.

La ville de Lyon en général ainsi que son 8^e arrondissement accueille une population très diverse du point de vue ethnique. Les répondants ne considèrent pas cette diversité comme un problème, mais ne la mentionnent pas non plus comme un atout ou une source de satisfaction : à leurs yeux, elle constitue simplement une réalité de la vie urbaine. Plusieurs participants ont indiqué qu'ils avaient des origines ethniques mixtes ou qu'ils avaient épousé une personne issue de l'immigration. À bien des égards, l'intégration semble en bonne voie de concrétisation dans la population étudiée.

Les répondants se préoccupent beaucoup plus de l'insuffisance de la diversité socio-économique dans certains secteurs. Plus particulièrement, ils apprécient le fait que le 8^e arrondissement possède à la fois un quartier assez cossu et un quartier moins favorisé (respectivement, Monplaisir, au nord, et États-Unis, au sud). Ils soulignent cependant que la partie sud du secteur États-Unis, limitrophe du quartier Grand Trou/Moulin-à-Vent d'un côté et de Vénissieux de l'autre, compte trop de résidents défavorisés du point de vue socio-économique. Ils appuient pleinement les politiques de revitalisation urbaine visant à accroître la mixité socio-économique des quartiers.

Les répondants insistent sur l'insuffisance des salaires pour les travailleurs du bas de l'échelle et sur les difficultés auxquels ils se heurtent pour faire face à leurs dépenses et obligations financières. Plusieurs participants en âge de prendre leur retraite doivent continuer de travailler pour joindre les deux bouts; certains sont payés au salaire minimum et survivent difficilement. Des répondants signalent qu'un écart croissant, une « fracture », sépare de plus en plus les différentes classes socio-économiques en France. Ils ont le sentiment que les emplois peu rémunérés sont de moins en moins valorisés, de plus en plus méprisés, et que l'instruction privilégie exagérément les parcours d'étude théoriques au détriment des formations professionnelles pratiques.

Le secteur étudié reste aux prises avec des problèmes bien réels de chômage et de logement. (Plusieurs participants étaient en recherche d'emploi; la plupart d'entre eux avaient dû lutter longtemps pour obtenir un appartement en HLM.) Néanmoins, la plupart des répondants se déclarent satisfaits des services reçus : cette opinion pourrait s'expliquer en partie par le fait que Lyon bénéficie d'une réputation de ville agréable à vivre au niveau national. Ses résidents la comparent souvent à Paris (surpeuplée) et Marseille (dangereuse), et se trouvent ainsi très satisfaits de leurs conditions de vie.

La sécurité constitue le principal sujet de préoccupation des répondants, plus particulièrement l'incivilité des jeunes et des adultes. Ce thème a émergé dans le contexte de problématiques très diverses, par exemple l'éducation et le logement. Le manque de respect a également été évoqué à plusieurs reprises. Un constat inquiétant émane par ailleurs de cette recherche : un nombre important de participantes d'âge mûr hésitent à se promener à pied dans leur ville et dans leur quartier le soir. Le sentiment d'insécurité est causé par divers comportements et activités : musique à plein volume; consommation d'alcool; vitesse au volant; trafic de drogue; barbecues improvisés; véhicules garés sur les trottoirs, etc. Les participants ont été nombreux à souligner qu'ils souhaiteraient une présence policière plus visible dans les rues, surtout le soir. Plusieurs se plaignent du fait que l'absence de policiers dans l'espace public les expose à toutes sortes de dangers, par exemple les voitures qui roulent trop vite.

13

**PRINCIPAUX
CONSTATS ET
RECOMMANDATIONS**

Ce chapitre propose des pistes pour stimuler l'élaboration de réponses à long terme à certaines des difficultés constatées par la présente enquête et pour favoriser la mise à contribution des capacités et atouts observés dans la collectivité.

En France, Lyon fait figure de modèle en matière de promotion de la cohésion et de l'inclusion. Ses interventions sont conçues et mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville, définie au niveau national mais implantée par les instances locales. Lyon possède également des associations et des ONG nombreux et dynamiques. Leurs collaborations actuelles se révélant fructueuses dans les secteurs de la culture et du logement, les autorités locales et les instances de la société civile (associations, ONG, etc.) devraient continuer de travailler ensemble, voire renforcer leur coopération.

Au chapitre de la sécurité et de la prévention, les représentants des autorités publiques, les associations et les ONG auraient avantage à unir leurs forces et à consulter les résidents des quartiers pour définir les mesures concrètes les plus susceptibles d'améliorer leur qualité de vie dans les secteurs États-Unis et dans les zones adjacentes, particulièrement le soir et la nuit. L'objectif de ces actions devrait être d'abaisser objectivement la criminalité et de prévenir les infractions, mais aussi d'atténuer le sentiment d'insécurité causé par les comportements antisociaux : virées en voiture volée ou « empruntée »; musique à plein volume; déchets dans l'espace public; etc.

Les autorités publiques, les associations et ONG devraient unir leurs forces et s'associer aux résidents n'appartenant pas au monde associatif pour régler le problème des incivilités des enfants et des adolescents. Des liens pourraient être établis avec les nombreux établissements scolaires du secteur étudié dans l'optique de définir, en collaboration avec les directeurs d'école, les parents et les enseignants, les mesures à implanter de manière concertée dans les établissements et la collectivité.

Des personnalités politiques françaises de premier plan ainsi que des représentants du secteur privé se sont prononcés récemment pour un assouplissement de l'impératif du « bac pour tous » au profit d'une stratégie d'éducation plus complète et diversifiée qui favoriserait notamment les apprentissages pratiques.¹⁷⁶ Les autorités locales devraient tisser des liens avec les associations, les ONG et les entreprises de la région pour bonifier l'offre de stages dans le 8^e arrondissement et dans les environs. Différentes techniques de marketing social pourraient par ailleurs être mises en œuvre pour optimiser la notoriété et l'acceptabilité de cette formule. Par exemple, si de jeunes hommes et jeunes femmes bien connus dans la région optent pour un

176 *L'express/L'expansion*. « Comment relancer (vraiment) l'apprentissage en France? », 7 juillet 2014, http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/comment-relancer-vraiment-l-apprentissage-en-france_1556599.html (site consulté le 5 novembre 2014).

parcours pratique, les porteurs du projet pourraient en informer la population afin d'enclencher un effet d'entraînement.

De la même façon, des mesures devraient être mises en œuvre pour inciter les entreprises locales à accueillir des stagiaires et des apprentis. Pour lancer le projet, il serait souhaitable que quelques entreprises bien connues de la région s'en fassent les porte-parole et les pionnières.

L'un des groupes de discussion de cette enquête a proposé la création d'un bulletin d'information locale. Moyennant un peu de soutien de la part des autorités de la région ou d'interlocuteurs privés, une telle entreprise pourrait sans aucun doute améliorer la cohésion sociale dans le 8^e arrondissement. En effet, même si ce quartier ne possède pas une identité très solidement enracinée en l'état actuel des choses, ses résidents souhaitent se rencontrer plus souvent et participer plus activement à la vie publique.

Les répondants indiquent qu'ils aimeraient entretenir un dialogue plus direct avec les autorités locales. Les conseils citoyens qui devraient être implantés en 2014-2015 pourraient constituer une réponse adéquate à cette aspiration. Certains résidents pourraient toutefois ne pas souhaiter s'intégrer à ses structures établies par les autorités. Il serait par conséquent souhaitable de créer par ailleurs un ou deux espaces publics qui permettraient aux habitants du secteur géographique étudié de se rencontrer à leur guise, au gré de leurs envies et de leurs besoins. Ces lieux de rencontre devraient absolument être ouverts le soir pour accueillir aussi les résidents qui travaillent selon les heures habituelles du bureau.

Annexe 1 : Bibliographie

EN ANGLAIS

- Van Aelst, Helena, Emilie Balbirnie et Emanuela Salvo. *Racism and Related Discriminatory Practices in Employment in France, Shadow Report, 2012–2013*, ICF GHK International, www.enar-eu.org/Shadow-Reports-on-racism-in-Europe-2012-2013
- Carpenter, Juliet et Roelof Verlage. « Lyon City Profile », *Cities*, Elsevier, 2013, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264275113001868>
- Costa, James et Patricia Lambert. *France and language(s): old policies, new challenges, towards a renewed framework?*, CNRS, INRP et Université de Lyon, 2009, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00439199>
- Crumley, Bruce. « Should France Count Its Minority Population? », *Time*, 24 mars 2009, <http://content.time.com/time/world/article/0,8599,1887106,00.html>
- Crumley, Bruce. « Why France's National Identity Debate Backfired », *Time*, 12 février 2010
- Elvestad, Eiri et Arild Blekesaune. « Newspaper Readers in Europe. A Multilevel Study of Individual and National Differences », *European Journal of Communication*, 23, 2008, p. 425
- Gordon, Philip H. et Sophie Meunier. « Globalisation and French cultural identity », *French Politics, Culture & Society*, 19 (1), 2001, www.brookings.edu/~media/Files/rc/articles/2001/spring_france_gordon/globalfrance.pdf
- Hillmert, Steffen. « Links between immigration and social inequality in education: a comparison among five European countries », *Research in Social Stratification and Mobility*, 32, 2013, p. 7-23, www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0276562413000139
- International Urban Development Association. *A small introduction to social housing in France*, www.inta-aivn.org/images/cc/Habitat/background_percent20documents/CCHabitat_Housing_percent20social_percent20France.pdf
- Kastoryano, Riva. *Riots in France – Territories of Identities in France*, 2006, <http://riotsfrance.ssrc.org/Kastoryano>
- Mercer Consulting. *The best cities in the world for environment and infrastructure*, www.citymayors.com/features/quality_survey.html
- Roché, Sebastian. « Prevention and Security: A New Governance Model for France through a Contract-Based Territorial Approach », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 2005
- Stille, Alexander. « The jeweller and his gun: a shooting divides France », *New Yorker*, 19 septembre 2013, <http://www.newyorker.com/news/daily-comment/the-jeweller-and-his-gun-a-shooting-divides-france>

EN FRANÇAIS

Fondation Abbé Pierre. *Les jeunes, premières victimes du mal-logement*, <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/etat-du-mal-logement/les-jeunes-premieres-victimes-du-mal-logement>

Alemagna, Lilian. « Ce débat conforte des positions de fermeture et de xénophobie, plus que d'ouverture », *Libération*, 4 décembre 2009, www.liberation.fr/politiques/2009/12/04/ce-debat-conforte-des-positions-de-fermeture-et-de-xenophobie-plus-que-d-ouverture_597248

Atlas du logement locatif et social du Grand Lyon, 2011. http://www.urbalyon.org/Document/Observatoire_Habitat_-_Atlas_du_logement_locatif_et_social_du_Grand_Lyon-2983

Bordet, Soline, Yasemin Cakanlar, Julia Gamberini *et al.* *Un délaissé urbain à la Guillotière*, 2003, <http://vincent.hyvernat.free.fr/Sitepro/jangot-cluzan.pdf>

Bouzouina, Louafi. *Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2008

Chilaud, Florence, Julie Fromentin, Laura Monfleur et Lucile Waquet. *État des lieux du logement social à Lyon-Villeurbanne*, Département de géographie, École normale supérieure, Paris, www.geographie.ens.fr/Etat-des-lieux-du-logement-social.html?lang=fr&var_mode=calcul

Coudène, Maud. « Grand Lyon: la précarité reste concentrée à l'est de l'agglomération », Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses*, n°130, septembre 2010, http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=16691

Gosselin, Stacy. « Quand Lyon était la capitale de la presse », *Lyon Capitale*, 16 avril 2013

République française, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. *Quartiers populaires: le Gouvernement engagé à travers 11 conventions interministérielles*, 8 octobre 2013, www.ville.gouv.fr/?quartiers-populaires-le

Région Rhône-Alpes. *Plan régional en faveur des jeunes pour le raccrochage en formation et pour l'emploi. État des lieux au 10 février 2014*, www.ac-lyon.fr/index.php?module=media&action=Display&cmpref=531289&lang=fr&width=&height=&format=&alt=

Laurent, Samuel. « UMP et FN, une relation faite de «cordon sanitaire» et d'ambiguïtés », *Le Monde*, 24 avril 2013, www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/23/ump-et-fn-une-relation-faite-de-cordon-sanitaire-et-d-ambiguites_3164028_823448.html

Le Parisien. « Palmarès des lycées (général et technologique) », http://lyon.aujourd'hui.fr/etudiant/annuaire-lycees/classement/lycees-gt/rhone-alpes_22/rhone_69.html

L'express/L'expansion. « Comment relancer (vraiment) l'apprentissage en France? », 7 juillet 2014, http://l'expansion.lexpress.fr/actualite-economique/comment-relancer-vraiment-l-apprentissage-en-france_156599.html

Maison de l'Emploi et de la formation (Mdef). *Les cahiers de l'observatoire de la Mdef, décembre 2012, Document d'analyse, 2^e semestre 2012*, www.mdef-lyon.fr/-Territoire-Notre-bassin-d-emplois-.html

Maurin, Louis et Violaine Mazery. « Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France », *Compas études*, n° 11, janvier 2014, www.inegalites.fr/spip.php?article1902

Mouttet, Jean-Baptiste. « Le Vieux Lyon, laboratoire de l'extrême droite », *Le Courrier*, Genève, 18 février 2013, www.lecourrier.ch/jean_baptiste_mouttet

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). *Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité*, 2010, www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1275

Observatoire de la santé des Lyonnais. *Rapport 2012*, Lyon, 2013, http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/sante

Ochandiano de, Jean-Luc. *Lyon l'italienne*, livre et exposition tenue du 15 avril au 20 décembre 2014 aux Archives de Lyon, <http://www.univ-lyon2.fr/actualite/actualites-scientifiques/lyon-l-italienne-569284.kjsp?RH=WWW600>

OCDE, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (*Programme for International Student Assessment, PISA*). *PISA 2012 : Faits marquants*, www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results.htm

Rodriguez, Nellie. *La population du Rhône en 2020 : croissance et vieillissement*, INSEE, 2009, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=14930

Sgherri, Marie-Sandrine. « Le diagnostic de Mme Pisa », *Le Point*, 6 mars 2014, p. 59

Sopo, Dominique. « Les banlieues, c'est maintenant », *Le Huffington Post*, 6 septembre 2012, http://www.huffingtonpost.fr/dominique-sopo/les-banlieues-cest-maintenant_b_1857967.html

Tourret, Louise. « La France n'a pas de bons résultats aux tests Pisa. Ce n'est pas surprenant », *Slate.fr*, 3 décembre 2013, www.slate.fr/france/80693/pisa-france-pas-bon-pas-surprenant-education-nationale

Tribune de Lyon. « Les 20 lieux hype de la Guillotière », 2 octobre 2013, <http://www.tribunedelyon.fr/?art-de-vivre/bons-plans/40473-les-20-lieux-hype-de-la-guillotiere>

Tron, Sonia. *Contrat urbain de cohésion sociale, Programmation 2014, Note de cadrage territoriale, États-Unis, Lyon 8^e*, Mission Entrée Est, Grand Lyon, Ville de Lyon, www.mdef-lyon.fr/-Appels-a-projet-.html#617

Vanier, Martin. « La métropolisation ou la fin annoncée des territoires? », *Métropolitiques*, 22 avril 2013, <http://www.metropolitiques.eu/La-metropolisation-ou-la-fin.html>

Videliér, Philippe. *L'Algérie à Lyon, une mémoire centenaire*, livre et exposition tenue du 14 mai au 27 septembre 2003 à la *Bibliothèque de la Part-Dieu* de Lyon, <http://www.bm-lyon.fr/expo/virtuelles/algerie>

Vinet, Élise. Étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais. Non-/recours aux offres socio-éducatives et de loisir, place dans l'espace public et *ethnisation des rapports sociaux (de sexe)*, 2013, http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/la_mission_egalite

Annexe 2 : Un exemple de bonne pratique (Ville Vie Vacances)

Le programme VVV est une initiative nationale lancée au lendemain des émeutes qui ont agité les banlieues de plusieurs villes françaises à l'été 1981. En 1982, 110 000 jeunes y ont participé; en 1998, ils étaient plus de 900 000. Un bilan du programme publié en 1999 signale cependant un certain nombre de failles, notamment la lourdeur bureaucratique; il se demande par ailleurs s'il est bien pertinent de distraire les jeunes en les envoyant loin de chez eux au lieu de s'attacher à résorber les problèmes qui touchent leurs milieux de vie.¹⁷⁷

Un bilan similaire du programme Ville Vie Vacances est publié chaque année à l'échelon national. Se fondant sur des chiffres de 2012, le rapport 2013 précise que 560 000 jeunes ont participé au programme, dont 39 % de filles et 77 % de résidents de secteurs prioritaires. Les grandes villes recourent évidemment plus largement à ce programme que les régions rurales. Pour l'Hexagone dans son ensemble, 27 % des activités concernent la culture; 27 % les loisirs; 23 % le sport; 15 % la participation citoyenne; 3 % l'environnement; 2 % l'emploi; et seulement 1 %, les missions de solidarité à l'étranger. S'il avait d'abord été pensé pour se déployer l'été, un tiers seulement des activités du programme 2013 se sont déroulées en juillet ou en août, les deux autres tiers étant répartis sur le reste de l'année. La durée moyenne des activités s'établit à 12 jours. Il est à souligner que les activités nouvelles durent en moyenne 7 jours, contre 28 pour les activités établies (actuellement en cours ou reprises d'une année sur l'autre), ce qui semble indiquer que les activités qui fonctionnent bien se développent avec le temps. En 2012, la moitié environ des activités étaient implantées dans les quartiers de résidence des participants. La plupart des activités touchent entre 10 et 100 jeunes; quelques-unes mobilisant plusieurs centaines de jeunes, la moyenne s'établit à 93 participants par activité. Fait à signaler, un quart des participants se sont inscrits au programme sur la recommandation de services sociaux, d'enseignants ou autres employés de l'État; les trois quarts s'y sont donc intégrés par eux-mêmes. Au chapitre de la répartition des participants par tranche d'âge, 34 % avaient moins de 12 ans; 40 % entre 12 et 15 ans; 17 % entre 16 et 18 ans; 8 % plus de 18 ans. À titre d'exemple de bonne pratique, le rapport cite le programme Passeurs d'images, qui permet à des jeunes provenant de contextes défavorisés (secteurs prioritaires, prisons, hôpitaux) de se familiariser avec les films et les techniques cinématographiques dans un environnement multiculturel. Ces événements sociaux et culturels ont lieu dans les quartiers de résidence des jeunes et durent généralement cinq jours; dans certains cas, une sortie est organisée pour aller au cinéma ou dans un festival.¹⁷⁸

177 Évaluation nationale du dispositif Ville Vie Vacances. Document accessible par les termes de recherche « vie vacances évaluation » à l'adresse suivante : <http://i.ville.gouv.fr> (site consulté le 16 avril 2014).

178 *Enquête annuelle de suivi du programme « Ville Vie Vacances » : enquête 2013. Rapport national*. Fichier compressé téléchargeable par les termes de recherche « vie vacances évaluation 2013 » à l'adresse suivante : <http://i.ville.gouv.fr> (site consulté le 16 avril 2014).

Annexe 3 : Liste des personnalités interviewées

Ont participé à cette recherche les intervenants et acteurs de premier plan suivants :

M. Rémy Lefloch, chargé de mission, Mission Égalité, Ville de Lyon

M. Samuel Bosc, chargé de mission auprès de l'adjoint à la culture, Ville de Lyon

M. Marc Villarubias, Mission de coopération culturelle, Ville de Lyon

M. Bruno Charles, conseiller du 7^e arrondissement (Parti vert), Lyon

M. Didier Bébada, spécialiste des sciences sociales, Ateliers de la gouvernance, Lyon

M. René Amberg, consultant, Ateliers de la gouvernance, Lyon

M. Yves Franquelin, directeur, Centre international de séjour (CISL), Lyon

Mme Sonia Tron, chargée de mission, quartiers États-Unis, Langlet-Santy et Moulin-à-Vent, Mission Entrée Est, Lyon

M. Thierry Borde, journaliste et directeur de l'association MédiasCitoyens, Lyon

M. Serge Buy, directeur, Centre social États-Unis, Lyon

M. Roland Lacroix, militant du développement durable, Lyon

M. Louafi Bouzouina, Ph. D., École nationale des travaux publics de l'État, Vaulx-en-Velin, Grand Lyon

Les petits frères des Pauvres (lutte contre la pauvreté), quartier Monplaisir, Lyon – entrevue réalisée par Michel Jacquet

Fondation Abbé Pierre (lutte contre la pauvreté), quartier Monplaisir, Lyon – entrevue réalisée par Michel Jacquet

Grand Lyon Habitat (promotion du logement social) – entretiens informels; aucune rencontre officielle n'a pu être obtenue

Mairie du 8^e arrondissement de Lyon – entretiens informels; aucune rencontre officielle n'a pu être obtenue

Entretiens avec de nombreuses personnes qui vivent ou travaillent dans le secteur étudié ou le connaissent bien, mais qui, pour diverses raisons, ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas participer à nos groupes de discussion. La plupart d'entre elles ont préféré garder l'anonymat. On trouvera ci-dessous une description sommaire de ces intervenants clés (tous actifs dans le 8^e arrondissement, sauf indication contraire).

- Gardien(ne) de sécurité d'un supermarché du quartier
- Propriétaire d'un petit commerce (librairie)
- Gardien(ne) d'un immeuble communautaire regroupant des personnes aux prises avec des difficultés économiques
- Algérien ayant récemment emménagé dans le quartier avec son épouse

- Réceptionniste d'un hôtel du quartier
- Employé(e) d'un promoteur et propriétaire privé d'unités de logement social (« bailleur social »); cette personne s'est exprimée sous réserve d'anonymat
- Homme âgé possédant la double nationalité française et suisse; estimant que la Suisse affiche de bien meilleurs résultats que la France, ce répondant a exprimé une certaine amertume vis-à-vis de l'écart constaté ces dernières années entre les deux pays
- Plusieurs personnes travaillant dans un théâtre du quartier, le Petit théâtre du 8e; ces répondants ont volontiers exprimé leur opinion, mais souhaitaient le faire uniquement dans un cadre informel
- Hommes membres de deux clubs de pétanque du 8e arrondissement
- Hommes membres d'un club d'anciens militaires du 8e arrondissement
- Plusieurs hommes âgés déplorant ouvertement les politiques d'immigration, qu'ils jugent trop laxistes; ces répondants ont toutefois refusé de prendre part aux groupes de discussion (l'un d'eux a signalé qu'il craignait que les autres participants ne l'agressent physiquement s'il exprimait son opinion dans ce contexte)

Entretiens de quelques minutes avec plus d'une centaine d'autres personnes ou représentants d'associations ou d'organismes. Ces conversations ont souvent procuré une information précieuse; en particulier, elles ont permis de contacter avec quelques hommes âgés, des répondants difficiles à rejoindre par d'autres moyens.



OPEN SOCIETY
FOUNDATIONS